DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13134 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 21 AVRIL 1987

Le Paraguay sans état de siège

Depuis bientôt quinze jours, le Paraguay ne vit plus en principe sous état de siège. L'événement, pourtant, est passé presque inaperçu à Asuncion, tant cette mesure d'exception s'était insidieusement incrustée dans les esprits depuis près de trente-trois ans que le général Alfredo Stroessner s'est emparé du pouvoir, et l'a édicté...

Cette décision n'a d'ailleurs pas empêché ultérieurement de nombreuses arrestations d'hommes politiques, et Radio-Nanduti, seule station indépendante du pays, n'a pas pu reprendre ses émissions.

Les milieux d'opposition ont, certes, accueilli favorablement la levée de l'état de siège qu'ils réclamaient depuis longtemps, mais sans se faire d'illusions tant que cette mesure ne s'accompagne pas d'autres dispositions pour garantir l'exercice des libertés élémentaires. Le régime peut en effet toujours compter sur un arsenal bien fourni. Pour renouer avec un minimum de normes démocratiques, il faudrait également qu'il consente à abolir les lois sur la paix publique et la liberté des personnes, ou encore celle dite de « défense de la démocratie ».

En fait, diverses considérations tant extérieures qu'intérieures semblent avoir incité le général Stroessner à renoncer à ce qui était devenu l'un des symboles de son régime. D'abord, il ne pouvait complètement ignorer les mutations intervenues chez ses deux grands voisins, l'Argentine et le Brésil, qui ont renoué avec la démocratie. Il doit aussi tenir compte des pressions exercées par les Etats-Unis pour favoriser sinon une transition démocratique rapide, du moins un certain ravalement de façade dans la perspective d'un remplacement à la tête de l'Etat qui finira bien par arriver...

Enfin, l'homme fort d'Asuncion se doit de faire quelques gestes de bonne volonté pour préparer la visite du pape, prévue pour mai 1988.

Dans ce contexte, l'opposition commence à se réveiller, tandis qu'une volonté de changement ou, du moins, d'aménagement du régime se fait également jour au sein du parti officiel Colorado. L'Eglise et les milieux d'affaires se montrent plus critiques envers une autocratie de plus en plus anachronique.

Mais, pour l'heure, le système est toujours, pour le général Stroessner, « sur mesure ». A soixante-treize ans, le caudillo se prépare déjà à se succéder à lui-même (pour la septième fois consécutive) lors des élections de l'année prochaine. Tant qu'il pourra compter sur l'appui indéfectible des forces armées, il n'aura pas grand-chose à craindre. Affaiblie par la répression, l'opposition est encore trop divisée pour offrir une solution de rechange crédible.

A toutes fins utiles, le secrétaire du président, M. Abdo Benitez, a d'ailleurs clairement tracé les limites de la suppression de l'état de siège : « Désormais, tout dépend des partis politiques et des citoyens pour maintenir la paix, la tranquillité et l'ordre, afin que l'exécutif ne revienne pas, comme la Constitution l'y autorise, sur la mesure qui vient d'être levée. » Une mise au point qui prend valeur d'avertissement...

La réunion à Alger du Conseil national

Les Palestiniens veulent mettre un terme à quatre ans de divisions et de rivalités

Plus de quatre cents délégués se sont réunis, le lundi 20 avril, à Alger, pour participer à l'ouverture du Conseil national palestinien (le Parlement du mouvement national), en présence du président algérien, M. Chadli Bendjedid. Le colonel Kadhafi était également attendu, ainsi que plusieurs autres dirigeants arabes.

A l'occasion de cette réunion, le mouvement palestinien veut mettre un terme à quatre années de divisions et de rivalités entre le chef du Fatah, M. Arafat, et les dirigeants des autres organisations.

ALGER
de notre envoyée spéciale

« *C'est un jour de joie pour le peuple palestinien et la nation arabe.* » C'est ainsi que, dimanche 19 avril, en début de soirée, Abou Iyad, numéro 2 du Fath, a anoncé l'accord intervenu entre les organisations palestiniennes présentes à Alger, sur tous les points en litige qui subsistaient à la veille de l'ouverture, lundi, du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil). Ce compromis prévoit l'abrogation de l'accord d'Amman, c'est-à-dire de la coopération politique privilégiée avec la Jordanie, qui a été officiellement enterré par le comité exécutif de l'OLP dans la nuit de dimanche à lundi. Il s'agit d'une concession de M. Arafat au Front populaire (FPLP) de M. Georges Habache.

L'accord souligne, d'autre part, que les relations de l'OLP avec l'Egypte doivent être fondées sur les résolutions des précédentes sessions du CNP et celles des sommets arabes, qui interdisent en principe toutes relations d'un Etat arabe avec le régime du Caire, signataire avec Israël des accords de Camp David. Cette question a été, jusqu'à la dernière minute, le principal obstacle entre le Fath de M. Yasser Arafat, hostile à la rupture, et le FPLP de M. Habache, qui en faisait une condition *sine qua non* à sa participation au CNP.

En réalité, la toile de fond de ce débat, qui a occupé les trois derniers jours de la réunion préparatoire, est le problème des relations entre les Palestiniens et Damas. La partie de ping-pong qu'ont jouée, par intermédiaires interposés, M. Yasser Arafat et le président syrien Hafez el Assad, peut se résumer ainsi : rompez avec Le Caire, et les portes de Damas sont ouvertes pour tous les Palestiniens, y compris le chef de l'OLP ; à quoi ce dernier a répondu, non sans habileté, en proposant de soumettre la question des relations de l'OLP avec Le Caire à une décision des pays du Front de la fermeté (Algérie, Libye, Yémen du Sud, Syrie et OLP).

Le compromis intervenu ne devrait pas satisfaire Damas, et Abou Iyad a d'ailleurs déclaré, dimanche soir, qu'aucun progrès n'avait été fait dans les relations palestino-syriennes. Il laisse, en fait, une grande marge de manœuvre à M. Arafat.

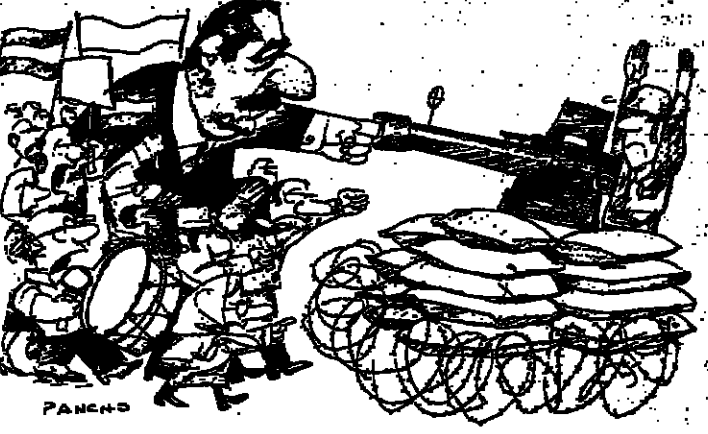
FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 2.)

La reddition des militaires en rébellion

En Argentine, la fin du cauchemar...

L'annonce par le commandant en chef de l'armée de terre, le général Hector Rios Ereau, de sa démission, dimanche 19 avril, a mis un terme à la rébellion des militaires argentins. Le général Ereau, critiqué pour n'avoir pas réussi à réduire les mutins et dont ceux-ci demandaient également le départ, est la première victime du coup de force avorté. Le président Raul Alfonsin a remporté, pour sa part, une importante victoire personnelle.



BUENOS-AIRES
de notre correspondante

« *Joyeuses Pâques !* » Derrière ce vœu symbolique adressé dimanche soir à son peuple, c'est en fait la fin d'un cauchemar qu'annonçait le président Alfonsin. Les cinq cent mille personnes qui attendaient depuis des heures devant la Casa Rosada lui firent alors une ovation dont seul en son temps Juan Domingo Peron avait bénéficié. La crise la plus grave qu'ait dû affronter le gouvernement démocratique sorti des urnes en décembre 1983 s'est terminée de la manière la plus spectaculaire et la plus émouvante qui soit. Le chef de l'Etat lui-même est monté en première ligne pour obtenir la reddition d'une poignée de militaires en rébellion que leurs frères d'armes s'étaient refusés à réprimer, et qui avaient fait vaciller le régime. C'est pratiquement seul que M. Alfonsin s'est rendu au Campo de Mayo, la garnison militaire située à moins de 30 kilomètres de la capitale, pour y rencontrer les mutins et leur demander solennellement de déposer les armes.

Quand, trois heures plus tard, l'hélicoptère qui le ramène du camp se pose sur les terrasses de la Casa Rosada, la foule explose : « *Al-fon-sin !* » rime dans tous les chœurs avec « *Ar-gen-ti-na !* », car elle a déjà appris que tout était fini, que le fantôme de la dictature était retourné au placard de l'histoire. Ce soutien populaire, M. Alfonsin l'a qualifié d'« *extraordinaire* », tout comme il a mis en évidence la solidarité dont toute la société civile a fait preuve en ces heures dramatiques.

Guidé par toutes les chaînes de radio et de télévision, le peuple argentin avait répondu massivement dans toutes les villes du pays à l'appel au secours lancé par un homme qui incarne désormais plus que jamais la démocratie restaurée. Tous les partis politiques, syndicats et organisations — à l'exception du groupuscule trotskiste et d'une partie des mères de la place de Mai — ont signé, dimanche, à la mi-journée, un pacte démocratique qui est un serment pour la défense de la démocratie. Une démocratie descendue dans la rue et qui ponctue, dans un concert d'avertisseurs et de chants de joie, une journée qui a été la dernière mais aussi la plus insoutenable de la crise.

CATHERINE DERIVERY.

(Lire la suite page 3.)

Religieuse et politique

La bataille de Port-Marly

Pas de trêve pascale chez les catholiques de Port-Marly (trois mille six cents habitants, dans les Yvelines) : deux messes ont été célébrées le dimanche 19 avril, l'une dans l'église Saint-Louis, occupée par des traditionalistes, et l'autre dans une salle paroissiale. Sur RTL, la veille, le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon et primat des Gaules, avait fermement désapprouvé l'occupation de cette église. « *Cette bataille est un scandale* », a-t-il dit, mettant en cause « *un noyau politico-religieux* ».

« *Ce n'était pas du Pie V ou du Paul VI, c'était la messe du chanoine !* » Impossible de démêler l'écheveau de Port-Marly sans remonter à l'ancien curé, le chanoine Gaston Roussel, personnage haut en couleurs et « *fort en gueule* », mort en décembre 1985. Restaurateur de la musique polyphonique, il adorait les belles cérémonies et pestait contre les « *messes à guitares* » et le « *modernisme* » dans l'Eglise. Grand résistant, ami de Malraux et gaulliste impénitent, il ne détestait pas les sermons politiques. Mais il vitupérait en chaire l'extrême droite et les intégristes.

Le chanoine Roussel suivait l'ancien calendrier liturgique, célébrait la messe en latin dos à l'assistance et ne distribuait jamais la communion dans la main. Il quêtait pour les Œuvres d'Orient plutôt que pour le Comité catholique contre la faim. Chaque 11 novembre, ses scouts d'Europe montaient la garde au monument aux morts. Il désobéissait parfois à son évêque, mais se mettait au garde-à-vous « *dès qu'il voyait une calotte* ».

Du côté de l'évêché de Versailles, l'erreur d'appréciation a sans doute été de croire que la communauté exceptionnelle qu'il avait créée, de sensibilité bourgeoise et traditionnelle, venue de tous les coins des Yvelines et même de Paris, allait disparaître en même temps que son curé. Elle est restée soudée et les occupants de l'église de Port-Marly, depuis le premier jour, réclament « *le respect d'une communauté historique, avec messe, catéchisme, sacrements et prêtre respectueux de notre sensibilité* ».

Pour ne pas brusquer les choses — il s'en mord les doigts aujourd'hui — Mgr Simonneaux, évêque de Versailles, ne nomme pas tout de suite de nouveau curé, laissant même en fonction les deux assistants du chanoine Roussel, qui célébraient comme lui : le père Isimba, prêtre zaïrois, étudiant prolongé, et le père Pochet, un ancien missionnaire spiritain.

HENRI TINCQ.

(Lire la suite page 7.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Etranger

URSS : le retour en France de Jean Der Sarkissian

« Pendant toute ma vie j'ai eu peur... »

MOSCOU
de notre correspondant

Ce n'est pas un voyageur comme les autres qui est descendu, le dimanche 19 avril, gare du Nord à Paris, du train de Moscou, et qui a pris, le jour même, le train pour Valence. Voilà quarante ans qu'il a quitté la France et trente ans qu'il a multiplié les démarches, frôlant souvent le désespoir, pour y revenir. M. Jean Der Sarkissian était, jusqu'à ce qu'il franchisse la frontière soviétique, samedi 18 avril, un des deux cents Français retenus contre leur gré en URSS, certains depuis la guerre...

M. Der Sarkissian est né en 1930 à Valence (Drôme), de parents arméniens échappés au massacre par les Turcs et réfugiés en France. Ceux-ci décident, en 1947, comme plusieurs milliers d'autres, de s'installer en Arménie soviétique, qu'ils ne connaissent pas, mais que la propagande stalinienne de l'époque décrit sous des couleurs de rêve. Le piège se referme sur eux et sur leurs enfants.

Ce qu'ils découvrent sur place, c'est une misère effroyable et une surveillance policière implacable. Le pain blanc qui leur était servi sur le bateau soviétique venu les chercher à Marseille s'était transformé en pain noir, au propre et au figuré, dès le passage des Dardanelles. Le jeune Der Sarkissian, qui n'a que dix-sept ans à l'époque veut aussitôt repartir. Il n'est est pas question.

« Souvent, on allait à la montagne avec les jeunes de mon âge venus de France et on pleurait », se souvient-il. Kirovakan, la petite ville de montagne où on les a installés n'a alors que 30 000 habitants (elle en a 160 000 aujourd'hui). L'antenne locale du MGB (successeur du NKVD et ancêtre du KGB) veille sur les nouveaux arrivants. Ceux qui se rebiffent ou prononcent en public des paroles malheureuses disparaissent pendant la nuit. Tous se taisent. Le simple fait de demander l'autorisation de rentrer en France provoque l'arrestation immédiate et l'envoi au goulag. Staline règne.

De nombreux Arméniens français dans la même situation ont pu revenir chez eux après la mort du dictateur et la visite en Arménie, en 1956, de Christian Pineau, alors ministre français des affaires étrangères. Pourquoi M. Der Sarkissian a-t-il dû attendre quarante ans ?

Refus de dénonciation... en 1949

Il est possible de lever un coin du voile dès lors que l'intéressé, sa femme (née à Paris en 1932) et leurs trois enfants sont en sécurité. Il s'agit d'une vieille histoire. En 1949, le jeune Der Sarkissian est approché discrètement par le MGB. *« On connaissait tous à Kirovakan cette maison isolée aux volets toujours clos. On faisait un détour pour l'éviter »*, raconte-t-il. On lui demande de surveiller un de ses amis soupçonné d'appartenir à une organisation « bourgeoise » arménienne clandestine et dont il vaut mieux taire le nom parce qu'il vit toujours.

Le jeune homme ne sait que faire. Il s'embrouille. Il sait ce que coûte un refus de collaborer avec la police secrète. Le chef local de celle-ci revient à la charge. Après une grave crise intérieure, le jeune Der Sarkissian refuse et prévient du danger l'ami qu'il est chargé d'espionner en lui faisant jurer de ne rien révéler de leur entretien. Ils n'ont jamais été inquiétés, ni l'un ni l'autre, mais, comme le dit aujourd'hui M. Der Sarkissian, *« depuis ce moment et pendant toute ma vie, j'ai eu peur »*.

M. Der Sarkissian a eu de la chance. Il n'était pas d'usage d'envoyer ainsi promener un responsable de la police secrète en Arménie, sous Staline, en 1949. Mais un « dossier » a dû être ouvert à son nom à cette époque, ce qui explique sans doute l'obstination des autorités locales à lui refuser, depuis 1956, un visa pour rentrer en France. L'obstacle était sans doute à Kirovakan et non à Moscou, où M. Mitterrand avait obtenu, en juillet 1986, l'assurance que M. Der Sarkissian pourrait enfin partir. Il a fallu encore un an de plus...

DOMINIQUE DHOMBRES.

IRLANDE DU NORD

Mobilisation des catholiques à l'occasion des « marches » de Pâques

La « saison » des marches est ouverte en Ulster : manifestations, défilés vont se succéder jusqu'à l'été, chaque communauté, protestante et catholique, affirmant ainsi son identité.

Dimanche 19 avril, dans le bastion républicain de Falls Rose à Belfast, des milliers de personnes se sont rassemblées pour commémorer, comme chaque année, l'insurrection de Pâques des nationalistes irlandais contre les Anglais en 1916 à Dublin. Au son des cornemuses, des fifres et des tambours, drapeaux tricolores (républicains) claquant au vent, ils ont parcouru les quartiers catholiques, défiant ainsi la nouvelle législation selon laquelle toute manifestation doit être déclarée officiellement à la police avec sept jours d'avance.

La police n'a cependant pas cherché à empêcher la parade. Trois Land Rover la précédaient, et un hélicoptère de l'armée l'a constamment survolée. Des policiers ont également photographié les participants au défilé. M. Gerry Adams, le leader du Sinn Fein (la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise, IRA), conduisait la manifestation qui s'est dispersée après une cérémonie au mémorial républicain de Falls Rose, où sont inhumés les hommes de l'IRA.

La veille, à Londonderry, une dizaine de membres de l'IRA, arme au poing, portant cagoule et treillis, avaient posé devant les caméras de télévision et les photographes. L'un d'entre eux a indiqué que *« l'IRA frappera où elle veut et quand elle veut »*. De même, dans un message lu à l'occasion de la manifestation républicaine de dimanche, l'IRA a réaffirmé que *« les Anglais ne seront repoussés hors d'Irlande que par les rafales de mitrailleuses et les bruits d'explosion »*. L'IRA faisait ainsi clairement allusion à l'attentat perpétré en RFA, au mois de mars, contre une base militaire britannique, et à la campagne d'envoi de lettres piégées à des hauts fonctionnaires lancée il y a huit jours.

Les protestants n'ont pas laissé longtemps les catholiques occuper le devant de la scène. Le lundi de Pâques, les unionistes ont organisé leur premier défilé.

Malgré la tension très vive en Irlande du Nord, après les incidents qui avaient marqué l'enterrement d'un militant de l'IRA assassiné par un groupe paramilitaire protestant (obsèques reportées à deux reprises, en raison de la présence de la police qui voulait empêcher l'IRA de « rendre les honneurs » comme il est de tradition), aucun incident n'a encore été signalé.

Mais ce calme est tout relatif : en effet, le corps d'un protestant a été découvert, dimanche, près du village catholique de Carnlough, dans le comté d'Antrim. La police, qui a ouvert une enquête, a indiqué que l'homme portait un badge de l'Association de défense de l'Ulster (groupe paramilitaire protestant) : il se serait aventuré dans le village après avoir participé à un défilé unioniste dans une ville protestante voisine. – *(AFP, Reuter.)*

TURQUIE

Le réveil de l'extrême droite

ISTANBUL
de notre correspondant

Le Parti du travail nationaliste (extrême droite) a tenu, dimanche 19 avril, son premier congrès à Ankara en présence de l'ex-colonel Alpaslan Turkesh, ancien président du Parti de l'action nationaliste, récemment condamné à onze ans de prison (1) par le tribunal militaire d'Ankara.

M. Turkesh, dont le fils a été élu au comité directeur du parti, a mis vingt minutes pour pénétrer, en compagnie de M. Abdulkerim Dogru, le nouveau président, dans le stade où l'attendaient au cri de *« Dieu est grand ! »* une foule de plusieurs milliers de personnes, parmi lesquelles, les commerçants et artisans étaient nombreux. Les slogans juraient fidélité au « Pashbug », le chef de l'ancienne tradition clanique turque, demandaient *« un Etat national et un pouvoir fort »* et *l'« écrasement des communistes »*. Evoquant ceux dont *« le seul crime était d'être partisans de l'Etat »*, le vice-président du parti a lancé un appel à l'amnistie.

De nombreux membres de l'ancien mouvement de la jeunesse nationaliste, les Loups gris, participaient au congrès auquel un ministre du Parti de la mère patrie (ANAP) et le président du parti Juste voie (DYP, droite populiste) avaient envoyé des télégrammes.

Le président démissionnaire, M. Ali Koç, avait été largement battu aux élections législatives partielles de septembre, qui avaient confirmé la faible représentativité de son parti, estimée à moins de 5 %, et la stabilité du déplacement vers l'ANAP d'un grand nombre de voix de l'extrême droite. Le nouveau président, M. Dogru, a été ministre du Parti du salut national (fondamentaliste) dans le gouvernement de coalition formé en 1977 par Bulent Ecevit.

MICHEL FARRÈRE.

(1) Peine couverte par la détention préventive.

Accord avec l'Irak sur la construction d'un oléoduc

Ankara. – Le premier vice-premier ministre irakien, Taha Yassine Ramadan, a quitté la Turquie, vendredi 17 avril, après avoir signé un accord sur la construction d'un nouvel oléoduc et sur la vente à Ankara de plus de 4 millions de tonnes de pétrole en 1987.

M. Ramadan a déclaré, lors d'une conférence de presse, qu'un oléoduc – le troisième entre les deux pays – transporterait 70 000 barils par jour entre Ainzalah, dans le nord de l'Irak, et le centre de production et de raffinage de Batman, dans le sud de la Turquie.

Un protocole économique signé jeudi soir par le ministre irakien du pétrole, Isam Abdoul-Rahim Al-Chalaby, et le ministre turc des finances, Ahmet Kurtcebe Alptamoci, n'a apporté aucune modification au calendrier de rééchelonnement de la dette de 1,2 milliard de dollars de l'Irak envers la Turquie, selon des responsables.

L'Irak a demandé, l'année dernière, un rééchelonnement de sa dette. De source autorisée, on indiquait cependant que cette question ne serait pas examinée avant août, date où l'accord de prêt doit être renouvelé. – *(Reuter.)*

La réunion à Alger du Conseil national palestinien

(Suite de la première page.)

L'Irak et la Jordanie n'ont-ils pas renoué, sans conséquence aucune quant à leur présence sur la scène arabe, leurs relations avec l'Egypte ? Dans le cadre du sommet islamique de Koweït, l'Egypte a siégé sans problème aux côtés des pays arabes. Cet accord boiteux (dont Abou Iyad a admis que la signification pratique devrait être l'objet de discussions au sein du CNP) constitue, toutefois, une victoire pour M. Arafat.

Ce dix-huitième CNP, baptisé « session de l'unité nationale, de la résistance des camps (palestiniens au Liban) et des populations de la partie occupée », marque la fin de quatre ans de brouille entre les organisations palestiniennes. Il devrait consacrer, espèrent nombre de délégués, un nouveau départ pour la cause palestinienne réunifiée. L'unité sera de façade peut-être, mais le fait que ce CNP se tienne est déjà une victoire pour l'OLP, qui démontre ainsi que, malgré les vicissitudes et les tentatives arabes de s'approprier la cause palestinienne, celle-ci n'existe pas en dehors d'elle.

La réapparition d'Abou Nidal

Au delà des divergences qui séparent les organisations palestiniennes, il ne fait pas de doute que ce souci de l'union a été à Alger le plus fort. Cela a même conduit, à l'initiative de la Libye, à admettre aux dicussions préparatoires les proches d'Abou Nidal, regroupés au sein du Fath-Conseil révolutionnaire. La réintroduction d'Abou Nidal – condamné à mort par le Fath en 1974 – dans le jeu palestinien pose, d'ailleurs, beaucoup de questions parmi les délégués présents, dont certains ne cachent pas leurs réticences.

Abou Nidal, qui se trouverait toujours en Algérie, a eu un entretien avec Abou Jihad, commandant en chef adjoint des forces militaires palestiniennes et, assurent de bonnes sources, avec M. Yasser Arafat. Cela ne signifie pas, souligne-t-on du côté du Fatah, que les problèmes soient réglés. *« Le contentieux est lourd et devra être examiné point par point »*, déclare ainsi un responsable. En attendant, la participation du Fath-Conseil révolutionnaire au CNP, en tant qu'organisation, n'est pas à l'ordre du jour, mais certains de ses membres pouraient y être admis comme personnalités indépendantes. Interrogé sur cette présence, Abou Iyad a déclaré, dimanche, que la décision de ne pas pratiquer la lutte armée en dehors des territoires occupés, réaffirmée par M. Yasser Arafat au Caire, le 7 novembre 1985, s'appliquait à tout le monde.

En fait, les responsables palestiniens s'emploient à souligner que la présence d'Abou Nidal ne signifie pas, au contraire, un appui au terrorisme mais, comme le dit un responsable du PC : *« Il faut l'aider à revenir à une attitude politique ; ses protecteurs, tour à tour irakiens, syriens, libyens, l'ont lâché, autant l'amener à de meilleurs sentiments. »*

La guerre des camps du Liban, dans laquelle les Palestiniens ont affronté ensemble, toutes tendances confondues, la milice chiite Amal, principal allié de Damas, a pesé lourd en faveur de la réunification. *« Si cette guerre a facilité l'unité de nos rangs, tous ces morts n'auront pas été inutiles »*, nous disait, en décembre dernier, un combattant du village de Magdouche.

Aujourd'hui, même les organisations pro-syriennes présentes à Alger condamnent l'action de Damas au Liban, qui a sans nul doute renforcé leur conviction qu'il n'y avait point de salut sans l'union.

Derrière la réunion d'Alger – dont les principaux artisans ont été, sans aucun doute, l'URSS, l'Algérie et, dans une moindre mesure, la Libye et le Yémen du Sud – se profile, en fait, un prochain sommet arabe que les plus optimistes voient déjà se tenir en juin après le Ramadan et, au-delà, la conférence internationale sur la paix au Proche-Orient dont le processus a été relancé en juillet dernier par M. Gorbatchev lors du voyage de M. Mitterrand à Moscou. *« Ce CNP était une premier pas indispensable pour rendre crédible toute exigence de participation palestitienne indépendante à la conférence internationale »*, estime aussi un membre du Front démocratique de M. Hawatmeh.

Sans préjuger des débats qui risquent d'être parfois houleux, on peut, cependant, penser que l'ouverture du CNP est déjà un succès pour les Palestiniens en général et pour M. Yasser Arafat en particulier. *A contrario*, c'est un échec pour Damas, qui, en l'état actuel, a pratiquement perdu la carte palestinienne. Certes, le pragmatisme syrien peut toujours réserver quelques surprises, mais le vide laissé jusqu'à maintenant par Damas à l'ouverture de ce CNP est significatif.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Attentisme et prudence à Amman

AMMAN
de notre correspondant

A la veille de l'ouverture, lundi 20 avril à Alger, des travaux du Conseil national palestinien (CNP), les dirigeants jordaniens affichaient une sérénité qui, même si elle n'est pas partagée par tout le monde à Amman, contraste avec la fébrilité des débats de ces derniers jours au sein de l'OLP. Les informations faisant état de l'abrogation de l'accord jordano-palestinien du 11 février 1985 par M. Yasser Arafat, n'ont ainsi donné lieu à aucun commentaire officiel dans la capitale jordanienne, où l'on attend sa confirmation par les instances dirigeantes de la centrale palestinienne.

La réaction jordanienne est cependant prête. Elle a été mise au point samedi lors d'une réunion du conseil des ministres. Elle sera modérée, assurent des sources gouvernementales jordaniennes. Apparemment soucieux de ne pas envenimer les choses, le gouvernement se bornerait à manifester sa désapprobation tout en affirmant sa volonté de *« continuer à coopérer avec les Palestiniens dans l'esprit de l'accord d'Amman »* et de poursuivre ses efforts en vue de la convocation d'une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient.

Si le ministre des affaires étrangères, M. Taher Masri, estimait récemment que l'abrogation de l'accord d'Amman par l'OLP aurait un effet négatif sur ces efforts, les dirigeants palestiniens semblent aujourd'hui résignés à l'inévitable. Ils continuent de soutenir que toutes les parties concernées, y compris l'organisation de M. Arafat, doivent être invitées à cette conférence. *« Mais si l'OLP rejette les termes de cette invitation* [c'est-à-dire notamment la reconnaissance des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU comme base de négociation], *remettant ainsi en cause sa participation, elle en portera la responsabilité historique et se condamnera elle-même à l'isolement »*, précise un haut responsable jordanien qui a requis l'anonymat.

En attendant, aucun représentant officiel de la Jordanie n'assistera aux travaux du CNP. De même qu'il a essayé de reprendre langue avec le président syrien Hafez El Assad, M. Yasser Arafat a adressé tout récemment un message au roi Hussein, l'invitant notamment à dépêcher une délégation à Alger. Mais les dirigeants jordaniens n'y ont apparemment pas donné suite.

EMMANUEL JARRY.

● **Un otage turc blessé au Kurdistan irakien.** – Un ingénieur turc, Ali Selvi, enlevé il y a deux semaines dans la région de Tasloga par des pechmergas de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de M. Jalal Tolabani, a été grièvement blessé lors d'un bombardement de l'aviation irakienne. Selon un communiqué de l'UPK publié à Paris, M. Selvi était détenu dans un village situé dans la zone contrôlée par l'UPK au nord-ouest de Souleimaniyé. Toujours selon le communiqué kurde, ce village ainsi que sept autres se trouvant à proximité ont été bombardés le 15 avril par des avions irakiens qui ont utilisé des bombes chimiques faisant 15 blessés graves.

● **Conférence, en Libye, des « forces révolutionnaires », du Pacifique sud.** – Une conférence des « forces révolutionnaires et progressistes et des mouvements de paix de la région du Pacifique sud » se tient ce samedi 18 et dimanche 19 avril à Misrata (à l'est de Tripoli), a indiqué vendredi l'agence libyenne JANA. *« La tenue de cette conférence sur le sol libyen atteste de la solidarité des peuples de la région du Pacifique avec le peuple libyen, qui célèbre le premier anniversaire de sa riposte à l'agression américaine, le 15 avril 1986 »*, a ajouté JANA. L'agence n'indique pas de quels mouvements il s'agit ni de quels pays ils proviennent. – *(AFP.)*

Proche-Orient

ISRAËL

Infiltration de commandos palestiniens et représailles contre un camp au Liban sud

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les chefs d'état-major changent, les problèmes demeurent... A peine entré en fonctions, dimanche 19 avril, le nouveau chef d'état-major de Tsahal, le général Dan Shomron, a été brusquement confronté au problème de la précarité de la situation à la frontière nord d'Israël. Et cela sous son double aspect : les infiltrations des commandos palestiniens et les attaques des milices chiites contre la zone de sécurité au Liban sud.

Depuis près d'un an, aucun commando palestinien n'avait réussi à s'introduire par le Liban sud en territoire israélien. Dimanche matin, à l'aube, des indices de l'infiltration ont été détectés à la frontière et l'état d'alerte a été donné dans les localités de Haute-Galilée. L'engagement a eu lieu près du kibboutz Manara. Le commando palestinien a ouvert le feu le premier, tuant deux soldats israéliens : un officier et un sous-officier. Puis un autre détachement israélien a riposté et a tué les trois assaillants.

Des tracts du Fath ont été retrouvés, réclamant la libération des prisonniers palestiniens détenus en Israël. L'hypothèse retenue par les milieux militaires israéliens est que le commando était parti de Saïda et avait pour mission de commettre une opération spectaculaire de prise d'otages dans une localité de Haute-Galilée, à l'occasion de la réunion du Conseil national palestinien à Alger. Dimanche après-midi, des hélicoptères de combat israéliens ont bombardé le camp palestinien de Rachidiyeh au Liban sud, tuant une femme et blessant trois autres personnes.

A Jérusalem, on explique qu'il n'y a aucun rapport entre cette opération avortée du commando palestinien et l'accrochage de la veille avec les miliciens chiites du Hezbollah. Contrairement aux Palestiniens, les chiites ne cherchent pas à s'infiltrer en territoire israélien ; ils axent toutes leurs attaques contre la zone de sécurité au Liban sud. Ils y ont subi, samedi matin, un cuisant revers. Un groupe d'une cinquantaine de miliciens du Hezbollah a tenté de prendre d'assaut une position de l'ALS (l'Armée du Liban sud entraînée et financée par Israël), dans le secteur central de la zone de sécurité.

En décembre dernier, les Hezbollahs avaient réussi par ce genre d'attaque à infliger des pertes sévères à l'ALS. Mais, depuis, des modifications ont été apportées au dispositif de défense de la zone de sécurité. Les positions de l'ALS ont été renforcées et un système d'intervention rapide de l'armée israélienne – notamment à l'aide d'hélicoptères de combat – a été mis au point. Ce dispositif a parfaitement fonctionné, samedi matin, et dix-huit miliciens du Hezbollah ont été abattus au cours de l'accrochage.

Le commandant du secteur, le général Yossi Peled, s'est félicité de ces résultats. Mais il s'attend que les chiites accentuent leur pression sur la zone de sécurité. Et dans les localités frontalières israéliennes de Haute-Galilée, où des roquettes de Katioucha ont déjà fait des dégâts la semaine dernière, on a le sentiment d'entrer dans une nouvelle période d'instabilité.

(Intérim.)

L'URSS aurait annulé la visite d'une délégation consulaire

Koweït *(AFP)*. – L'URSS a pris la décision d'annuler la visite d'une délégation consulaire soviétique en Israël, après que *« Jérusalem eut tenté d'utiliser cette visite à des fins de chantage et de propagande »*, a déclaré, dimanche 19 avril à Koweït, l'un des vice-ministres soviétiques des affaires étrangères, M. Vladimir Petrovski.

La visite, qui était attendue pour le mois d'avril, était destinée, en principe, à examiner la situation de *« certains citoyens soviétiques travaillant, pour la plupart, dans des institutions religieuses »* en Israël et à résoudre des questions en rapport avec des biens immobiliers soviétiques en Israël.

M. Petrovski a, d'autre part, démenti que l'URSS ait conclu un accord avec *« une partie donnée pour permettre l'émigration de juifs, de façon périodique, en Israël. L'émigration des juifs soviétiques obéit à des décisions prises ponctuellement et séparément »*, a-t-il affirmé.

[Les déclarations de M. Petrovski sont d'autant plus surprenantes qu'elles ont été prononcées au cours d'un séjour dans un pays arabe et qu'aucune information en provenance de Moscou ne laissait prévoir l'interruption du processus de « normalisation consulaire » israélo-soviétique. Ces propos n'avaient toujours suscité, lundi en fin de matinée, aucune réaction en Israël.]

LIBYE : après les défaites dans le nord du Tchad

De l'art d'escamoter les réalités gênantes...

TRIPOLI
de notre envoyé spécial

Dans ses malheurs tchadiens, le colonel Kadhafi aura au moins eu le bénéfice du calendrier si l'on peut dire. Car le premier anniversaire du raid américain contre la Libye, célébré en fanfare mi-avril, fêté comme une *« grande victoire de la petite Jamahiriya sur l'impérialisme »*, est tombé à point : juste au moment où il fallait faire oublier, ou tenter d'occulter, les retentissantes défaites que Tripoli vient de subir dans le nord du Tchad.

Ainsi, alors que tout autre serait porté à l'accablement, le colonel pavoise. Qu'importe le Tchad : l'essentiel est aujourd'hui de commémorer longuement – pendant une semaine – et comme un haut fait de résistance, l'attaque dont la Libye fut victime il y a un an (*le Monde* du 16 avril). Les troupes libyennes sont en déroute, mais Tripoli est en fête (officiellement) : délégations étrangères invitées pour cet anniversaire, murs couverts d'affiches dénonçant l'*« agression américaine »*, émissions de timbres commémoratifs, défilés d'écoliers en uniforme militaire, etc. Qui parle de défaite ?

Le colonel Kadhafi est passé maître dans cet art d'escamoter les réalités gênantes, de brouiller l'événement afin de le retourner à son profit. A ce niveau, ce n'est plus seulement de l'aplomb, du culot ou de la manipulation ; c'est une manière de gouverner. Et cela rend d'autant plus difficile toute tentative d'évaluer l'impact du fiasco tchadien sur le régime.

Dans cette atmosphère de fête nationale quelque peu irréelle, les autorités nient, d'ailleurs, farouchement qu'elles viennent de connaître certains déboires dans le nord du Tchad. Depuis janvier, la thèse officielle n'a pas varié. Elle est d'une logique en béton : les troupes libyenne n'ont pu essuyer de revers dans cette région pour la bonne et simple raison qu'elles ne s'y trouvent pas. Les combats qui s'y sont déroulés ont opposé les troupes de N'Djamena à celles de l'opposition tchadienne regroupée autour du GUNT... Dès lors, il est inutile de démentir ou de commenter ce qui n'a pas eu lieu, et les médias de Tripoli ont ainsi passé sous silence la plus grave défaite jamais enregistrée par le régime.

Contre toute évidence, on maintient la fiction : la grande palmeraie de Faya-Largeau, reconquise le 27 mars par les forces du président tchadien Hissène Habré, de même que la très importante base militaire de Ouadi-Doum, tombée le 22 mars, étaient aux mains du GUNT et non des troupes libyennes.

Evidemment, la dialectique kadhafiste a ses limites. La population n'est pas dupe, à en croire des sources diplomatiques. Mais elle ignore sans doute l'ampleur de la débâcle : trois à quatre mille morts (selon les chiffres de N'Djamena), mille prisonniers, plusieurs centaines de millions de dollars de matériel laissé sur le terrain, et les forces libyennes chassées de leurs principaux point d'appui dans le nord du Tchad.

> *Dans la population, qui n'est pas dupe, un sentiment diffus d'amertume, de gâchis et d'inquiétude...*

Pour autant, à Tripoli, personne ne s'attend que la guerre du Tchad mobilise sérieusement les Libyens contre le régime. Jusqu'à présent, la population a toujours répondu avec passivité, sinon indifférence, aux déboires provoqués par les aventures étrangères du « guide ». Reste un sentiment diffus d'amertume, de gâchis et d'inquiétude, dont font part les milieux diplomatiques à Tripoli. Il expliquerait, entre autres, que les Tripolitains – du moins les adultes – soient restés totalement étrangers aux festivités de ces derniers jours.

Si le danger, pour le colonel Kadhafi, ne vient pas de la rue, peut-il surgir d'une armée une fois de plus humiliée, plus encore qu'elle ne l'avait été lors du raid de l'an passé ? Là encore, les familiers de la politique libyenne sont prudents. L'armée – dont le colonel se méfie – reste sous l'étroite surveillance des comités révolutionnaires, la garde prétorienne du régime. Les officiers supérieurs sont constamment changés de garnison, et les dépôts d'armes sont sous la garde des fidèles du pouvoir.

En outre, si la défaite au Tchad a été brutale, elle a peut-être moins surpris à Tripoli qu'à N'Djamena ou à Paris. Il y a longtemps que nombre d'observateurs locaux avaient prédit que les troupes de la Jamahiriya, passée une première défaite en janvier dernier, à Fada, ne seraient capables que d'un *« baroud d'honneur »* face aux forces du président Habré. Le corps expéditionnaire dépêché au Tchad – quelque 15 000 hommes – était un ensemble disparate, aux capacités opérationnelles limitées, composé d'éléments aussi peu motivés les uns que les autres : des soldats de métier, certes, mais aussi un grand nombre de réservistes peu ou mal entraînés, et un reliquat d'étrangers, arabes ou africains, mercenaires malgré eux, traîne-misère venus en Libye avec la promesse de se voir attribuer un emploi civil et qui se sont retrouvés plus ou moins enrôlés de force pour aller combattre dans un désert inconnu. Le lourd matériel soviétique s'est avéré mal adapté à la guerre de mouvement imposé par les colonnes motorisées tchadiennes : Toyota contre T-54 enterrés dans le sable...

L'état-major libyen en tirera sans doute des leçons de stratégie. Le matériel sera remplacé en puisant dans le formidable arsenal dont l'URSS a doté la Libye – sans qu'il soit même besoin de passer de nouvelles commandes à Moscou. L'appui du Kremlin ne paraît d'ailleurs pas devoir manquer, comme en témoigne la visite que le premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Vorontsov, vient d'effectuer à Tripoli. Mais dans un pays où les liens familiaux et tribaux sont très forts, il y a d'autres plaies qui, elles, ne seront pas si aisément pansées. Un millier de prisonniers, c'est beaucoup, et la hiérarchie militaire aurait été particulièrement affectée par la capture d'un des officiers supérieurs les plus respectés du pays, le colonel Khalifa Aftar, qui commandait la garnison de Ouadi-Doum.

Cela explique sans doute que le « guide » ait réagi – dit-on – avec prudence et modération à la défaite de son armée. La rumeur veut qu'il ait promu et non sanctionné les officiers commandant le corps expéditionnaire au Tchad. L'opinion la plus souvent avancée dans les milieux diplomatiques est qu'il n'envisage pas, pour le moment, de se lancer, dans une seconde expédition, à la reconquête des localités perdues. L'option retenue paraît plutôt diplomatique : susciter un nouveau regroupement de l'opposition tchadienne et empêcher, à tout prix, que la principale figure de cette dernière, M. Goukouni Oueddei, ne rallie N'Djamena et ne consolide ainsi définitivement le pouvoir du président Habré, « bête noire » du colonel.

A moins, bien sûr, que M. Habré ne décide de poursuivre le combat et de lancer ses troupes encore plus au nord, au-delà des zones reprises en mars, pour aller s'emparer de la bande d'Aozou – cette portion de désert contestée, à la frontière entre les deux pays, et annexée par la Libye (*le Monde* du 31 mars).

Mais alors, le scénario pourrait être tout différent de celui qui vient d'avoir lieu à Faya-Largeau et à Ouadi-Doum. S'il ne fait pas de doute, pour tout Libyen, que ces deux localités sont bien évidemment tchadiennes, il en va peut-être autrement en ce qui concerne Aozou : le cas est au moins discutable. Et aucun observateur à Tripoli ne veut exclure qu'une attaque sur Aozou ne puisse déclencher un réflexe nationaliste au sein de l'armée libyenne. Cette dernière serait alors beaucoup plus motivée pour assurer la défense d'une région perçue comme partie intégrante du territoire national.

Il n'est pas certain non plus que la France et les Etats-Unis soient dans cette hypothèse aussi ouvertement disposés à accorder leur soutien logistique au président Habré. L'armée de Tripoli, qui disposerait déjà de quelque onze mille hommes dans la région d'Aozou, se battrait, en outre, beaucoup plus près de ses lignes arrière et, notamment, des grandes bases de Khoufra et Sebha, qui abriteraient près de vingt mille soldats. A Faya-Largeau et à Ouadi-Doum, le colonel Kadhafi a reçu des coups dont il est encore difficile d'évaluer les conséquences intérieures ; il n'est pas sûr qu'une bataille pour Aozou se présenterait sous un jour aussi défavorable.

ALAIN FRACHON.

Amériques

La reddition des militaires en rébellion

En Argentine, la fin du cauchemar...

(Suite de la première page.)

Tout commence presque sans que l'on y prenne garde mardi dernier. Au soir de ce jour-là, un commandant, Ernesto Barreiro, soupçonné d'avoir torturé sous la dictature (1976-1983), fait savoir qu'il ne se rendra pas à la convocation du tribunal fédéral de Cordoba pour répondre à ces accusations.

Le lendemain, effectivement, Barreiro est absent à l'appel des juges. Ceux-ci, conformément à la loi, le déclarent alors *« rebelle »* et ordonnent sa capture.

Mais le commandant n'est pas décidé à se laisser faire. Il se réfugie dans la caserne du 14e régiment d'infanterie aéroportée de Cordoba où il sait pouvoir compter sur la protection de ses frères d'armes. Et, mercredi soir, personne ne peut ignorer qu'une crise grave est déclenchée. Les cinq cents officiers et hommes de troupe de ce régiment s'opposent, en effet, à l'arrestaion du commandant et se retranchent dans leur caserne.

Le président Alfonsin, qui croyait pouvoir jouir des congés de Pâques en sa résidence familiale de Chascomus (à 100 kilomètres au sud de Buenos-Aires), revient en hâte à Buenos-Aires et s'installe à la Casa Rosada qu'il ne va plus quitter jusqu'à dimanche soir. Très vite, il prend conscience qu'il ne peut pas compter sur son armée pour mater une rébellion qui s'est étendue à Buenos-Aire où, dans l'enceinte de l'école d'infanterie du Campo de Mayo, soixante-dix officiers se sont retranchés sous la direction du lieutenant-colonel Aldo Rico, un héros de la guerre des Malouines (1982), très populaire auprès des cadres subalternes de l'armée.

A Buenos-Aires, ce n'est plus seulement de la protection du commandant Barreiro qu'il s'agit. Les mutins exigent une *« solution politique »*, c'est-à-dire une amnistie pour tous les militaires condamnés ou poursuivis pour leurs actes pendant la « sale guerre », la répression qui, sous la dictature, a fait dix mille morts ou disparus. Ils réclament aussi la démission du chef d'état-major général de l'armée de terre, coupable à leurs yeux de ne pas avoir transmis fidèlement au gouvernement les *« préoccupations »* de ses troupes, et d'avoir laissé la justice faire son œuvre.

Deux exigences auxquelles le président Alfonsin répond solennellement, vendredi, devant la Chambre des députés, en affirmant que la démocratie ne se négocie pas, et que le temps des coups d'Etat et des diktats militaires est définitivement révolu. Quelques heures plus tard, il peut penser avoir gagner la partie. Les rebelles de Cordoba déposent, en effet, les armes après la « fuite » du commandant Barreiro. Samedi, le gouvernement, tout en appelant la population à ne pas se démobiliser, fait preuve d'optimisme. L'affaire semble pouvoir être réglée en quelques heures, le temps de réduire ou de persuader les soixante-dix rebelles du Campo-de-Mayo.

« La démocratie est sauvée »

M. Alfonsi intervient une nouvelle fois sur toutes les chaînes de radio et de télévision pour exhorter les mutins à se rendre et éviter toute effusion de sang inutile. Selon ses proches, cette attitude n'est dictée que par le souci du président de régler le problème pacifiquement. Mais, dans la nuit de samedi à dimanche, la vérité apparaît. Des sources officielles admettent que les supérieurs de l'armée n'ont pu obtenir de leurs officiers subalternes qu'ils consentent à réprimer par la force leurs camarades retranchés.

Lâché par son armée et dans l'impossibilité de satisfaire les exigences des mutins sans que le régime tout entier y perde la face, le chef de l'Etat redouble ses appels à la mobilisation populaire en même temps qu'il s'entretient sans interruption avec tous les dirigeants civils et militaires de la nation.

En début d'après-midi, dimanche, il apparaît au balcon de la Casa Rosada et annonce qu'il se rendra personnellement au campo de Mayo pour, en sa qualité de chef suprême des armées, demander solennellement aux rebelles qu'ils rentrent dans le rang.

Les traits ravagés par la fatigue, la voix laissant échapper des cassures qui ressemblent à des sanglots réprimés, M. Alfonsin s'offre en dernier recours contre la chute des institutions.

« Ne partez pas, déclare-t-il aux centaines de milliers de personnes massées sur la place de Mai et troublées par l'intensité dramatique de l'instant. *J'espère que, dans un moment, je reviendrai vous dire que tout est fini, que la démocratie est sauvée et que vous pouvez regagner vos foyers pour embrasser vos enfants et leur dire que la peur est passée. »* Trois heures plus tard, son vœu est exaucé.

Dès l'annonce de la fin de la crise, le pays entier explose de joie. Nul parmi les dirigeants politiques ou les simples citoyens ne songe à penser au lendemain. Jamais la mobilisation populaire n'a été si complète et constante, jamais le consensus politique n'a été si unanime. Toutes les données politiques et sociales sont bouleversées, toutes les spéculations sont permises. Mais, dimanche soir, M. Alfonsin n'en était pas là. Il a regagné sa résidence d'Olivos, dans la banlieue de Buenos-Aires, pour y prendre un repos mérité. Et rêver peut-être au mois d'avril béni qu'il est en train de vivre.

En un peu plus de deux semaines, il a, en effet, reçu le pape et obtenu de lui un appui sur presque tous les points de sa politique. Il a signé avec ses créditeurs un accord de la plus haute importance sur le refinancement de la dette extérieure et, enfin, il est entré dans la légende en venant spectaculairement à bout d'une crise qui aurait pu lui être fatale.

CATHERINE DERIVERY.

BANGLADESH : le drame du surpeuplement

La résistance des « mécréants » chakmas

Les organisations humanitaires internationales se montrent de plus en plus inquiètes de la détérioration de la situation dans les Chittagong Hill Tracts, une région reculée du Bangladesh, frontalière de l'Inde et de la Birmanie, interdite aux étrangers, où elles ont dénoncé ces derniers temps des violations des droits de l'homme. Les victimes en sont les populations autochtones, de souche tibéto-birmane et de religion bouddhiste, repoussées par l'armée qui favorise l'installation de colons musulmans. Après Amnesty International et Survival International, le Groupe international de travail sur les affaires indigènes (IWGIA), établi à Copenhague, vient à son tour de dénoncer, dans son rapport annuel, un *« génocide »* contre la principale ethnie montagnarde, les Chakmas (1).

L'installation de colons musulmans dans les Chittagong Hill Tracts résulte de l'état de misère du Bangladesh. La population, déjà supérieure à 100 millions de personnes, devrait atteindre quelque 130 millions d'ici la fin du siècle, sur un territoire grand comme le quart de la France. Face à cette énorme masse humaine, la région montagneuse à l'est de Chittagong est un espace ouvert : 600 000 habitants seulement, pour 5 000 kilomètres carrés couverts de forêt. Au problème ethnique et religieux que pose l'implantation des colons s'ajoute un problème politique, le Bangladesh accusant l'Inde d'armer les séparatistes chakmas. Près de 50 000 réfugiés chakmas ayant fui les violences s'entassent à présent dans des camps de l'Etat indien de Tripura.

RANGAMATI
de notre envoyé spécial

Miradors dominant les alentours, camps fortifiés le long de la route serpentant entre les collines, convois de l'armée et colonnes de soldats en tenue de combat : à peine quittée la plaine encore grouillante des environs de Chittagong et passé le premier poste de contrôle, l'atmosphère bascule. Si ce paysage vallonné, parsemé de rizières et recouvert d'une dense végétation tropicale devait inciter à la quiétude, les Chittagong Hill Tracts donnent aujourd'hui d'emblée l'impression d'un pays occupé.

D'ailleurs, il y a longtemps que cette région névralgique du sud-est du Bengladesh, enserrée entre les Etats indiens du Tripura et du Mizoram au nord, de la Birmanie sur son flanc oriental, est pratiquement fermée aux étrangers et plus encore aux regards indiscrets des journalistes. Les rares informations qui filtrent parfois émanent de témoignages de réfugiés fuyant par milliers les exactions de l'armée bengladeshie pour gagner les territoires *indiens avoisinants.*

Une incursion à la sauvette, même de quelques heures seulement, permet rapidement de prendre la mesure de la tension ambiante et de la guerre oubliée qui sévit depuis une douzaine d'années dans ce coin perdu du monde. *« Un génocide silencieux »*, nous dira un moine bouddhiste de la communauté des Chakmas, la plus importante parmi les autochtones de la région. Et cela dans l'indifférence de l'opinion internationale malgré les moyens modernes de communication.

Pourtant, depuis quelques années déjà, des organisations humanitaires comme Amnesty International et Survival International tentent d'attirer l'attention sur les violences commises par les forces de l'ordre contre les populations civiles des collines de Chittagong. Mais, aux appels pressants qui lui ont été lancés pour mettre fin à un programme de colonisation, qui menace l'existence même des autochtones, et permettre à une commission d'enquêter sur place sur les violations des droits de l'homme, le gouvernement de Dacca répond imperturbablement : *« La question de discrimination, transfert ou décimation de groupes de minorités ethniques ne se pose pas. »*

Tout en vantant les charmes de ces collines parsemées de lacs, l'office du tourisme avertit cependant l'étranger qu'il doit solliciter un permis spécial au ministère de l'intérieur. A Chittagong, il lui est d'ailleurs vivement déconseillé de se rendre dans ces parages jugés « dangereux ». A en croire Dacca, plus de mille civils et deux cents soldats bengladeshis ont été tués depuis le début de la guérilla en 1975.

Découverte de pétrole

A l'origine du conflit, le choc culturel entre les populations autochtones de souche tibéto-birmane, en grande partie bouddhistes, et les colons musulmans. En quête d'espace vital, ils viennent des plaines surpeuplées et misérables du delta avec les encouragements du gouvernement. Dans les années 60 déjà, du temps du Pakistan, la construction du lac d'accumulation du barrage de Kaptaï avait recouvert 40 % des terres cultivables et entraîné le déplacement forcé de cent mille indigènes.

C'est de cette époque que date la création du mouvement des Shanti Bahini, les « combattants de la paix ». Animée par les Chakmas, qui représentent près de la moitié du million d'habitants des collines de Chittagong, cette organisation visait d'abord à protéger les villages, la culture, la langue et le mode de vie des populations locales, menacés par l'avance musulmane. Pourchassés par les autorités, les Shanti Bahini devaient ensuite prendre le maquis et se lancer dans des opérations de guérilla, dans l'espoir d'obtenir l'autonomie de cette région d'environ 14 200 kilomètres carrés.

La découverte de pétrole et l'intensification du programme de colonisation ont encore aggravé les animosités ; sous prétexte de combattre la guérilla, la zone a été placée sous administration militaire, ce qui n'a fait qu'ajouter au ressentiment local. Depuis un an, le nombre des accrochages entre les forces de l'ordre et les Shanti Bahini est en augmentation, de même que les représailles. Les maquisards tendent des embuscades, font sauter des ponts ou attaquer des agglomérations d'émigrés musulmans. Début janvier, la guérilla a détruit une centrale électrique à Dighinala à une cinquantaine de kilomètres de la frontière indienne. La presse, qui demeure sous la coupe des autorités, parle des dommages causés par ceux qu'elle appelle des *« mécréants »*, mais passe systématiquement sous silence les exactions de l'armée.

Sur place, cependant, la réalité tranche singulièrement avec le discours officiel. A une cinquantaine de kilomètres de Chittagong, dans le premier village des collines, les robes safran des moines et la présence de femmes au marché indiquent qu'on se trouve en territoire bouddhiste. Ici, plus de ségrégation entre les sexes, et la foule se révèle moins bruyante que dans la plaine. On remarque bien la présence de colons bengalais musulmans, mais, tout en se côtoyant, les deux communautés feignent de s'ignorer.

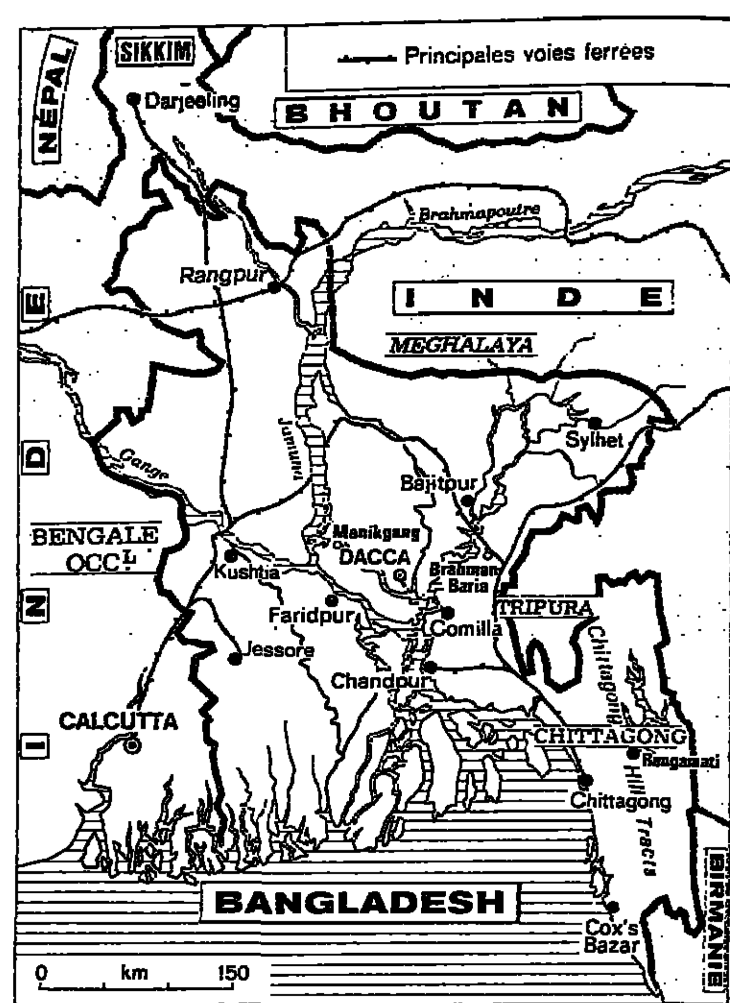
Les quelques jeunes Chakmas qui prennent le risque de parler sont formels : la répression s'est nettement accentuée ces derniers mois, allant de pair avec une recrudescence des activités des Shanti Bahini. Les forces gouvernementales sont accusées d'avoir assassiné des centaines de civils et de pratiquer la politique de la terre brûlée. Des hameaux entiers auraient été rayés de la carte. Les autorités procéderaient aussi à des déplacements forcés de la population, contrainte de se regrouper dans des *« villages protégés »*. D'autres excès sont reprochés aux troupes régulières, secondées par des extrémistes musulmans : viols et enlèvements de femmes, maisons mises à sac, recours à la torture et exécutions sommaires.

L'étranger, dans ce village, ne passe pas inaperçu. Aussi, en retournant à la voiture, sommes-nous interpellés par deux commissaires en civil qui nous intiment l'ordre de les suivre au poste de contrôle. Après un examen minutieux de notre passeport, notre présence est signalée par radio à l'état-major de la zone. Escortée par un sous-officier, nous pourrons continuer notre route jusqu'à Rangamati, où le commandant de la garnison souhaite s'enquérir des raisons de notre visite. Nous sommes prévenus qu'il est interdit de s'arrêter en chemin et encore plus de prendre des photos.

Protéger les étrangers

A l'entrée du chef-lieu du district, nouveau contrôle encore plus rigoureux avec d'interminables formulaires d'enregistrement à remplir. A peine arrivés dans la rue principale de Rangamati, le long du lac artificiel, nous nous retrouvons pris dans une manifestation de plusieurs centaines de jeunes Chakmas.

Comme ailleurs au Bengladesh depuis fin janvier, ils protestent contre la hausse des tarifs des transports, mais ils scandent aussi des slogans dénonçant la répression et réclamant le respect des droits de leur communauté. Plusieurs camions de soldats et des forces para-militaires des Banglsdesh Defense Riffles suivent le défilé. Au carrefour du commandement général de l'armée, d'autres militaires ont pris position et bloquent le passage. Alors que le cortège était résolument pacifique, les forces de l'ordre chargent à coups de grenades lacrymogènes et pourchassent les manifestants dans les rues en contrebas.



A l'état-major de l'armée, le commandant de la place nous reçoit alors que des manifestants arrêtés sont amenés dans une cour attenante. *« Vous avez pu constater vous-mêmes*, commente l'officier, *le climat d'insécurité que les mécréants font régner dans les Hill Tracts. C'est pour protéger les étrangers que nous ne voulons pas qu'ils viennent dans ces parages. »*

Toujours escortés, nous sommes ensuite autorisés à aller nous restaurer au motel de l'office du tourisme surplombant le lac, avec injonction de ne pas traîner et de faire demi-tour le plus rapidement possible. Dès 3 heures de l'après-midi, les routes sont fermées, des barrages mis en place, et plus aucun véhicule civil ne peut circuler dans les collines. Il nous est également formellement interdit d'entrer dans les pagodes car, avertit l'officier, *« les moines bouddhistes pourraient vous dévaliser »*. De même, impossible de faire un tour sur le lac ni de se rendre au village autochtone voisin de Rangapani *« où des troubles ont éclaté »*. Le motel où nous déjeunons est désespérément vide, malgré la beauté du site. Il est vrai que l'accueil officiel à Rangamati n'est guère de nature à encourager le tourisme.

Faussant un instant compagnie à nos accompagnateurs, nous parvenons tout de même à visiter un monastère. Les moines et les jeunes Chakmas confirment les témoignages précédents. En résistant à la colonisation de leurs terres, les Shanti Bahini se battent d'abord pour la survie de leur communauté et des autres populations tibéto-birmanes directement dans leur altérité. Les opérations de nettoyage lancées ces dernières semaines par l'armée ont fait des dizaines de morts parmi les civils, entraînant un nouvel exode vers l'Inde.

La présence de réfugiés chakmas dans des camps provisoires ouverts en territoire indien, dans le Tripura, suscite de sérieux tiraillements entre Dacca et New-Delhi, comme le président Ershad vient encore de le rappeler devant le Parlement ; le Bangladesh aurait accepté le rapatriement de vingt-quatre mille Chakmas à partir du 15 janvier. Malgré ces assurances, les pourparlers traînent en longueur, et surtout les réfugiés craignent d'être victimes de représailles en cas de retour.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(1) Voir le rapport d'Amnesty International de septembre 1986, « Tortures et assassinats illégaux dans les Chittagong Hill Tracts ».

L'attente de 72 orphelins acceptés par la France

Soixante-douze enfants, âgés de dix à douze ans, orphelins et souffrant de malnutrition, victimes d'un imbroglio diplomatique autour d'un conflit hérité de l'âge colonial... Le paradoxe est que la difficulté ne vient même pas du manque de moyens matériels. Depuis l'an dernier, les familles françaises disposées à accueillir, à titre temporaire au moins, ces petits Chakmas, qui ont fui en Inde après une attaque contre leur orphelinat, attendent le bon vouloir des administrations indienne et bengladeshie qui se refusent toujours à émettre les visas nécessaires. Du côté indien, c'est un « oui » sous réserve de l'accord de Dacca. Du côté bengladeshi, on se retranche derrière la thèse officielle qui nie l'existence d'une guérilla dans les *Chittagong Hill Tracts.* L'association « Partage avec les enfants du tiers-monde » (1), qui a pris en charge ces enfants, désespère de les faire venir en France, en dépit du soutien apporté notamment par Danièle Mitterrand à son action. Elle abandonne, du coup, sa réserve, pour tenter d'émouvoir les gouvernements des pays donateurs, qui devaient se réunir à Paris pour discuter du montant annuel de l'assistance économique au Bengladesh.

F. D.

(1) 1, rue Jeanne d'Arc. BP 11. 60203 Compiègne cédex.





7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

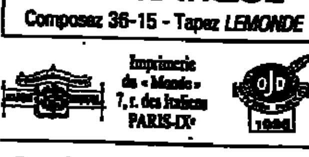
3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

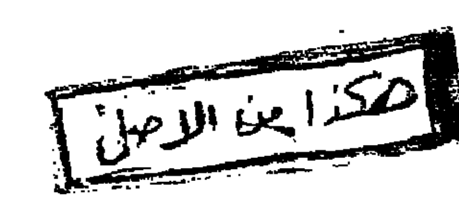


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Asie

Les relations sino-soviétiques

La clé d'une normalisation entre Pékin et Moscou demeure le règlement du conflit cambodgien

M. Deng Xiaoping attendra *« un peu plus »* que les deux ans qu'il prévoyait initialement en 1985 pour formuler un jugement *« définitif »* sur Mikhaïl Gorbatchev, a déclaré, samedi 18 avril, l'ancien premier ministre britannique Edward Heath, citant ses entretiens à Pékin avec le numéro un chinois. La Chine et l'URSS sont engagées dans des discussions *« sérieuses »*, bien qu'il soit encore *« prématuré »* d'en tirer des conclusions, a encore indiqué M. Deng Xiaoping à M. Heath, lors de leur rencontre la veille. Entre-temps, à Moscou, la dixième session des consultations semestrielles sino-soviétiques au niveau des vice-ministres des affaires étrangères se poursuit. Pékin vient d'annoncer que ce ne serait plus le vice-premier ministre Li Peng qui se rendrait en URSS en mai pour la commission mixte de coopération, mais son collègue Yao Yilin.

SHANGHAI
de notre envoyé spécial

Au bord du Bund, près des Shanhaï Mansions rendues célèbres par Marlène Dietrich dans *Shanghaï Express*, se dresse une villa cossue et biscornue, recouverte d'échafaudages : le consulat soviétique. Construit sous les tzars en 1914, occupé jusqu'au début des années 20 par le gouvernement provisoire de Kerenski, il a représenté les Soviets pendant les périodes fastes de l'amitié sino-soviétique : de 1924 au massacre des communistes décrits par Malraux dans *la Condition humaine*, de 1934 au début de la guerre mondiale de 1939, puis de 1945 au grand schisme de 1962. Rouvert ces derniers mois, il symbolise la nouvelle ère des relations entre les deux pays.

En attendant la fin des travaux, les Soviétiques se sont installés dans un hôtel où nous reçoivent deux diplomates très courtois, MM. Lukanchuk et Byriukov. Pour eux, tout baigne dans l'huile : la preuve, ce consulat général rouvert dans ses bâtiments d'origine — utilisés pendant un quart de siècle comme Club international des marins — privilège unique, alors que les autres diplomates sont en passe d'être exilés près de l'aéroport. *« Les Chinois nous ont dit que, en 1949, ils n'avaient nationalisé que les biens les nationalistes, pas la propriété socialiste. »*

Les échanges économiques se développent, le nombre de bateaux soviétiques faisant escale à Shanghaï est passé de deux en 1986 à soixante en janvier et février derniers. L'installation d'une Joint-Venture pour assembler des voitures soviétiques à Shanghaï *« n'est plus du domaine de la science-fiction »* Pour M. Byriukov.

Shanghaï, — *« une ville aux traditions révolutionnaires possédant la classe ouvrière la mieux éduquée de Chine »*, dit-il, — est le symbole de ce rapprochement auquel, toutefois, les Soviétiques accordent bien plus de publicité que les Chinois : *« Nous avons passé la période infantile pendant laquelle nous nous disputions pour savoir qui serait le chef, nous avons mûri et accordons désormais la priorité au développement économique. »* résume-t-il.

Les deux sinologues-diplomates, grands experts en « glasnost », admettent quand même qu'il reste encore *« quelques problèmes hérités du passé »* entre ces deux *« partenaires naturels » : « L'antisoviétisme en Chine a été causé par les luttes internes et a laissé quelques traces, il est plus facile de construire un hôtel que de changer les mentalités »*, surtout dans une ville au passé gauchiste comme Shanghaï.

Une certaine inquiétude

Certains problèmes demeurent, en dépit de ces amabilités et d'un développement des échanges en tous genres, sauf politiques. Les deux pays ont, certes, recours à un « clearing » économe en devises étrangères. Par ailleurs, Pékin a amorcé un très net rapprochement avec l'Europe de l'Est, où doit se rendre en juin M. Zhao Ziyang, secrétaire général intérimaire du PCC et premier ministre. Mais si l'on ne doit pas sous-estimer l'importance de cet aspect économique (1) et la volonté de rééquilibrage de la diplomatie chinoise, une certaine inquiétude persiste à Pékin à l'encontre de l'URSS.

L'habileté de M. Gorbatchev à la fois séduit et inquiète : elle séduit parce qu'elle prouve la « justesse » de la politique de « réformes » de M. Deng Xiaoping que suit, à son tour, le maître du Kremlin. Elle inquiète parce que l'élève est en train de dépasser le maître, qu'il est plus jeune et plus ambitieux et donc plus dangereux que son prédécesseur Brejnev, qu'il veut renforcer le poids de l'URSS, notamment en Asie et dans le Pacifique — comme l'a montré le discours de Vladivostock en 1986, — alors que la Chine conteste à son puissant voisin tout caractère de *« puissance asiatique »*.

Tout en doutant que M. Gorbatchev ait les moyens de sa politique, Pékin continue de reconnaître, bien que de plus en plus discrètement, que le principal danger pour la paix dans la région vient non pas des Etats-Unis mais bien de l'URSS, qui maintient troupes et fusées à la frontière chinoise, occupe l'Afghanistan, soutient le Vietnam, où elle dispose de bases, et renforce sa présence en Corée du Nord.

La Chine observe cependant avec moins d'appréhension que par le passé la puissance militaire soviétique, comme en témoigne l'absence de priorité accordée à la défense et l'obsolescence de son armement nucléaire. Elle semble, en fait, beaucoup compter sur les autres — les Etats-Unis mais aussi l'Europe occidentale, — dont elle soutient la politique d'indépendance, en particulier nucléaire. Rapprochement prudent, mesuré, limité entre Chinois et Soviétiques, mais qui pourrait déboucher sur beaucoup plus si Moscou cessait de soutenir le Vietnam. Le règlement du conflit cambodgien demeure plus que jamais la clé à la normalisation entre les deux pays, mais il ne semble pas toujours pour demain...

PATRICE DE BEER.

(1) Les échanges se sont élevés à 1,8 milliard de dollars pour les neuf premiers mois de 1986, soit plus de 50 % d'augmentation par rapport à la même période de l'année précédente. Ces chiffres, qui ne comprennent pas le commerce frontalier, lui aussi en nette progression, équivalent environ au tiers des échanges sino-américains.

INDE : les difficultés du premier ministre

M. Rajiv Gandhi accuse les « forces réactionnaires de droite » de déstabiliser le pays

NEW-DELHI
de notre correspondant

« La nation est en danger ! » Alarmé par l'ampleur de la crise politique sur fond de scandale financier qui ébranle depuis six semaines non seulement sa crédibilité personnelle mais aussi celle de son parti, de son gouvernement et jusqu'à la pérennité de son pouvoir, M. Rajiv Gandhi s'est décidé à contre-attaquer.

Il l'a fait en ayant recours à la bonne vieille dénonciation des *« forces réactionnaires de droite »* engagées dans une *« tentative de déstabilisation »*, soutenues, voire dirigées, par une *« main étrangère »*.

Nouvelle sous la plume du jeune premier ministre, la rhétorique, pour ceux qui ont vécu le règne agité de sa mère, la « Grande Indira », a des relents bien connus. Les mêmes thèmes avaient notamment été développés en 1975, peu avant l'état d'urgence et la suspension de la démocratie décrétés par Indira Gandhi. Bien que l'opposition de droite dénonce par avance le recours éventuel à cette arme absolue par M. Rajiv Gandhi, on n'en est certes pas là.

Accusé, pour l'instant, d'immaturité pour sa conduite cavalière envers le président de la République, vilipendé et publiquement suspecté de népotisme, après avoir transféré puis laissé chasser le meilleur de ses ministres (M. V.P. Singh), fustigé pour le rôle que l'opposition lui prête dans la tentative d'étouffement du *« scandale des sous-marins allemands »* et, enfin, dans celui qui vient d'éclater à propos de canons suédois, le premier ministre, à qui l'on reprochait souvent la distance qu'il maintenait avec les caciques de son parti, a simplement décidé de se rapprocher d'eux et de les utiliser — à moins que ce soit l'inverse — pour reprendre l'initiative.

Officiellement convoqué pour examiner les conséquences de la débâcle électorale subie le mois dernier au Bengale et au Kerala, un comité directeur élargi du Congrès Indira (Congrès-I) — le parti centenaire de la dynastie des Nehru-Gandhi — s'est réuni, samedi 18 avril, dans la résidence personnelle du chef du gouvernement.

Plus d'une centaine de hiérarques, parmi lesquels de nombreux ministres, des chefs ministres d'Etat et même certaines personnalités controversées et jusque-là réputées en disgrâce, ont débattu huit heures durant des seuls moyens de faire face à la *« vicieuse campagne de mensonges et de calomnies montée de toutes pièces pour ternir l'image du parti et de son leadership »*.

« Absence de moralité »

Oubliant qu'il avait été le plus violent, il y a dix-huit mois, à dénoncer *« la corruption et l'absence de moralité »* qui affaiblissent son organisation, le premier ministre, qui est aussi le président du Congrès-I, a donné son *imprimatur* à une longue résolution condamnant *« les attaques féroces contre un parti qui symbolise l'unité et l'intégrité du pays (...) et contre son courageux chef, M. Rajiv Gandhi »*. En clair, *« la nation fait face à de graves dangers (...), les événements des six dernières semaines établissent sans le moindre doute qu'un plan général de déstabilisation est mis en œuvre avec une attention méticuleuse sur les détails (...), des forces extérieures hostiles se sont révélées inextricablement liées aux forces intérieures de subversion politique et économique »*. Et la résolution conclut en appelant *« les masses »* à réagir *« par millions telles de solides phalanges, contre l'intrigue, la subversion et leurs complices étrangers »*.

Cette longue diatribe, qui semble consacrer, au sein du Congrès-I la victoire — au moins de circonstance — des forces traditionalistes réputées de gauche et « pro-Indira », comporte aussi un long développement contre le Pakistan, *« bastion du néo-impérialisme »*, et de fortes connotations anti-américains. *« La sécurité de l'Inde est en péril »* estiment les auteurs du texte, *« et le moral de notre armée est sapé par des allégations inspirées et motivées à propos des contrats de défense »*.

Nouveau scandale ?

Outre l'affaire des pots-de-vin qu'auraient touchés certains Indiens lors de la signature, en 1981, d'un contrat de vente de deux sous-marins fabriqués par une firme ouest-allemande HDW (Howaldt, Deutsche Werke) et à propos de laquelle une enquête est ouverte, l'allusion fait référence à un nouveau scandale en gestation, potentiellement plus dangereux encore pour M. Rajiv Gandhi puisqu'il concerne la livraison à New-Delhi de quatre cents canons autotractés et que le contrat a été signé sous son propre règne, en avril 1986.

Selon la radio nationale suédoise, la firme Bofors, qui avait remporté le contrat après une lutte au finish contre un fabricant français (*le Monde* du 27 mars 1986) aurait versé l'équivalent de 30 millions de francs de commissions et de pots-de-vin à des intermédiaires, de hauts fonctionnaires de la défense et des personnalités politiques indiennes de premier plan.

Au terme d'une opération frauduleuse dotée d'un nom de code, « Lotus », la firme nationale suédoise se serait engagée à verser au total près de 80 millions de francs de commissions aux intermédiaires qui l'ont aidée à remporter le contrat d'armement du siècle (évalué, à l'époque, à environ 10 milliards de francs).

Pour l'instant, la direction de Bofors s'est contentée de nier avoir payé des pots-de-vin a quiconque mais s'est refusée à évoquer d'éventuelles commissions, les conditions du contrat relevant, selon elle, du secret défense. Les journalistes de la radio ont de leur côté, maintenu leurs accusations et menacé de rendre publics certains documents bancaires prouvant leurs dires.

A New-Delhi, dans l'atmosphère d'intrigues, de complots, de conspirations et de trahison qui domine depuis près de deux mois la vie politique, ces éventuelles révélations, à quelques semaines de deux élections capitales pour M. Rajiv Gandhi (présidentielle et régionales en Haryana), pourraient bien avoir des conséquences tout à fait désastreuses...

PATRICE CLAUDE.

● **SRI-LANKA : nouveau massacre.** — Quinze villageois, dont des femmes et des enfants, ont été tués, ce lundi 20 avril, par des séparatistes tamouls dans le nord-est de Sri-Lanka, a-t-on affirmé de source officielle à Colombo.

Cinq hommes, cinq femmes, quatre petites filles et un garçon ont été assassinés avant l'aube dans le village de Wan-ela, peuplé essentiellement de Cinghalais, au sud-ouest du port de Trincomalee. Des patrouilles sont parties de Trincomalee à la recherche des assaillants et les vedettes de la marine ont été mises en alerte. Vendredi, cent vingt-six civils avaient été massacrés et soixante autres blessés sur une route proche de Harbarana, à 30 kilomètres de Wan-ela (*le Monde* des 19-20 avril).

Les autorités ont accusé les Tigres pour la libération de l'Eelam tamoul (principal groupe séparatiste) d'avoir perpétré la tuerie de lundi. Cette organisation avait déjà démenti être responsable du massacre de vendredi. — *(AFP.)*

Diplomatie

Pour faciliter la « vérification » d'un accord

Les Américains pourraient procéder à un essai nucléaire en territoire soviétique et vice versa

Un nouveau résultat positif des entretiens de M. Shultz la semaine dernière à Moscou a été révélé au cours des dernières quarante-huit heures. Selon M. Adelman, directeur de l'agence américaine pour le désarmement et le contrôle des armements, le secrétaire d'Etat se serait mis d'accord avec les responsables soviétiques sur le principe « d'échange » d'expériences nucléaires.

Afin de mieux « vérifier » un accord de limitation des essais (notamment le traité de 1974, non ratifié, qui limite la puissance des explosions à 150 kilotonnes), les Américains procéderaient à au moins un essai nucléaire sur le territoire soviétique et l'URSS ferait de même aux Etats-Unis. Le but serait, pour les experts des deux pays, de mesurer dans l'autre pays les effets de leurs propres explosions pour calibrer les instruments de mesure nécessaires à la vérification d'un accord global.

Il ne s'agit cependant que d'un accord de principe, a précisé dimanche 19 avril M. Adelman, car, selon lui, *« les Soviétiques, confrontés à un texte écrit, ont fait marche arrière »*. Autrement dit, il reste à s'entendre sur les modalités. L'annonce de cette entente coïncide avec celle de trois essais nucléaires en vingt-quatre heures : deux en URSS et un aux Etats-Unis.

Dissonances à Bonn sur les euromissiles

Par ailleurs, la perspective d'un accord sur les euromissiles et d'une « option zéro » sur les missiles à portée intermédiaire ou courte, continue de susciter des réactions. A Bonn, tandis que M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, tenait, dans un entretien radiodiffusé, samedi 18 avril, à *« mettre en garde, de manière urgente et pressante, contre une conclusion négative précipitée qui conduirait à repousser la proposition »* (soviétique), son collègue de la défense, M. Woerner, affirmait le même jour que l'Occident doit faire dépendre son adhésion à des traités sur les euromissiles d'accords avec l'URSS dans le domaine conventionnel où sa supériorité constitue *« le principal danger de sécurité »* pour l'Europe. *« M. Gorbatchev doit annoncer la couleur et donc accepter de démanteler son dispositif capable d'envahir l'Europe. » « Il n'y a pas d'alternative à la stratégie de la riposte graduée, qui prévoit l'existence d'armes nucléaires pour dissuader et éventuellement pour servir. (...) » « Nous ne devons pas descendre barreau après barreau l'échelle de notre capacité de réaction »*, a ajouté M. Woerner, avant de conclure : *« C'est une situation confortable pour M. Gorbatchev de faire des offres attirantes »* qui n'impliquent *« pas de réduction de la sécurité de l'URSS. »*

De même, le général Bernard Rogers, qui quitte bientôt le commandement en chef des forces de l'OTAN, est inquiet de l'éventuelle élimination en Europe des missiles intermédiaires à courte portée (SRINF).

Dans un entretien publié par le magazine américain *Newsweek*, le général Rogers affirme que la proposition soviétique mettrait l'Europe *« à la merci d'une guerre conventionnelle »*. *« Si nous finissons par nous débarrasser de toutes les armes nucléaires sans avoir atteint l'équilibre des forces conventionnelles, nous allons nous réveiller un matin en dansant sur une musique soviétique »*, a ajouté le général.

Une autre critique de l'accord en préparation a été formulée par un membre influent du Congrès, M. Les Aspin, démocrate du Wisconsin et président de la commission des forces armées de la Chambre. M. Aspin a déclaré à la chaîne de télévision ABC qu'éliminer d'Europe les armes de portée intermédiaire (LRINF) et de plus courte portée (SRINF) — comme l'envisagent Moscou et Washington — n'est pas une *« très bonne idée »* et représente un processus *« un peu dangereux »*. Cela signifie, selon lui *« éliminer les armes les plus sûres et laisser les plus dangereuses »*, les armes tactiques et de théâtre de tès courte portée (moins de 500 km) qui risquent d'être utilisées immédiatement si un conflit éclate. — *(AFP.)*

Politique

La visite du premier ministre en Guyane

Débat animé entre M. Chirac et les socialistes locaux

M. Chirac devait rentrer à Paris, lundi 20 avril, au terme d'une visite de quarante-huit heures en Guyane. Le premier ministre a visité, dimanche, deux camps de réfugiés du Suriname installés dans la région de Saint-Laurent-du-Maroni. Il y a rencontré *« des gens très malheureux qui ont souvent perdu un grand nombre de leurs proches »* et a évoqué les *« risques (...) d'éventuelles réactions racistes »* que pourrait entraîner le maintien de ces populations dans un département français d'outre-mer.

CAYENNE
de notre envoyé spécial

Les quarante-huit heures que M. Jacques Chirac a passées en Guyane, du vendredi soir 17 au dimanche soir 19 avril, ont confirmé à quel point il s'implique dans l'évolution des départements et des territoires d'outre-mer, dans les décisions d'ordre économique qu'elle appelle autant que dans les débats et affrontements politiques dont elle est l'enjeu.

Un mois après la visite de M. Raymond Barre dans le département, celle du premier ministre a confirmé, aussi, que l'outre-mer a sa part dans la concurrence au sein de la majorité à un an de l'élection présidentielle. Toutefois, M. Chirac s'est quelque peu mis en vacance de la politique nationale. C'était donc, au-delà des problèmes locaux que le premier ministre entendait traiter, un voyage d'images plus que de messages : images de M. Chirac visitant le centre spatial de Kourou ou assistant à la messe de Pâques dans l'église de Saint-Laurent-du-Maroni.

Absent des discours, le débat politique s'est, cependant, insinué dans le voyage, au travers des oppositions locales qui se sont manifestées à cette occasion. Devant les élus et les responsables socioprofessionnels du département, samedi matin, M. Chirac a été entraîné par M. Elie Castor, député, président du conseil général, chef du Parti socialiste guyanais (PSG), dans une confrontation que le premier ministre n'attendait pas si abrupte. M. Castor a rejeté l'ensemble de la politique du gouvernement dans les départements d'outre-mer, de la loi-programme, qui, selon lui, *« crée une confusion dans les compétences et recentre la décision vers l'Etat »*, au projet de zones franches *« tournées vers l'extérieur »*, en passant par la défiscalisation des investissements qui *« ouvre la voie à la concurrence des grandes multinationales »*. Pour M. Castor, il y a conflit entre deux politiques économiques dans les DOM, l'une *« imposée »* par le gouvernement, à travers les interventions de l'Etat, l'autre *« concertée »* par les assemblées départementales.

Le premier ministre a répondu à cette attaque tous azimuts, en donnant la parole à plusieurs conseillers généraux, l'un animant une formation de gauche distincte du PSG, les autres appartenant à la majorité UDF et RPR. Tous ont dénoncé la *« tutelle »* exercée par les assemblées départementales et régionales sur les communes et la façon dont celles-ci sont traitées, au chapitre des aides, selon qu'elles élisent ou non des municipalités PSG. M. Chirac a critiqué, devant les élus d'abord — et donc devant M. Castor —, puis à plusieurs reprises, au long de son voyage, cette déviation de la décentralisation dont il a souligné que la Guyane offre, selon lui, un exemple unique et, en quelque sorte, *« expérimental »*.

L'« étonnant » PSG

Dimanche soir, devant quelque deux cents militants du RPR réunis pour une réception dans un hôtel de Cayenne, le premier ministre a vigoureusement dénoncé la *« façon très étonnante dont le Parti socialiste guyanais gère les affaires, comme si l'argent des contribuables français que lui délègue l'Etat au titre de la décentralisation appartenait à ce parti »*.

Le premier ministre avait annoncé au conseil général que le gouvernement serait amené à intervenir pour corriger les injustices subies par certaines communes. C'est ainsi que, à Kourou, M. Chirac a indiqué que la Caisse des dépôts et consignations accordera à cette commune les prêts qu'elle sollicite sans exiger la garantie que le département lui refuse. En outre, le premier ministre a décidé de prélever sur des crédits relevant du ministre de l'intérieur 1 million de francs pour Kourou et 1 million de francs pour Saint-Laurent-du-Maroni, afin de leur permettre de financer des aménagements scolaires.

Un débat au conseil général, diffusé en direct par RFO-Guyane, a été l'occasion pour le premier ministre de souligner la dimension européenne qui doit être prise en compte dans les DOM et, inversement, la place que ceux-ci doivent avoir dans les politiques communautaires. M. Chirac a ainsi évoqué, pour la seule fois au cours de son voyage, son thème politique favori : l'horizon 1992 et la préparation de la France au grand marché européen.

Il a critiqué au passage la façon dont les socialistes avaient négocié l'Acte unique en n'intégrant pas les départements d'outre-mer, alors que les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) sont inclus dans cet acte. *« Nous n'avons pas l'intention, nous, de passer par pertes et profits les départements d'outre-mer »*, a-t-il dit. A cela près que, en y ajoutant une critique formulée plus tard sur certains arbitrages rendus en mars 1985 pour la Guyane et qui n'avaient pas été financés, le premier ministre s'est abstenu de toute polémique à caractère national.

Au cours de sa visite au centre spatial de Kourou, en compagnie de M. Frédéric d'Allest, directeur du CNES et président d'Arianespace, M. Chirac s'est entretenu des problèmes de sécurité avec les responsables du centre et les autorités militaires. M. André Giraud, ministre de la défense, participait à cette réunion. Le premier ministre a félicité les techniciens du centre et s'est rendu ensuite à la mairie de Kourou, où il a souhaité au maire, M. Eustase Rimane (PRP), de poursuivre longtemps encore son mandat. Le premier adjoint, M. Serge Patient, président de l'UDF locale, est, en effet, candidat à la succession de M. Rimane, également convoitée par le député RPR, Paulin Bruné.

Dimanche, à Saint-Laurent-du-Maroni, le premier ministre, après la messe de Pâques, a donné au maire, M. Léon Bertrand (RPR), des assurances sur la prise en charge par l'Etat des dépenses occasionnées par la présence de sept mille huit cents réfugiés du Suriname (ils seraient plus de dix mille selon M. Bertrand).

M. Chirac a traité des problèmes d'équipements pour lesquels la ville sollicite une aide, principalement la modernisation de l'hôpital, qui bénéficiera des crédits nécessaires. Il en ira de même pour l'hôpital de Cayenne, tandis que l'extension de celui de Kourou sera financée sur les crédits du CNES, dont le personnel logé dans cette commune est utilisateur. Il s'agit pour le premier ministre d'assurer au centre les équipements que les partenaires européens au programme Ariane sont en droit d'attendre pour leurs techniciens.

Le premier ministre a annoncé, enfin, la création d'une IUT dont l'objet sera d'assurer la formation de jeunes Guyanais dans la perspective des emplois qu'offre le centre spatial. Une mission d'études sera envoyée sur place par le ministère de l'éducation nationale. M. Chirac souhaite que les travaux de l'IUT commencent à la fin de l'année.

Le premier ministre s'est excusé devant ses différents auditoires d'être venu pendant les fêtes de Pâques qui retiennent les Guyanais chez eux. C'était sa sixième visite dans le département. En 1975, il avait passé Noël à Maripassoula, parmi les Indiens. La période de Pâques, lui a-t-on expliqué, est celle des visites de voisinage et d'amitié. Elle convenait donc à M. Chirac, familier des lieux.

PATRICK JARREAU.

Jours tranquilles à Mana

CAYENNE
de notre envoyé spécial

Pour se rendre à Mana, qui fut au siècle dernier *« la deuxième ville de Guyane après Saint-Laurent-du-Maroni »*, il faut emprunter le bac. Ou plutôt ce qui en tient lieu : une barge baptisée *Nanette*, dont il est précisé, avec une rigueur digne de la RATP, qu'elle peut transporter un poids lourd, six véhicules légers, ou vingt-deux passagers — pas un de plus ! En réalité, *Nanette* franchit souvent la Mana avec quelques passagers clandestins accrochés à ses flancs — des gosses tout heureux de patauger sans avoir à braver le courant du fleuve. A pleine charge, *Nanette* peine un peu, car sa propulsion est assurée par une simple pirogue à moteur hord bord arrimée à la barge.

A bord, quelques Indiens Galibis en chemise et blue-jeans contemplent le fleuve sans desserrer les dents. Ils remontent ensuite sur leur bicyclette, le fusil à l'épaule et la machette coincée dans le garde-boue.

Surprise : Mana vous accueille avec un superbe plan de ville à la Jean-Claude Decaux. Et tout au long du quai, des bancs publics fraîchement repeints attendent le flâneur. Mana serait-elle donc une métropole ? Elle prétend l'avoir été, bien qu'elle ne compte plus aujourd'hui que 1 700 habitants, y compris les hameaux distants de 20 ou 30 kilomètres, y compris aussi les Hmong de l'ancienne léproserie et les Galibis qui viennent de fuir le Suriname en proie à la guerre civile.

Mana ne se remet pas de sa splendeur passée, lorsque les sœurs de Saint-Joseph de Cluny, conduites par l'intrépide Anne-Marie Javouhey, établirent ici en 1828 une première colonie, bientôt renforcée par des esclaves libérés importés directement d'Afrique. De ce qui fut d'abord une mission, il ne reste dans le bourg que le buste en bronze de la fondatrice, une école catholique et les ruines d'une rhumerie que les sœurs, dit-on, menaient d'une main de maître. La rumeur veut qu'elles conservent encore dans leur cave quelques vénérables bouteilles...

Pour l'heure, les sœurs se consacrent entièrement à leurs tâches d'éducatrices. Elles sont six — trois « métro », une Indienne (de l'Inde), une Martiniquaise et une Guadeloupéenne. La directrice de l'établissement, impeccablement entretenu, donne un cours de français audiovisuel à six élèves un peu perdus : deux adolescents chinois *« venus directement de Chine »* et quatre petits réfugiés surinamiens. Ici, comme à l'école publique voisine, les enfants sont ramassés dans les hameaux par un car municipal. Les petits Galibis, traditionnellement, vont à l'école catholique. Les créoles à l'école publique.

Le maire de Mana, M. Joseph Pavant, déplore cette coupure entre les deux communautés. Aux élections cantonales de 1985, *« les Amérindiens ont fait bande à part »*, dit-il pour expliquer que la communauté galibie ait présenté un candidat contre les deux prétendants créoles. Mais s'il n'a pas été élu, les habitants du bourg ont senti passer le vent du boulet : les créoles voient le jour où ils seront submergés par les Indiens, les Hmong, et ces réfugiés que l'armée française bloque en principe au contrôle de Crique-Margot, sur la nationale, au passage du bac.

« A nos vaillants enfants »

Justement, les gendarmes viennent d'arrêter une « tapouille » surinamienne (bateau de cabotage) qui revenait de Cayenne avec cinq passagers clandestins — trois femmes et deux enfants originaires du Guayana — et une cargaison pas très catholique. Ils ont confisqué le tout et fait réexpédier les Guyanas par avion à Georgetown.

Dans les locaux de la brigade, bizarrement ornés d'une peau de caïman *(« il était là bien avant l'arrêté du 15 mai 1986 qui le classe comme espèce protégée »)*, les gendarmes en short tapent consciencieusement leur rapport. Ils sont interrompus par une femme Hmong en sarong et bonnet montagnard qui vient chercher son certificat de nationalité française. C'est son fils qui fait l'interprète, car elle n'a guère l'occasion de pratiquer le français dans l'ancienne léproserie.

Devant la mairie, flanquée de deux gros manguiers, une ancre de marine achève de rouiller. Un cantonnier désherbe avec sa binette les abords du monument aux morts érigé en 1925 *« à nos vaillants enfants »* tués en 1914-1918. Sept noms, qui fleurent bon la culture créole : Camille Clovis, Amaranthe Golitin, Berville Gazel, Joinville Vulcain, etc. Mais les noms sont inscrits avec le prénom en second, comme sur les plaques des rues *(« rue Demongeot-Maurice »)*.

Sur le quai, les entrepôts qui ravitaillaient les orpailleurs de la Mana offrent leur façade noircie par les pluies tropicales. Le seul point animé reste l'épicerie libre-service du coin, naturellement tenue par un Chinois. Même le mur peint de l'Association culturelle de Mana, décoré de motifs accrocheurs — un jaguar bondissant sur un tapir, une négresse enchaînée jouant du tam-tam tous seins dehors, — cache un nouvel abandon *(« fermé pour une durée indéterminée »)*.

Il faut bien chercher pour trouver, dans une arrière-cour, le local de Radio-Wassaï, une radio libre animée par des jeunes du cru. Ils ont l'ambition d'apporter à leurs concitoyens une musique aussi douce à l'oreille que peut l'être au gosier le cœur du palmier pinot (« wassaï »).

Passé le village galibi d'Aouara, à 20 kilomètres au nord, on parvient à la fameuse plage des Hattes. Fameuse, car elle est à peu près la seule de cette dimension entre l'Orénoque et l'Amazone. On y vient se baigner depuis Cayenne, à plus de 200 kilomètres. Fameuse aussi pour ses tortues qui, la saison venue, viennent pondre nuitamment dans le sable chaud et humide. Singulier spectacle que ces tortues luths, monstres marins de 400 kilos, surgissant dans la nuit. Battant éperdument le sable de leurs nageoires subitement impuissantes, elles peinent à gravir les quelques mètres de sable qui les séparent de leur lieu de ponte. Soufflant comme des phoques, les voici qui s'immobilisent soudain et se mettent à creuser doucement le sable de leurs nageoires caudales, sous l'œil intéressé des voyeurs villageois, touristes ou herpétologues.

Bientôt viennent les œufs, grosses balles de ping-pong molles qui s'amoncellent par dizaines dans le nid. Certains voyeurs, alors, se muent en pillards pour prélever leur part d'omelette. Il faut toute la vigilance des gendarmes, aidés en la circonstance des militants de Greenpeace qui campent à demeure près de là, pour empêcher le pillage des œufs. Des écologistes allemands, unis à l'armée française pour la cause des tortues luths, c'est aussi cela la Guyane !

ROGER CANS.

Le gouvernement désapprouve le rallye Thierry Sabine

Interrogé, dimanche 19 avril, au terme de sa visite en Guyane, M. Jacques Chirac a donné son point de vue sur le projet de rallye motonautique que Thierry Sabine Organisation (TSO) a prévu d'organiser dans ce département en septembre prochain : *« Je suis très réservé et le gouvernement est plutôt hostile à l'égard d'une telle initiative. Je ne vois pas ce qu'elle pourrait apporter de positif à la Guyane. Naturellement, il appartiendra aux autorités guyanaises de se prononcer. Je vois très bien, en revanche, qu'une telle corrida est de nature à perturber, notamment dans la région amérindienne, une civilisation que nous devons aider, certes, mais pas traumatiser. »*

Protéger Kourou

CAYENNE
de notre envoyé spécial

M. Jacques Chirac a créé une certaine émotion, samedi soir, en indiquant, au cours d'une rencontre avec les journalistes à Cayenne, que, lors d'un tir de la fusée Ariane *« deux bateaux, qui croisaient au large de Kourou »* et qui émettaient, avaient été *« priés d'aller ailleurs »*.

Aucune précision n'a pu être obtenue sur la date de cet incident. Il se serait produit *« il y a quelques années »*, a consenti à indiquer M. André Giraud, ministre de la défense. Le risque de *« guerre électronique »* contre les lancements de la fusée européenne Ariane est pris très au sérieux par les responsables de la sécurité de Kourou et par les autorités militaires de la région. Un navire ennemi croisant dans les eaux internationales et équipé du matériel nécessaire pourrait suivre le vol de la fusée et envoyer, d'une façon qui serait difficilement décelable, des signaux de nature à dévier l'engin et à provoquer, de la part des techniciens de Kourou, un ordre de destruction.

La protection contre cette menace incombe à la marine nationale, qui dispose, pour ce faire, d'un avion Bréguet-Atlantique. Une station au sol est aussi prévue. Plusieurs Etats sont, en principe, susceptibles de recourir à ce type d'agression contre un programme qui connaît un important succès commercial (soixante et une commandes de lancement de satellite sont en attente).

Dans le cas de l'incident évoqué par le premier ministre, il semble que les deux navires qui avaient inquiété les responsables de Kourou aient été des cargos battant pavillon soviétique.

Les problèmes de la sécurité du centre ne se limitent pas à ce risque. M. Chirac s'était rendu compte, lors de son précédent voyage, en janvier 1986, que la protection de Kourou, notamment contre une agression aérienne, n'était pas assurée. Les bruits qui ont couru, il y a quelques mois, sur la présence de militaires libyens au Suriname — bruits non confirmés — ont amené les responsables militaires à souhaiter la présence, près du centre, de canons anti-aériens de vingt millimètres et d'un radar Centaure. Tout récemment, une batterie de missiles anti-aériens Crotale avec son équipement de détection a été installée.

M. Giraud considère ces derniers armements comme *« surdimensionnés »* par rapport à la menace. Les militaires ne paraissent pas du même avis. Pour le moment, en tout cas, la présence de ces missiles permet des études de compatibilité entre leur équipement électronique et les systèmes de transmission du centre de Kourou.

Les événements du Suriname ont entraîné aussi, outre un renforcement du commandement militaire de la Guyane, un renforcement de l'équipement de l'armée, afin qu'elle puisse mieux assurer ses tâches de surveillance de la frontière. 2 900 hommes, au total, gendarmerie comprise, sont présents dans le département.

P. J.

Selon M. Millon (PR)

M. Léotard est « trop intelligent » pour être candidat en 1988

M. Raymond Barre sera-t-il le prochain président de la République ? *« Oui »*, répond, dans un entretien publié par le *Journal du Dimanche* du 19 avril, M. Charles Millon, député PR de l'Ain et bras droit de l'ancien premier ministre. *« Oui »*, car *« historiquement il correspond à la situation »*.

En revanche, juge M. Millon, M. François Léotard, secrétaire général de son parti, qui est vigoureusement incité par ses propres lieutenants à briguer la présidence de la République, *« n'est pas à ce point d'orgue aujourd'hui »*. *« Il le rencontrera, j'en suis convaincu. Le plus important, c'est d'être fidèle à sa famille. Celui qui est responsable du divorce entre père et mère le porte par la suite comme une tache. La loyauté est la première des vertus politiques »*, déclare-t-il.

Le député barriste de l'Ain a ajouté — s'exprimant le dimanche 19 avril au micro de la radio locale de Versailles, CVS — qu'une candidature de M. Léotard à l'élection présidentielle *« ne serait pas comprise »* et que ce dernier, *« homme politique d'avenir »*, est *« trop intelligent pour prendre le risque de faire éclater l'UDF, et sa propre famille, le PR, et surtout de réinstaller à l'Elysée un socialiste »*.

Au demeurant, estime M. Millon, *« il n'y a pas antinomie entre la démarche de M. Barre et la carrière de M. Léotard »*. Mais il n'y a pas place dans l'UDF, après les remous provoqués par les déclarations de M. Gérard Longuet évoquant à propos de M. Barre... le général Boulanger (*le Monde* du 18 et daté 19-20 avril), que pour des propos amènes.

Dans l'édition lyonnaise de *Libération* du 20 avril, un autre député barriste, M. Alain Mayoud, (PR, Rhône) affirme que *« l'on va vers l'éclatement du PR »*. M. Mayoud, qui est partisan d'une telle scission, ajoute au sujet des amis de M. Léotard : *« Ces petits rigolos rêvent. Ils devraient savoir qu'avec Barre, il est impossible de négocier, sauf si on a compétence pour être ministre dans le futur, ce qu'infirment leurs propos de cirque. »*

● **Une coordination des communistes rénovateurs en région centre.** — Un « collectif régional des rénovateurs communistes » s'est constitué pour la région centre, lors d'une réunion tenue à Bourges (Cher) le dimanche 12 avril. Dix-neuf participants étaient venus de quatre départements (Cher, Indre, Loiret, Loir-et-Cher), parmi lesquels MM. Jean Chatelut, maire de Saint-Benoît-du-Sault (Indre), et l'un des « 35 » de la coordination nationale, Michel Lhommede, maire de Mont-près-Chambord, conseiller général du Loir-et-Cher, Michel Picard, adjoint au maire de Bourges.

Dans la région centre toujours, M. Alain Pasquer, adjoint au maire du Blanc (Indre) et candidat du PC aux élections législatives de 1981, vient de rendre publique l'annonce *« non sans tristesse »* de sa démission du PCF ; engagé dans les activités *« rénovatrices »* (*le Monde* du 25 avril et du 7 juin 1986), M. Alain Pasquer affirme vouloir continuer son action. Il reste adjoint au maire du Blanc. - *(Corresp.)*

Borner les limites

Ayant eu l'imprudence, voire l'impudence, de rappeler par deux fois au début des années 80 que Georges Pompidou avait attribué au *Sapeur Camember* la phrase *« Lorsque les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites »*, nous avions provoqué l'indignation du doyen Pierre Bouzat. Le président honoraire de l'Association internationale de droit pénal nous avait signalé le, 13 mai 1986, que cette citation était de François Ponsard. Mais il avait ajouté : *« Deux récidives c'est vraiment trop. »*

Que l'éminent pénaliste accepte que nous lui fassions remarquer qu'il n'y a eu de notre part, à cette époque, qu'une simple récidive au sens propre du mot (ce qui est déjà très grave). Nous avons cependant tenu compte de la nouvelle paternité à la première occasion en rendant à Ponsard... Et pourtant, le 29 mars 1987, M. Duragne, du Cannet (Alpes-Maritimes), nous rappelait qu'Epictète, dans son *Manuel* (page 227, édition Garnier-Flammarion), avait écrit : *« Une fois qu'on a dépassé la mesure il n'y a plus de limite. »*

Sans remonter si loin, un lecteur parisien, M. Patrick Leneuf, nous indiquait, le 3 avril, que Gustave Flaubert donnait, dans *Bouvard et Pécuchet*, un exemple du style jocrisse en citant la phrase de Ponsard ainsi reproduite : *« Quand la borne est franchie, il n'est plus de limite. »*

L'enquête progressait donc lorsque M. Pierre Delarue, d'Evreux, se référant à cette dernière transcription, nous reprochait, le 5 avril, d'avoir écrit dans *le Monde* du 4 avril : *« (...) il n'y a plus de limites »*, mettant, lui, ce dernier mot au pluriel (ce qui est contestable) mais ajoutant : *« Votre déformation enlève toute la majesté de cet alexandrin. Essayez donc de lancer du haut d'une tribune :* Quand la borne est franchie, il n'y a plus de limites pour voir. » Nous ne l'avons pas encore fait. Heureusement ! Car, le lendemain, M. Georges Raynal de Courbevoie avait découvert que la pensée 53 du *Manuel* d'Epictète (traduit en français par Guillaume de Vair en 1591) se terminait par ces mots : *« Car depuis que vous avez une fois passé les bornes il n'y a plus de mesure. »*

Or M. Raynal place en exergue d'une de ses propres *Fables*, éditées en 1984 (Editions Néographé, Courbevoie), une citation approchante : *« Quand les bornes sont une fois dépassées il n'est plus de mesure. » « Il n'est »* ou *« il n'y a »*, telle serait donc la question. Comment découvrir l'authentique, puisqu'après tout Epictète n'aurait rien écrit lui-même et que ses pensées auraient été seulement recueillies par son disciple Arrien.

L'affaire n'en reste cependant pas là puisque M. Jean-Yves Haberer, ancien PDG de Paribas, a retrouvé à la page 455 de sa *Pléiade* cette phrase de Michel de Montaigne, qu'il juge plus savoureuse : *« Lorsqu'on a franchi les barrières de l'impudence il n'y a plus de bride. »*

Les procès en recherche de paternité sont souvent sans fin, surtout lorsqu'il s'agit d'une si forte pensée. Mais comme disait Shakespeare (*Hamlet* II, 2) : *« Des mots, des mots, des mots »* ou comme aurait pu le dire le sapeur Camember : *« Les limites doivent avoir des bornes »*, même lorsque le sujet est aussi grave.

ANDRÉ PASSERON.

RELIGIONS

La bataille de Port-Marly

(suite de la première page.)

La situation se dégrade en septembre dernier, date à laquelle, rappelé cinq mois plus tôt par son évêque, le père Isimba se décide enfin à quitter la paroisse. Son départ est interprété comme une sanction. Le nouveau curé, le père Caro, s'installe le 14. Sa première messe est chahutée. L'ancien maire de Port-Marly, M. Lallemand, quatre-vingt et un ans, est blessé et transporté d'urgence à l'hôpital.

Pourtant, le mandat du nouveau curé — tout le contraire d'un progressiste — est souple : ne remettre en question ni l'usage du latin, ni la chorale grégorienne, mais après un certain délai, *« dire la messe comme le pape »*, c'est-à-dire dans le calendrier liturgique commun et le rite en vigueur depuis le Concile. Le père Caro veut commencer le premier dimanche de l'Avent (30 novembre). Il a l'accord du père Pochet, mais, celui-ci se ravise et il est rappelé par son supérieur des Pères du Saint-Esprit.

C'est l'étincelle. Le 29 novembre, l'église de Port-Marly est occupée par des traditionalistes. Ceux-ci font appel à un prêtre « suspens » par Rome, Bruno de Blignières, brillant saint-cyrien, *fils d'Hervé de Blignières*, ancien dirigeant OAS, bénédictin ordonné par Mgr Lefebvre, transfuge en 1986 du monastère intégriste de Flavigny (Côte-d'Or) qui vient de régulariser sa situation avec Rome. Le curé « conciliaire » est, quant à lui, contraint de célébrer la messe, devant une maigre assistance, dans une salle paroissiale jouxtant l'église occupée. La suite des expulsions et des réoccupations est connue.

Le durcissement de la situation est dû à l'ascendant pris par un noyau de traditionalistes, regroupés dans une association dite des Amis de Port-Marly, sans lien avec le conseil paroissial, qui a peu à peu imposé sa conception et ses méthodes. De la tradition au « lefébvrisme », le pas est en effet vite franchi : *« La nouvelle messe de Paul VI n'est peut-être pas hérétique*, dit un fidèle, *mais elle a provoqué toutes les déviations dans l'Église de France. La liturgie est devenue une réunion de gens qui prient. Ce n'est plus une vraie messe. »*

La théorie des familles se rendant à la messe, missel sous le bras et enfants dans leur tenue bleue de collège, voit peu à peu élargir ses rangs. On vient de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et de la salle Wagram, à Paris. On vend *Présent* et *Aspects de la France*. Sur les vestons apparaissent les insignes du comité Chrétienté-Solidarité, dirigé par des amis de M. Le Pen, et des fleurs de lys. On fait signer des pétitions pour la béatification de la sœur de Louis XVI. *« La royauté seule défend le vrai catholicisme »*, dit un fidèle sur le parvis de la tricentenaire église royale Saint-Louis.

Délégué pour la France de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, créée par Mgr Lefebvre, l'abbé Paul Aulagnier surgit à Port-Marly dès le premier jour d'occupation. A l'issue d'une émission sur Antenne 2, il lancera à Mgr Thomas, évêque coadjuteur de Versailles : *« Port-Marly, c'est nous, et vous me trouverez toujours sur votre chemin. »*

Sur place, les chefs de file du mouvement ont aussi des sympathies bien établies. M. Christian Marquant, paroissien de fraîche date, est un ancien du Mouvement de la jeunesse catholique de France, proche de Mgr Lefebvre. M. Roger Boullet, père d'un séminariste à Ecône, est le seul de la délégation, reçue le 9 avril à l'évêché, à avoir refusé de serrer la main de Mgr Simonneaux. M. Thierry Rogistère est délégué départemental du Front national. Mᵉ Nicolas a été candidat CNI aux dernières cantonales de La Celle-Saint-Cloud. M. Jean-Paul Luthringer est maire-adjoint RPR du Pecq. Aucune de ces personnes n'habite Port-Marly.

Le 5 avril, un député du Front national de Seine-Saint-Denis, M. Roger Holeindre, assiste à la messe. Le dimanche suivant, jour des Rameaux, pour la reprise de l'église à coups de madrier, ils sont trois : outre M. Holeindre, M. Georges-Paul Wagner, député des Yvelines, et M. Christian Baeckeroot, député du Nord.

Pour les évêques de Versailles, las de recevoir des lettres d'insultes et des coups de téléphone la nuit, pour le maire de la ville, M. Louis Didier, modéré, catholique conciliaire, qui multiplie les efforts pour le respect des décisions de justice et le retour au calme, pour les Marly-Portains regroupés en association, la preuve est faite de la *« récupération politique »* d'une paroisse traditionnelle et d'une *« manipulation de l'extérieur »*.

La volonté des intégristes de faire de Port-Marly un second Saint-Nicolas-du-Chardonnet est, pour eux, évidente depuis le rejet de la proposition, faite le 9 avril par les évêques de Versailles, d'user d'une disposition du Vatican (indult d'octobre 1984) autorisant la célébration de la messe ancienne, dite de saint Pie V, dans une chapelle de Versailles par un prêtre régulièrement ordonné.

Les occupants se disent prêts à accepter une telle offre, mais dans un périmètre plus proche de Port-Marly, et ils citent des églises voisines de Marly-le-Roy ou Louveciennes. Refus de l'évêché et du clergé concerné. Trouver un médiateur, comme pour Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Jean Guitton) ? C'est une hypothèse également avancée par les occupants qui lancent le nom de Mgr Tchidimbo, prélat romain connu pour ses idées traditionnelles, actuellement en France.

Alerté à plusieurs reprises, le premier ministre entend laisser aux autorités ecclésiastiques la maîtrise de ce conflit. Mais le préfet des Yvelines, M. Delpont, est accusé par une partie de la population de Port-Marly d'avoir laissé faire, le jour des Rameaux, la réoccupation de l'église, à l'issue d'une messe sur le trottoir qui n'avait pas été autorisée : *« On a été lâchés »*, disent-ils. Les forces de l'ordre avaient diminué de moitié par rapport au dimanche précédent et ne sont pas intervenues. Le préfet explique aujourd'hui : *« Les fidèles traditionalistes étaient plus d'un millier et leurs organisateurs m'avaient assuré qu'il n'y aurait pas d'incident. »*

La balle est dans le camp de l'épiscopat français, car on peut bel et bien parler d'une offensive des partisans de Mgr Lefebvre. La Fraternité Saint Pie X est engagée dans une campagne dite des *« cent églises »* destinée à récupérer des lieux de culte *« désaffectés ou peu utilisés »*. Vingt-neuf maires des Yvelines ont déjà été touchés par courrier. Le contexte pré-présidentielle va jouer dans cette affaire et l'on imagine pourquoi le Front national, prompt à exploiter tous les mécontentements, suit avec intérêt les événements de Port-Marly.

HENRI TINCQ.

● **Le Front national menace l'identité nationale affirme l'archevêque de Cambrai.** — Archevêque de Cambrai, président de la Commission épiscopale française des migrations, Mgr Jacques Delaporte a déclaré à Radio-Fréquence-Nord à Lille, le 18 avril, que le discours du Front national constituait *« la menace suprême pour l'identité nationale »*. *« Si on mettait en application les mesures répressives comme celles que préconise le Front national*, a affirmé Mgr Delaporte, *on verrait progressivement dans notre société un pourcentage important de gens marginalisés dont on n'aurait pas voulu qu'ils deviennent français (...) ; cela créerait des ghettos qui, à terme, sont dangereux et c'est donc la paix sociale pour demain qu'on risque de compromettre. »*

A propos des catholiques traditionalistes, l'archevêque de Cambrai a déclaré qu'il y avait *« sûrement des affinités politiques très typées »* chez certains responsables, citant *« certaines messes de prêtres traditionalistes célébrées à la fin de meetings du Front national »*.

DÉFENSE

BIBLIOGRAPHIE

« La guerre est morte... »
du général Claude Le Borgne

Le général Claude Le Borgne a le goût du paradoxe et, aussi, celui de la provocation. Deux singularités explosives chez un auteur qui veut surprendre son lecteur, à l'occasion d'un exercice de style où le choc des idées ressemble à un jeu de mots et où les contradictions internes à l'exposé sont la marque d'un esprit pétri de dialectique. En s'interrogeant sur le thème *« La guerre morte, comment vivre sans elle ? »*, le général Le Borgne n'ignorait pas qu'il heurterait la pensée établie.

Dans *La guerre est morte... mais on ne le sait pas encore*, Claude Le Borgne cherche à déconcerter. L'ouvrage est dense. A la manière d'une longue digression où l'auteur, après avoir ramassé ses arguments, affûte son expression au point de prendre à contre-pied, par son seul style, l'opinion admise.

C'est l'Europe qui sait le mieux que la guerre est morte, observe l'auteur. Elle est morte à Hiroshima, et l'horreur nucléaire a bloqué la guerre, même si perdurent des menaces *« floues »* auxquelles certains suggèrent d'opposer des stratégies de substitution, comme la bataille sophistiquée des armes dites *« intelligentes »* ou comme ces stratégies *« douces »* de la techno-guérilla et de la résistance armée ou non violente. Même la fameuse « initiative de défense stratégique », chère au président Reagan, pourrait réhabiliter la dissuasion dite par *« destruction mutuelle assurée »*, en restaurant *« la pure menace anticités »* d'autrefois.

« La menace de la bombe, écrit le général Le Borgne, *est péremptoire et à la mesure de notre mentale débilité. Sans doute faut-il qu'elle se maintienne assez longtemps pour que le progrès des autre armes, plus subtiles, fasse apparaître à tous l'aspect dérisoire de ces admirables créations et porte, à son tour, condamnation de la guerre des armées. »*

Dans ce qu'il appelle *« notre promenade au pays de la violence »*, il reste à l'auteur à expliquer son credo en faveur de la paix. Là, le livre se brise. Auparavant, les arguments s'entrechoquaient et, de temps en temps, des fulgurances en jaillissaient, souvent contestables, toujours intéressantes. Mais, dans les quelques pages qu'il consacre à la paix en conclusion de sa réflexion, Claude Le Borgne se fait plus incertain et plus hésitant. *« Morte la guerre*, constate-t-il, *nous voici les uns en face des autres, chacun avec sa vérité dépouillée des oripeaux guerriers. A ce jeu, l'Occident n'est pas, à ce qu'il semble, en bonne posture »* face à l'Est ou à l'Islam. *« Laisser sa chance à Dieu, telle est l'honnêteté de nos démocraties. »*

Le message est court, obscur et il a des saveurs mystiques dès lors qu'il vise à rendre cohérent le chaos de la violence. *« C'est peu de dire que la stratégie se développe dans l'incertitude, l'aléatoire, l'inconnu »*, écrit le général Le Borgne. En voulant y mettre bon ordre, l'auteur de *La guerre est morte* a ressuscité les angoisses fondamentales de l'homme.

JACQUES ISNARD.

★ *La Guerre est morte... mais on ne le sait pas encore*, par le général Claude Le Borgne, Grasset, 284 pages, 120 F.

Légion d'honneur

Grande chancellerie

Est promu *commandeur* :

M. René David, professeur honoraire à la faculté de droit d'Aix-Marseille.

Sont promus *officiers*

MM. Henri Bonneville, professeur émérite à l'université de Grenoble ; Marcel Cerneau, ancien ingénieur des ponts et chaussées ; Pierre Jacques, président de la section des Landes de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; Jacques Lacant, ancien professeur à l'université Paris-X ; Louis Wicart, ancien chef de service à l'Institut Gustave-Roussy, à Villejuif.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Louis Augereau, secrétaire de la section de Colmar de l'Association Rhin et Danube ; Henri Blet, président de la 103ᵉ section de Paris de la Société des médaillés militaires ; Pierre Boyer, officier de police principal honoraire ; René Camus, ancien chef de service à l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar ; l'Abbé Simon Courtessole, professeur honoraire au collège Saint-Stanislas de Carcassonne ; MM. Armand Houiler, ancien agent de la SNCF ; Pierre Rohmer, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale ; Mᵐᵉ Angèle Sinoncelli, présidente nationale de l'Association des anciennes élèves des maisons d'éducation de la Légion d'honneur ; M. Théodore Staub, proviseur honoraire du lycée de Bastia

Premier ministre

Sont promus au grade de *commandeurs* :

MM. Paul Anxionnaz, ancien ministre ; François Missoffe, ancien ministre.

Sont promus *officiers* :

MM. Jacques Bervialle, président du Fonds historique du maréchal Leclerc ; Raymond Devos, comédien ; André Lacaze, adjoint au maire de Toulouse, Claude Le Meur, chef du bureau de gestion des personnels et de la réglementation ; Jacques Pillet-Will, membre de l'Association des anciens de la 2ᵉ D.B. ; Antoine Veil, administrateur de la Compagnie internationale des wagons-lits.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Julien Betoulle, restaurateur-hôtelier ; Pierre Camy-Peyret, attaché de relations extérieures dans une société nationale, Léo Jegard, président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables ; Wladyslaw Langzam, président-directeur général de société ; Mᵐᵉ Odette Le Comte, épouse Ventura, présidente de l'association Comité Perce-Neige ; M. René Marbot, secrétaire général du Centre d'enregistrement et de révision des formulaires administratifs ; Mᵐᵉ Françoise Potut, veuve Regnault, dite Françoise Varenne, journaliste ; MM. François Roy, directeur adjoint dans une société ; Louis Toffoli, artiste-peintre ; Georges Vesselle, viticulteur.

FRANCOPHONIE

Est promu *officier* :

M. François Viatte, professeur.

Est nommé *chevalier* :

M. Claude Guinet, président-directeur général et administrateur de sociétés.

DROITS DE L'HOMME

Est nommé *chevalier* :

M. Georges Flécheux, avocat.

JEUNESSE ET SPORTS

Est promu *officier* :

M. Henri Bisson, président d'un stade municipal.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Roger Charles, inspecteur général de la jeunesse et des sports ; Louis Marteil, président honoraire d'un club sportif ; Augustin Parent, maître d'armes ; Mˡˡᵉ Perrine Pelen, championne du monde de ski ; M. Pierre Tritz, chargé de mission au Racing-Club de France.

FONCTION PUBLIQUE ET PLAN

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Barras, président du Crédit social des fonctionnaires ; Antoine Jeancourt-Galignani, directeur général de la Banque Indosuez ; Jean-Pierre Ruault, administrateur de l'INSEE ; Pierre Pagezy, directeur général adjoint de Schneider SA.

Economie, finances et privatisation

Est promu *commandeur* :

M. François Ceyrac, président d'honneur du CNPF.

Sont promus *officiers* :

MM. Claude Blondel, contrôleur financier ; Laurent Boix-Vives, président-directeur général de société ; Jean Giscard d'Estaing, président de banque ; Jean Isnard, conseiller maître à la cour des comptes ; Bernard Layer, trésorier-payeur général de l'Essonne ; Marc Vienot, président de banque.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges Archier, président de l'Association française pour les cercles et la qualité totale ; Jean Baratchart, directeur des impôts à Lille ; Jean-Louis Bellando, contrôleur général des assurances ; Jean Bernard-Chatelot, secrétaire général de la commission centrale des marchés ; Michel Bouquin, vice-président-directeur général de la société de développement Centre-Est ; Henri Calmel, contrôleur d'Etat ; Roland Deville, directeur général de société ; Edouard Doriac, receveur des finances de Saintes ; Bernard Egloff, directeur général adjoint de banque ; Michel Euvrard, inspecteur des finances ; Michel Faivre, chef de service au service des laboratoires ; Gabriel Farkas, journaliste ; Pierre Fanchon, ancien directeur de l'Institut national de la consommation ; Gaston Fite, conservateur des hypothèques à Perpignan ; Jean-Claude Goulay, directeur de département au Crédit national ; Xavier-Henry de Villeneuve, président de banque ; Yves Laulan, directeur du Crédit municipal de Paris ; Gérard Maarek, directeur des études à l'institut de prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises ; Mˡˡᵉ Colette Mesnil, secrétaire administratif ; M. Jean-Paul Roubier, président d'une chambre régionale des comptes ; Mᵐᵉ Jacqueline Toussi, née Minville, contrôleur divisionnaire des impôts.

Commerce extérieur

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jacques Dreyfuss, président-directeur général d'une société ; Loïk Le Floch ancien président-directeur général d'une société ; Gilbert Pasquet, directeur général d'une société ; Lionel Stoleru, ancien ministre ; Mejlich Topiol, dit Michel, président-directeur général d'une société ; Roger Vergé, restaurateur-conseil.

Commerce, artisanat et services

Est promu *officier* :

M. René Paulhan, président de la chambre des métiers du Cantal.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Raymond Cerruti, président de la chambre de commerce d'Aurillac et du Cantal ; Marcel Henry, président-directeur général de société ; Henri Joyan, président de la chambre de commerce de la Vendée ; René Michal, président de la chambre de commerce de Grenoble ; James Rondinaud, président-directeur général de société ; Joseph Schaguene, président de l'Union des corporations artisanales ; Charles Urbain, président-directeur général de société.

Justice

Est promu *commandeur* :

M. Jean Ledoux, président de chambre à la Cour de cassation.

Sont promus *officiers* :

MM. Alain Bourdel, notaire à Paris ; Jean-François Cesselin, président honoraire du tribunal de commerce de Paris ; Jacques Cheminais, avocat à Paris ; Paul Didier, conseiller à la Cour de cassation ; Bruno Estrangin, procureur général à Dijon ; Serge Galand, avocat général à la Cour de cassation ; Louis Mauche, procureur de la République à Strasbourg ; André Robert, premier président de la cour d'appel de Bordeaux ; Jacques Serouart, premier président de la cour d'appel d'Amiens ; François Tarabeux, conseiller à la Cour de cassation ; Gaston Zimmermann, avocat à Colmar.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Buffet, sous-directeur à l'administration centrale ; Robert Cazenave, premier substitut du procureur de la République à Paris ; Joseph Coccaldi, vice-président au tribunal de Paris ; Philippe Covillard, avocat à Dijon ; Michel Franc, secrétaire général du Conseil d'Etat ; Jean-Yves Gocan-Brissonnière, avocat à Paris ; Marc Guemas, procureur de la République honoraire à Périgueux ; Jean Juppe, conseiller à la cour d'appel de Papeete ; Georges Laut, conseiller à la cour d'appel de Versailles ; Sliman Leulmi, conseiller d'Etat ; Jean Loyrette, avocat à Paris ; René Lubrano, avocat à Béthune ; Jean Luigi, président du tribunal de Lons-le-Saulnier ; Simon Marchi, notaire à Paris ; Jean-Bernard Michelon, président du tribunal de Valenciennes ; Guy Pasquet, huissier de justice à Paris ; Mᵐᵉ Huguette Peynaud, épouse Le Foyer de Costil, premier vice-président au tribunal de Paris ; MM. Jean Roquefort, conseiller à la cour d'appel de Paris ; Jacques Rouvière, président de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat à la Cour de cassation ; Jacques Schiano, procureur de la République près le tribunal de Saint-Denis de la Réunion ; Jacques Seguin, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Alain Terrail, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris ; Jean Texier, président de chambre à la cour d'appel de Montpellier ; Jacques Verley, président du tribunal de commerce de Dunkerque.

Défense

Sont promus *officiers* :

MM. Maurice Bourgès-Maunoury, ancien président du conseil, ancien ministre ; Jean Cler, président-directeur général d'une société ; Philippe de Maistre, conseiller, maître à la Cour des comptes ; Jean Rötig, chef de service adjoint au Sénat.

Sont nommés *chevaliers* :

Mᵐᵉ Agnès Brousse, née Lesueur, ingénieur dans une société nationale ; M. Pierre Faure, directeur général d'une société ; Mˡˡᵉ Jeanne Mabit, assistante sociale ; MM. Roger Naslain, professeur d'université ; André Pinel, ingénieur en chef dans une société nationale ; Jean Renaudie, ingénieur ; Jean Sollier, président-directeur général d'une société.

Culture et communication

Sont promus *commandeurs* :

MM. Marc Demotte, président du conseil de gérance des NMPP ; Michel Frois, président du Festival de l'audiovisuel d'entreprise de Biarritz ; Henri Poupard, dit Henri Sauguet, compositeur.

Sont promus *officiers* :

MM. Claude Charpentier, chef du corps de l'inspection générale des affaires culturelles ; Michel Duchein, inspecteur général des Archives de France ; Stéphane Grappelli, violoniste ; Marcel Lathière, président du groupement des institutions sociales du spectacle ; Albert Marsal, administrateur d'un quotidien.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Daniel Artus, professeur d'éducation musicale ; Roger Askolovitch, dit Roger Ascot, journaliste ; André Courrèges, couturier ; Jean-Pierre Dantel, directeur honoraire du Conservatoire de Caen, chef d'orchestre ; Mᵐᵉ Marie Demange, épouse Puhl, président-directeur général d'un quotidien ; MM. Jean-Marie Drot, directeur de l'Académie de France à Rome ; Pierre Franck, metteur en scène ; Xavier Gouyon-Beauchamps, président-directeur général de Télédiffusion de France ; Georges Jeanclos, sculpteur ; Bernard Le Clere, sous-préfet hors classe ; Mᵐᵉ Marie Lioux, veuve Malraux, pianiste ; MM. Paul Onoratini, président du Festival de piano de La Roque d'Antheron ; André Passeron, journaliste ; Claude Rich, artiste dramatique ; Jean Rouquette, conservateur des musées d'Arles ; Mᵐᵉ Marguerite Segond, épouse Guillaume, conservateur en chef du Musée des beaux-arts de Dijon ; Françoise Seigner, artiste dramatique

Affaires étrangères

Est promu *commandeur* :

M. Claude Chayet, ministre plénipotentiaire.

PERSONNEL

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Blanc, ambassadeur de France au Liban ; Michel Drumetz, ministre plénipotentiaire ; Gilbert Guillaume, conseiller d'Etat ; Pierre Hunt, ambassadeur de France en République arabe d'Egypte ; Jean Mano, ambassadeur de France en Centrafrique.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Roger Epron, chiffreur à l'ambassade de France en Inde ; Jacques Huyghues des Etages, ambassadeur auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg ; Mᵐᵉ Joëlle Jaffray, épouse Timsit, ambassadeur de France près la République démocratique allemande ; MM. Jacques Le Blanc, ambassadeur de France au Burkina-Faso ; Jacques Leclerc, ambassadeur de France aux Philippines ; Jean Mai-Tam, consul adjoint à l'ambassade de France au Danemark ; François Mouton, ambassadeur de France au Chili.

PROTOCOLE

Sont promus *officiers* :

MM. Henri François-Poncet, délégué général d'un groupe de parfums ; Paul Lezer, directeur d'une société de pneumatique en retraite ; André Maman, professeur de langue française à l'université de Princeton.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre-Arnold Baehr, directeur général d'une société automobile ; Mgr Bernard de Troullioud de Lanversin, auditeur français au tribunal de la Sacrée Rote romaine ; Mᵐᵉ Jeanne Dreyer, en religion Sœur Monique, infirmière ; MM. Henry Dumery, administrateur de l'Institut international de philosophie ; Raymond Farge, délégué général d'une banque ; Mᵐᵉ Madeleine Lecomte, veuve Bareth, enseignante ; MM. Jacques Novella, consul honoraire de France à Cap-Haïtien ; Jacques Parnaud, ingénieur-conseil d'une société industrielle ; Daniel Salem, président-directeur général d'un magazine.

(A suivre.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement de la Tranche du SUSPENSE a été publié au J.O. du 24/09/86

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES
1	461	F. 1 500
2	261 372	50 000
	213 312	1 000 000
3	213	1 500
	274 873	50 000
	069 563	6 000 000
4	624	1 500
	834	1 500
	027 914	50 000
	041 164	50 000
	301 024	50 000
	316 764	50 000
5	254 455	50 000
	318 345	50 000
6	686	1 500
	276 286	50 000
	288 926	50 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES
6	368 846	F. 50 000
7	7	100
	082 937	50 100
	328 227	50 100
	171 157	1 000 100
8	028 198	50 000
	294 916	50 000
9	219	1 500
	201 919	50 000
	277 529	50 000
	039 489	1 000 000
	113 029	1 000 000
	123 189	1 000 000
0	425	1 500
	056 460	50 000
	269 030	50 000
	348 600	50 000
	118 920	1 000 000
	128 410	1 000 000

TRANCHE DU 

87 TIRAGE DU LUNDI 13 AVRIL AU DIMANCHE 19 AVRIL 1987 (INCLUS) 38ᵉ

Sports

MOTO : les Vingt-Quatre Heures du Mans

Festival franco-nippon

La Rothmans Honda, pilotée par Dominique Sarron, Jean-Louis Battistini et Jean-Michel Mattioli, a remporté, dimanche, la dixième édition des Vingt-Quatre Heures du Mans moto disputée sur le circuit Bugatti après avoir parcouru 3 115 kilomètres à la moyenne horaire de 130,201 kilomètres.

Le suspense aura duré jusqu'au bout puisque la Honda victorieuse ne distance que de deux tours sa suivante, la Suzuki de Le Bihan, Moineau et Tournadre. Une seconde Honda d'usine, aux mains de Hubin, Vieira et Coudray, termine à la troisième place, consacrant le succès de Honda, qui a signé cette année sa cinquième victoire dans l'épreuve mancelle.

LE MANS
de notre envoyé spécial

Dominique Sarron a enfin surmonté le mauvais sort qui l'accablait à chacune de ses participations aux Vingt-Quatre Heures du Mans moto. Depuis 1981, il a pris part chaque année à l'épreuve. Six fois il ne l'a pas terminée en raison de chutes ou de pannes. La septième a été la bonne. Dimanche, peu avant 15 heures, alors que des milliers de motards spectateurs avaient déjà envahi la piste, Dominique Sarron a eu le plaisir de voir Jean-Louis Battestini, son équipier, sur la Rothmans Honda numéro 1, passer la ligne d'arrivée en vainqueur.

Avec ce nouveau succès, la célèbre firme japonaise a signé sa cinquième victoire dans l'épreuve mancelle qui a fêté cette année son dixième anniversaire. Cinq victoires toutes acquises avec des équipages français dans une spécialité où la France et le Japon travaillent la main dans la main. *« Cette entente est logique*, explique Georges Godier, le directeur de l'écurie Kawasaki. *La France est le berceau de l'endurance. Les constructeurs japonais savent qu'ils trouvent dans notre pays les meilleures équipes. »* Ainsi les firmes japonaises conçoivent et développent des machines qu'ils confient à des écuries françaises qui les font courir.

Cette association avec les Français fait partie d'une stratégie globale de compétitivité. Sur le plan commercial, un succès en endurance rapporte gros. Surout aux Vingt-Quatre heures du Mans. *« Une victoire ici a un retentissement direct sur les ventes*, argumente Hervé Poncharal, du service compétition de Honda-France. *Ce n'est pas une marque qui gagne mais un modèle. Ce n'est pas un hasard si la RVF, vainqueur au Mans l'an passé, a été la moto de route la plus vendue de l'année 1986. »*

Trois grandes marques ayant déjà figuré au palmarès, par écuries françaises interposées, étaient venues en force pour le dixième anniversaire. Honda alignait trois machines. Deux pouvaient prétendre à la victoire, une RVF 750 et la VFR de même cylindrée que pilotait Dominique Sarron. Quant à la troisième (NR 750), il s'agissait d'une moto expérimentale révolutionnaire à pistons elliptiques. Suzuki engageait deux GSX 750 avec la ferme intention de souffler la première place à Honda. Enfin, Kawasaki, avec une seule 750 GPX semi-officielle, entendait se tester après deux ans d'absence et dans l'optique de se relancer en endurance.

Bris de piston

Samedi à 15 heures, lorsque les cinquante-cinq pilotes se ruèrent vers leurs machines rangées en épi, il ne fallait pas chercher ailleurs que dans ce groupe le futur vainqueur. Le peloton de ces six machines d'usine, entraîné dès les premières secondes par Dominique Sarron, affichait tout de suite une supériorité outrecuidante. *« Aux Vingt-Quatre heures du Mans*, affirme Georges Godier, *l'écart entre les machines officielles et privées est devenu un véritable fossé »*. Alors que les équipes privées alignent des mécaniques de série améliorées, les équipes de firme engagent des machines très sophistiquées, proches des motos de grands prix. Il y a huit jours, la Yamaha 500 de vitesse de Christian Sarron avait bouclé un tour du circuit Bugatti (4,267 kilomètres) en 1 mn. 46 s. 50. Lors des essais des Vvingt-Quatre Heures, son jeune frère Dominique a couvert la même distance en 1 mn. 46 s. 01 au guidon de sa Rothmans Honda. En outre, le nouveau tracé plus long et plus technique du Bugatti avec deux nouvelles chicanes avantage les pilotes professionnels.

La bataille était donc très vite circonscrite à trois équipes durant les premières heures de course. Sarron, confortablement installé en tête, n'allait avoir dans sa roue jusqu'au cap de la septième heure que la seconde Honda de Coudray, Vieira et Hubain. La situation de Dominique Sarron et de ses équipiers se gâtait arès minuit. Des problèmes de plaques de frein immobilisaient sa Honda un petit quart d'heure au stand, le temps de changer tout le dispositif de freinage arrière. La Susuki de Le Bihan, Moineau et Tournadre, qui s'était hissée à la deuxième place depuis plusieurs heures, en profitait pour prendre le commandement. La Susuki et la Honda, deux machines aux performances semblables, entamaient un duel de haut niveau. Pendant plus de deux heures, la Susuki conservait la tête. Les averses s'étant mêlées des débats, et au hasard des changements de pneumatiques plus ou moins heureux dans les deux camps suivant les caprices de la météo, la GSX allait compter jusqu'à trois tours d'avance.

Mais au petit jour, la Susuki rentrait dans le rang. La Honda, qui l'avait délogée de sa position, grapillait ensuite une petite marge de sécurité, mais sans toutefois parvenir à se mettre à l'abri des conséquences d'un éventuel incident. Le suspense a duré jusqu'au bout. La Rothmans Honda ne possédait finalement que deux tours d'avance sur la Susuki en franchissant la ligne d'arrivée.

Quant à la Honda expérimentale, elle a abandonné après un excellent début au bout de cent quatre-vingts minutes de course. Bris de piston, ont commenté les responsables de Honda France sans plus de détails. La NR 750 cache bien ses secrets. Et ne dévoile ses entrailles qu'à huis clos, devant les mécaniciens et les ingénieurs japonais.

PATRICK DESAVIES.

VOILE : Tour du monde en solitaire

Monnet, navigateur complet

Philippe Monnet, un Savoyard âgé de vingt-huit ans, a battu, à la barre du trimaran *Kriter*, le record du Tour du monde à la voile en solitaire, établi par Alain Colas à bord du *Manureva* en 1974. Le jeune navigateur a mis trente-neuf jours de moins que Colas pour accomplir la grande boucle. Parti de Brest le 10 décembre, il est arrivé dimanche 19 avril à son point de départ, réalisant le périple en cent vingt-neuf jours dix-neuf heures dix-sept minutes et huit secondes. Un exploit qui ne peut être total pour les puristes, car Philippe Monnet a mis pied à terre à l'occasion d'une escale technique à Bonne-Espérance. Mais le Savoyard se fonde sur les règlements de l'Union nationale pour la course au large, selon lesquels tout le temps passé sur mer comme sur terre est à prendre en compte.

BREST
de notre correspondant

Philippe Monnet a vécu une aventure qui aurait pu tourner plusieurs fois à la tragédie. S'il plaisante aujourd'hui sur les moments difficiles de son tour du monde, il a en réalité connu à plusieurs reprises l'enfer. Ejecté de sa couchette en plein océan Indien (côte fêlée), il s'est ensuite ouvert la main avant d'entrer dans le Pacifique.

Les craintes ont été vives, au début du mois de mars : pendant cinq jours, sa balise Argos est restée muette. Le navigateur avait essuyé une tempête d'une violence inouïe dans les Cinquantièmes hurlants; l'anémomètre bloqué à 70 nœuds, il était impossible de se tenir debout sur le pont. Enfermé à l'intérieur de son trimaran, Philippe Monnet a cru plusieurs fois au chavirage. La veille, il avait dû plonger dans une eau à – 5 degrés pour libérer le gouvernail coincé par un bout. Philippe Monnet s'était muni d'un casque de pompier afin de ne pas être assommé par les mouvements du bateau. Plus tard, dans l'Equateur, il s'est blessé aux mains et aux jambes, se rattrapant de justesse à un étai pour ne pas s'écraser sur son bateau alors qu'il effectuait une réparation au haut du mât.

Philippe Monnet a pu trouver ses ressources dans sa « hargne », ne dormant jamais plus d'une heure et demie sans se réveiller pour jeter un œil sur son trimaran, mais vivant sur le sérieux de sa préparation, notamment pour l'alimentation – mise au point par le département de nutrition du CHU de Dijon : un dessalanisateur lui fournisait de 15 à 20 litres d'eau douce par jour, ce qui lui permettait de lutter contre le ciel.

Ses compétences de bricoleur lui ont également permis de mener son expédition à terme. Philippe Monnet a réussi à dépanner son antenne de positionnement par satellite et à réparer un circuit intégré sur son décodeur de carte météo.

Un navigateur complet.

GABRIEL SIMON.



GOLF : l'Open Suze de Cannes

Farniente hexagonal

L'Open Suze de Cannes, doté de 1,5 million de francs, a été remporté dimanche 19 avril par l'Espagnol Severiano Ballesteros au premier trou d'un bolide l'opposant au Gallois Ian Woosnam. Une lutte intense et remarquable de qualité sur le parcours de 6 205 mètres du Mougins Country Club les avait laissés à égalité à 275, 13 coups en-dessous du par. Le vainqueur a empoché pour sa trente-septième victoire sur le circuit la somme de 250 000 francs. Premier Français, Emmannuel Dussart s'est classé trente et unième, à 19 coups du vainqueur.

CANNES
correspondance

Il y a dix-huit ans, le Basque Jean Garaïlde entama le dernier jour d'un tournoi européen avec un coup d'avance. Il réussit à maintenir son avance jusqu'à la victoire finale, flanqué d'un partenaire à faire nouer le swing et faire trembler la main des meilleurs. Voilà un champion français qui sut résister à Jack Nicklaus.

Au moment où la mode golfique excite les annonceurs et encourage les mondanités, qu'il paraît loin le triomphe de Garaïlde ! Dans le paysage étriqué et agité de l'Hexagone golfique, les champions, même les joueurs de très bon niveau européen, font défaut. On construit des kilomètres de « rails » en attendant vainement une locomotive. Attendra-t-on longtemps ?

« Les Français sont trop adulés. Sans palmarès, chacun a sa cour. C'est sans doute grisant mais ça n'a qu'un très lointain rapport au métier de souffrance qu'est la carrière d'un golfeur pro, nous dit M. Cartier, président de la Fédération française de golf. *Au lieu d'aller taper cent fois sans « fer » 7, les Français préfèrent le farniente. »*

A une ou deux exceptions près, c'est sans doute vrai. Ces comportements de dilettantes choyés ne fait que refléter ce que le directeur technique national Hervé Fraissineau appelle *« le développement artificiel du golf en France »*. Il s'agit, selon lui, plutôt d'une *« image de luxe et d'élégance haut de gamme qui attire l'argent. »* *« N'oublions pas*, poursuit-il, *qu'Adidas par exemple, n'a vendu que 12 500 paires de chaussures de golf en France en 1986. Il s'agit pour le moment d'un tout petit marché. »*

Ce minuscule marché est capable pourtant d'offrir des situations aisées à des professionnels français. Un assistant pro touchera autour de 25 000 francs par mois. Comparaison édifiante, un jeune assistant britannique ne toucherait que 1 000 francs, excusez du peu ! Une misère noire qui secrète des ambitions féroces outre-Manche où prime un seul désir : accéder aux circuits.

De plus, les contrats des sponsors tombent comme des fruits mûrs dans les sacs des Français. Critères ? Quelques performances hexagonales, un palmarès amateur respectable et l'on assure, dans tous les sens du terme, l'ordinaire.

En revanche, les Britanniques Gilford, champion amateur britannique avant de passer professionnel, et Marc Mouland, vainqueur brillant d'une épreuve du circuit européen en 1986, sont toujurs sans sponsors. Liste non exhaustive.

Facilités dans la vie n'égale pas aisance dans le jeu : *« On ne peut pas rivaliser avec les pro européens ni dans la puissance ni dans le petit jeu*, dit Fraissineau. *Nos joueurs, à deux exceptions près, ne jouent que deux fois par an, faute de cartes, des épreuves aussi relevées que l'open Suze ici. Au moins cela leur permet-il de constater l'écart entre deux mondes golfiques, et de s'aguerrir. »*

A défaut de résultats

L'équipe d'espoirs professionnels, inspirée par l'école suédoise, fut un échec. Assistance technique pendant certaines épreuves, stages nationaux et deux stages d'une semaine chez l'entraîneur célèbre John Jacobs à La Manga étaient prévus. *« Trois sur sept de nos garçons daignaient se présenter chez Jacobs »*, dit, amer, le président Cartier.

Echaudée, la fédération mit sur pied un système national de détection à partir de douze ans, avec stages et équipes par palier d'âge. Elle fait l'expérience des espoirs, mais avec des amateurs.

« Les Français jouent sur leur seul talent, sans fond athlétique,dit le kinésithérapeute de la Fédération de tennis et de la Fédération de golf. *Souvent courts dans leurs drives, ils sont contraints de mettre la gomme au 2e coup qu'ils maîtrisent donc difficilement. »*

Emmanuel Dussart, justement, manque de longueur et de densité, mais il en est pleinement conscient. On le cite en exemple pour sont travail et, chose rare, son ambition. Musculation, footing, désir de réussir une carrière européenne, Dussart s'y emploie.

« Si je n'arrive pas, on me traitera de prétentieux et si j'arrive, on dira : Tiens, on ne savait pas qu'il fallait procéder ainsi, les Français sont franchement nuls ». A défaut de résultats, le golf français a besoin de prétentions sérieuses.

MARC PALLADE.

CYCLISME : Liège-Bastogne-Liège

Le tiercé de Moreno Argentin

Coup de théâtre dimanche 19 avril à l'issue de Liège-Bastogne-Liège : Stephen Roche et Claude Criquielion, qui comptaient une minute d'avance à 3 kilomètres seulement de l'arrivée, se sont tellement observés en vue du sprint final qu'ils ont été rejoints et débordés dans les 300 derniers mètres par l'Italien Moreno Argentin. Lequel avait été lâché dans la côte de la Redoute au moment de l'attaque décisive. Il restait alors 35 kilomètres à parcourir et Argentin paraissait en fâcheuse posture. Mais il a su faire preuve de sang-froid et de courage. Cet exemple démontre une fois de plus qu'une course n'est réellement gagnée (ou perdue) que lorsque la ligne est franchie.

On ajoutera que le routier-sprinter transalpin possède de solides références. Champion du monde la saison passée à Colorado-Springs, il vient de remporter pour la troisième fois consécutive Liège-Bastogne-Liège. L'an dernier, il s'était déjà imposé aux dépens de Criquielion. Si l'on considère, d'autre part, qu'en 1985 il avait également battu Criquielion et Roche au sprint on en conclura que le scénario de la « doyenne » – une épreuve créée en 1892, ne se renouvelle guère depuis trois ans. C'est sans doute la raison pour laquelle Argentin connaissait bien son sujet : *« J'ai perdu mercredi la Flèche wallonne à la suite d'une erreur*, disait-il avant le départ. *Je n'en commettrai pas deux. »* Il a tenu parole.

Les Français se sont fort bien comportés : Eric Boyer, Claveyrolat, Cornillet, Mottet et Denis Roux ont préparé le terrain à Yvon Madiot Fignon, Marc Madiot et Leclercq qui figurent dans le haut du classement. On peut toutefois parler d'une relative déception pour Fignon, qui avait fait de la classique belge l'un de ses objectifs. Il dirige maintenant ses ambitions vers le Tour d'Espagne.

J. A.

RUGBY : championnat de France

Le Racing miraculé

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

La télévision a rendu un bien mauvais service à la rencontre entre le Racing Club de France et Brive, samedi 18 avril. Le rugby perd une partie de son âme quand il n'est pas porté par la communion du public. Deux mille spectateurs meublaient le vide des tribunes du stade Marcel Michelin, là où généralement ils se trouvent cinq fois plus nombreux pour rythmer les palpitations du jeu.

On imagine les grondements qui auraient accompagné les quatre dernières minutes à fort suspense d'un match qui en compta au total cent-dix, des prolongations ayant été rendues nécessaires par le score de dix-neuf à dix-neuf établi à la fin du temps réglementaire. Avant cette rallonge chronométrique, tout avait été plaisant ente deux équipes de parfaits gentlemen : pas une mêlée plus haute que l'autre, pas un seul méchant placage, le tout sur fond d'allégresse, surtout du côté du Racing.

Le discours de deux méthodes avait été décliné. Celui des Parisiens avait consisté à écarter au maximum le ballon du rayon d'intervention des paquets d'avants, afin de lâcher des lignes arrière fringantes et composées de jeunes gens de bonne famille qui avaient salué le public, avant le début de la rencontre, par une plaisanterie d'étudiants distingués en arborant une veste de cérémonie et un nœud papillon sur leur maillot cerclé.

Après cette mise en scène qui ne sembla amuser que leurs auteurs, Brive déclencha dans le périmètre proche de sa tour de contrôle australienne, le deuxième ligne Fitzimons, une opération de resserrement qui annonçait la voie que les Corréziens se devaient de suivre pour éviter les courses au grand large, spécialité de leurs adversaires. La première à laquelle ils s'exposèrent après deux minutes de jeu fut meurtrière puisque l'ouvreur international Mesnel conclut dans l'en-but briviste une jolie vague déferlante.

De frissonnements en frissonnements, de relances autour du paquet d'avants brivistes, par l'impeccable demi de mêlée Modin, en pulpeuses gambades parisiennes de Lafont et ses pairs, le tableau de marque s'enfiévra à intervalles réguliers jusqu'à l'égalité déjà évoquée qui retardait la sortie des artistes. Il y eut d'autant moins à s'en plaindre que la prolongation commença par un coup de pied de mammouth de Mesnel porté à l'exploit par une pénalité accordée à... 60 mètres des poteaux !

Cette fusée, qui avait laissé le stade abasourdi, aura en fin de compte valeur de décision sur le score final (22-19), mais il s'en est fallu de bien peu pour qu'elle ne suffise pas à faire pencher la balance en faveur du club de la capitale, qui renaît après des années du purgatoire.

Les Brivistes en effet (eux aussi sur la voie d'un retour au premier plan sous la direction de jeunes dirigeants sortis du sérail) ne renoncèrent pas pour autant à lâcher le morceau, et toute leur énergie restante s'affirma dans une hallucinante tranche finale de quatre minutes dont l'issue les rendra malades, jusqu'à gâcher leur troisième mi-temps.

Une pénalité ou un drop à trois points ne leur suffisait pas, car en cas d'égalité le Racing Club de France se touvait qualifié au bénéfice de la prime d'essais (trois contre deux). Modin, en bon capitaine, organisa donc un pilonnage en règle dont les Parisiens sortirent miraculés, notamment en raison d'un oubli de l'arbitre de la rencontre sur une pénalité jouée à la main à 5 mètres de la ligne. Le pilier corrézien Laval se trouva propulsé dans l'en-but par la horde de ses coéquipiers et il déposa bien, dans la confusion, le ballon sur le sol, à en croire le capitaine parisien Gérald Martinez, monument de fair-play.

Brisés par cette injustice qui n'effaçait pas cependant leurs surprenantes ruptures de continuité précédemment dans des phases plus calmes, les Brivistes montèrent à l'échafaud sans se révolter. Les Parisiens, qui venaient d'approcher l'enfer, s'en éloignaient avec empressement en songeant déjà au prochain adversaire, le Stade toulousain.

LLIBERT TARRAGO.

Les résultats

Automobilisme

SAFARI RALLYE
Championnat du monde

Classement après le 70e contrôle. – 1. Mikkola-Hertz (Audi 200 Quattro), 3 h 15 mn 30 s de pénalisations ; 2. Eriksson-Diekmann (WW Golf GTI), à 6 mn 14 s ; 3. Rohrl- Geistdorfer (Audi 200 Quattro), à 14 mn 14 s ; 4. Torph-Melander (Toyota Supra), à 49 mn 55 s ; 5. Weber-Feltz (W Golf GTI), à 1 h 52 mn 1 s ; 6. Eklund-Whittock (Subaru turbo 4 × 4), à 2 h 12 mn 52 s ; 7. Stolh-Berti (Audi Coupé Quattro), à 2 h 38 mn 42 s ; 8. Ulyate-Street (Toyota Supra), à 2 h 41 mn 10 s ; 9. Vatanen-« Tilber » (Subaru turbo 4 × 4), à 3 h 26 mn 6 s ; 10. Kirkland-Nixon (Nissan 200 X), à 3 h 38 mn 34 s ; 11. Preston-Lyall (Lancia Delta), à 4 h 16 mn 17 s ; Aitonen-Drews (Opel Kadett GSI), à 4 h 23 mn 17 s ; etc.

Abandons : Hellier (Ford Cosworth), différentiel ; Zanussi (Datsun), suspension cassée, mis hors course ; Waldegaard (Toyota), moteur.

Basket-ball

QUARTS DE FINALE RETOUR

*Orthez b. Lorient	103-72
Villeurbanne b. *RCF Paris	88-86
*Limoges et Antibes	91-91
*Monaco b. Challans	97-75

Boxe

A Nîmes, le Mexicain Julio Cesar chavez a conservé son titre mondial des superplume WBC en battant le Brésilien Francisco Tomas De Cruz par arrêt de l'arbitre au troisième round.

Escrime

Aux championnats du monde juniors, au Brésil, Lionel Plumenail a terminé deuxième au fleuret. Alain Colcaud remporte aussi une médaille d'argent au sabre.

Football

Groupe A

Niort b. * Guingamp	1-0
*Caen b. Red Star	1-0
*Dunkerque b. Mulhouse	2-0
*Reims b. Beauvais	1-0
*Valenciennes et Quimper	1-1
*Tours et Saint-Dizier	1-1
*Strasbourg b. Amiens	4-1
*Orléans et Anger	0-0
*Abbeville b. La Roche AEPB	1-0

Groupe B

Montpellier b. *Gueugnon	2-0
*Lyon b. Bourges	4-0
*Cuiseaux-Louhans et Alès	1-1
*Cannes et Istres	0-0
*Limoges b. Bastia	2-0
*Nîmes b. Martigues	1-0
*Ajaccio b. Montceau	2-0
*Sète b. Béziers	4-0
*Le Puy b. Thonon	1-0

Golf

OPEN SUZE

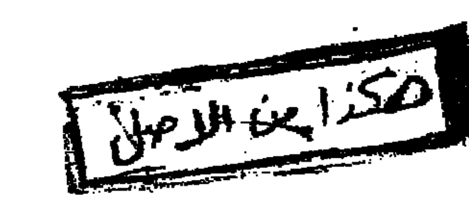
Classement : 1. Ballesteros (Esp.), 275 (69, 70, 68, 68), vainqueur en play-off; 2. Woosnam (Galles), 275 (73, 64, 68, 70) ; 3. McNulty (AFS), 283 (68, 74, 70, 71) ; 4. Walton (Irl.), 285 (72, 69, 69, 75) ; 5. Brand jr (Ecosse), 286 (69, 74, 72, 71) ; 6. Martin (Esp.), 287 (70, 73, 73, 71) ; Adcock (EU), 287 (73, 68, 73, 73) ; 8. Brand (Galles), 288 (74, 72, 70, 72) ; Jones (Irl.), 288 (71, 70, 76, 71) ; Torrance (Ec.), 288 (72, 70, 72, 74) ; Moody (GB), 288 (73, 68, 76, 71) ; Ralph (GB), 288 (73, 70, 77, 68) ; Persson (Suède), 288 (71, 72, 72, 73) ; 14. Boxall Richard (GB), 289 (72, 75, 72, 70) ; Clark Howard (GB), 289 (75, 71, 69, 74).

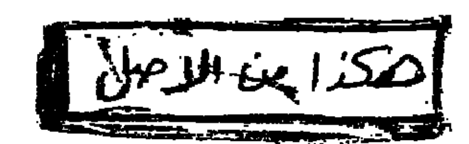
Tennis

TOURNOI DE TOKYO

MESSIEURS. – **Demi-finales** : Edberg (Suède) b. Gomez (Eq.), 4-6, 7-6, 6-2; Pate (EU) b. Davis (EU), 7-5, 6-1. **Finale** : Edberg (Suède) b. Pate (EU), 7-6, 6-4.

DAMES. – **Finale** : M. Maleeva (Bulg.) b. B. Gerken (EU), 6-2, 6-3.





Culture

MUSIQUES

A la Biennale de Zagreb

De Kagel à Richard III

La Biennale de Zagreb vient de s'achever. Fort bigarrée avec l'inévitable Kagel émerge la création d'un opéra croate qui vous prend à la gorge.

Les festivals de musique contemporaine n'ont plus les affiches prestigieuses d'antan, lorsque se côtoyaient les Stravinsky, Cage et Messiaen, Boulez, Berio, Nono, Stockhausen et consorts. Bienheureux celui qui parvient encore à capturer l'un de ces gros poissons.

L'un des plus accessibles de ces seigneurs reste Mauricio Kagel, l'un des plus séduisants aussi, car son originalité ne peut être mise en doute, et son art pince-sans-rire est largement accessible au public. Pour la Biennale de Zagreb, il avait choisi, dans son catalogue imposant, *Variété* (1977), un spectacle goguenard, joué par les clowns éblouissants du Teatro del Mimodrama, sur une musique tour à tour impassible, dramatique et attendrie, où les numéros de music-hall, poncifs et caricatures, s'enchaînent avec la même rigueur, la même invention énorme et sèche que dans *Répertoire*, *Staatstheater* ou *Déménagement*.

A l'opposé, le Quatuor Arditti défendait la tradition de la musique d'avant-garde pure et dure, telle qu'on n'ose plus guère en écrire de nos jours : Ferneyhough, Xenakis, Scelsi, Ligeti étaient rejoints par un puissant *Contrapunctus* du Croate Davorin Kempf et *Coconino*, paysage terrifiant de l'Arizona, calculé par ordinateur, de l'Américain Roger Reynolds. Donné dans la belle salle à l'acoustique si chaleureuse où officient les Solistes de Zagreb, ce concert aux musiques abruptes, interprétées avec l'inspiration délirante d'optimisme des Arditti, fut l'un des sommets et des grands succès de la Biennale.

Rien de bien enthousiasmant au contraire dans le programme de l'Ensemble Divertimento de Sandro Gorli, sinon la *Ronda*, petite « machine infernale » de Donatoni, où la musique semble sans cesse se réinventer, se régénérer dans un circuit fermé comme un réacteur atomique, et un *Quintettino* très écrit, aux effets étranges et originaux de Gorli lui-même. Mais les autres pièces, italiennes ou croates, en style « nouveau classique » ou néo-moderne, tournaient dans le vide.

On passera tout aussi vite sur le désolant spectacle du groupe laser optophonique Via Lucis des Tchèques de Brno, aussi indigents dans leurs musiques électro-acoustiques que dans les visions kaléidoscopiques et les danses de laser qui les accompagnaient. Une véritable « Via crucis » pour les spectateurs qui, d'ailleurs, quittèrent par paquets la salle obscure tout au long de la soirée...

Trois concerts de l'organiste hongrois Zsigmond Szathmary offraient des nourritures plus substantielles : une interprétation excellente de trois pièces du *Livre d'orgue*, de Messiaen, les *Variations*, op. 40, de Schoenberg, *Volumina*, de Ligeti comme une gigantesque peinture abstraite, *Rrrrrr* de Kagel, qui brode d,es piécettes humoristiques sur des notions musicales commençant par la lettre R : raga, rondena, ripieno, rosalie, rossignols enrhumés... Aussi judicieuses et précises que des définitions de dictionnaire ! D'un esprit non moins vif, mais plus plus libre, *Zwischenfugen* (Entrefugue) de Dieter Schnebel remplissait l'orgue de lutins qui multipliaient les entrées les plus imprévues, les chevauchées étincelantes, les ruptures de rythmes, les couplets joyeux, en un discours déconcertant, mais d'une saveur délicieuse.

Ce n'était malheureusement pas le cas du *Work in Progress*, de Szathmary lui-même ; cette « *œuvre en construction progressive* » tout au long de la Biennale entassait trois enregistrements réalisés sur des orgues différents, diffusés simultanément le dernier jour avec son ultime version jouée en direct sur le grand orgue du Palais de la musique. Un véritable démiurge aurait pu en tirer de fabuleux entrelacs contrapuntiques et des orchestrations d'une richesse extrême. Au lieu de cela, la recherche d'effets spectaculaires, la banalité de l'écriture, la congestion des masses sonores, aboutissaient à un bric-à-brac charivaresque.

Effets électroniques

Au cours de cette Biennale, nous n'avions guère eu d'exemples d'une musique croate vraiment originale avant la création d'un opéra d'Igor Kuljeric (1938) sur *Richard III*, qui est certainement l'un des plus vigoureux de ces dernières années. Le cadre reste traditionnel, mais, sur un enchaînement rapide de scènes admirablement stylisées par Nenad Turkalj (une des principales personnalités de la musique croate), le destin de l'abominable héros shakespearien jusqu'à la déroute finale s'inscrit dans une courbe irrésistible.

L'écriture, tonale le plus souvent, reflète une forte personnalité, avec un art vocal direct, acéré, d'un lyrisme expressif qui colle à l'action, et l'orchestre, d'une concentration intense, utilise très habilement de nombreux effets électroniques qui renforcent la puissance de l'instrumentation sans jamais faire tache. Quelques superbes chœurs populaires et de rares allusions à des formes anciennes donnent au drame sa couleur historique.

Dans cet opéra très condensé (qui ne dure que deux heures et demie, entracte compris), nul schématisme : les caractères sont dessinés en quelques traits, et chaque scène se déploie avec toute sa densité, soulignée par la régie dépouillée de Dejan Miladinovic, qui donne un rythme haletant à cette succession de danses macabres, emportées par un plateau tournant, sous une gigantesque toile d'araignée brasillante.

La réalisation confirme le haut niveau de l'Opéra de Zagreb, de l'orchestre dirigé par Uros Lajovic, et de la troupe aux voix de grand caractère, à faire pâlir de jalousie les théâtres français. On n'oubliera pas le Richard III de Josip Lesaja, jeune, fascinant, ambigu, voix enjôleuse aux terribles éclats, qui rend vraisemblable la force de séduction de cet être abject, jusqu'à cet amoncellement de crimes où la vérité déchire enfin le voile, les tragiques imprécations des trois reines annonçant la défaite de l'usurpateur piétiné par la foule.

Une œuvre qui vous prend à la gorge, et l'on s'étonne que *Richard III* n'ait jamais tenté jusque-là les compositeurs d'opéra. Mais voilà cette anomalie magnifiquement effacée.

JACQUES LONCHAMPT.

La semaine du mélomane

Vacances

En vacances, le mélomane a écrit « faire suivre » sur sa boîte aux lettres, sans laisser d'adresse... Perplexe, le préposé échafaude des hypothèses.

A Nice, pour le Festival de musique contemporaine des Manca (tél. 93-88-74-68), nuit des arts électroniques (le 21), soirée Marc Monnet le 22, soirée Luc Ferrari avec l'Orchestre régional de Cannes le 23, nuit de la percussion au Théâtre de verdure le 24, journée Satie-Cage le 25 et journée californienne le 26.

A Lourdes, où l'Orchestre symphonique de Budapest et les chœurs de l'université interpréteront *la Messe en si*, de Bach le 24, *le Chant de la terre*, de Mahler le 25 et le *Requiem* de Verdi le 26 (tél. 62-94-15-64).

Aux Arcs, en Savoie, où les concerts sont gratuits les 21, 22 et 24 avril (tél. 79-07-25-17).

A Lille, les 21 et 22, pour entendre *Alexandre Nevski*, de Prokofiev, à l'auditorium (tél. 20-31-03-22).

A Bourges, où le Sinfonietta de Picardie joue le 22 à la cathédrale, où l'Orchestre de Lille lui succède le 24 dans la *Cinquième*, de Mahler.

A Nantes, où l'OPPL et Alexis Weissenberg jouent Beethoven et Mahler, sous la direction d'Emmanuel Krivine les 24 et 25 (tél. : 40-20-25-53).

A Lyon, pour entendre *Petrouchka* et le *Concerto* de Villa-Lobos avec Nelson Freire à l'auditorium Maurice-Ravel les 23 et 24.

A Nancy, pour voir *Ariane à Naxos* les 24, 26, 28 et 30 (tél. 83-32-04-43)...

Accablé, le facteur laisse choir le courrier ; il en sort une réclame pour la *Cinquième* de Mahler par l'Orchestre national, le 23, salle Pleyel, pour la *Quinzième* de Chostakovitch et le *Concerto pour violoncelle n° 2* de Dvorak à Radio-France le 24 et pour les créations de Manoury, Lancino et Benjamin, les 25, 26, 28 (tél. 42-78-79-95).

Trop, c'est trop !

G. C.

VARIÉTÉS

Le onzième Printemps de Bourges

Le feu d'artifice des Rita Mitsouko

Les Français disposent enfin d'un groupe de rock de classe internationale. A Bourges, Rita Mitsouko a offert son premier vrai spectacle.



ILSE RUPPERT/ENGUERAND.

Pour sa onzième édition, le Printemps de Bourges a changé d'images : l'ancien village baba cool qui s'installait chaque année au pied de la maison de la culture a fait place à une ville véritable ville avec ses multiples lieux de spectacles, sa politique nettement commerciale, son air de fête informatisée et ses patrouilles de CRS se livrant à des fouilles systématiques. Deux événements ont dominé ce début de festival : le triomphe de Jane Birkin et l'arrivée au firmament des stars des Rita Mitsouko.

Quittant le petit cadre kitch du Bataclan pour se retrouver seule sur scène devant dix mille personnes, Jane Birkin, a laissé s'installer une intimité formidable avec le public. Mais, dès l'ouverture de ce Printemps, la nouvelle génération a fait son entrée avec l'Anglais Julian Cope, rocker doublé d'un homme de spectacle, sublimant une musique énergique et raffinée ; le couple français Niagara, champion aseptisé du « Top 50 », aussi franchouillard et éphémère que Stone et Charden autrefois ; les Ablettes, trio de rock au style vigoureux et ramassé, reprenant au passage *Tu verras*, la chanson de Chico Buarque, adaptée et popularisée en France par Claude Nougaro.

En première partie des Communards, les Rita Mitsouko ont entamé, dimanche soir, à Bourges une tournée avec une dizaine de musiciens anglo-américains. Loin des sons stéréotypés fabriqués en série dans les studios, ouverts à toutes les musiques, les assimilant et imaginant des mélanges bizarres et séduisants, les Rita Mitsouko forgent leurs armes depuis déjà sept ans. Deux albums ont été publiés et plusieurs titres sont devenus fameux (*Marcia Baila*, *Andy*), portés par la voix exceptionnelle de la chanteuse Catherine Ringer (qui forme les Rita Mitsouko avec le seul compositeur et musicien, Fred Chinchin).

Le groupe, qui apparaît ici dans toute sa magnificence, avec une invention constante dans les mélodies, les mots et les harmonies, avec une envie folle de spectacle et le désir de faire bouger une salle, de la faire danser.

Les Rita Mitsouko ne ressemblent à rien de ce qui marche habituellement dans le show-biz. Premier groupe de rock français vraiment original, ils renvoient aux souvenirs de collège Téléphone, Indochine, et les autres ensembles qui ont ronronné dans l'Hexagone. Les Anglais ne s'y sont pas trompés : des versions anglo-saxonnes de *Marcia Baila* et de *Andy* sont sorties en Grande-Bretagne, et les milieux professionnels américains prêtent pour la première fois attention à un groupe français. A Bourges, les Rita Mitsouko ont éclaté dans un feu d'artifice éblouissant.

CLAUDE FLÉOUTER.

THÉATRE

« Le Malade imaginaire », à Dijon

Le grand feu d'Argan

Tandis qu'à Paris, à l'Atelier, le malade imaginaire de Michel Bouquet se ronge et ruse, avec ses névroses, à Dijon, le Malade, *d'Alain Mergnat se distrait de sa peur en jouant de la maladie.*

Ce qu'il y a de merveilleux avec les pièces de Molière, c'est qu'à chaque écoute, selon les acteurs, le parti pris de mise en scène, elles rendent un son différent et on ne s'en lasse pas. Ainsi, à Dijon, dans *le Malade imaginaire* par le Centre dramatique de Bourgogne, on joue, chante et danse dans leur intégralité le prologue et les intermèdes — la plupart du temps éludés — on se souvient que cette comédie-ballet fut créée à l'occasion du carnaval. On découvre en Molière le grand organisateur de fêtes royales et de divertissements qu'évoque, par exemple, Audiberti dans un bref ouvrage paru à L'Arche.

Le rideau s'ouvre sur un tableau gracieux : une femme-fleur, vêtue comme une déesse antique, chante le prologue dans une forêt non moins délicieusement artificielle. D'autres intermèdes ponctueront encore la représentation : celui de Polichinelle qui, *a priori*, n'a rien à voir avec la trame de la comédie ; les deux autres, en revanche, plus intégrés d'ordinaire à l'histoire mais souvent rapidement escamotés : la fête des mores et l'intronisation finale d'Argan dans le grand corps médical. Jean-Marie Senia a composé une musique où résonne une « couleur » dix-septième siècle et qui confère aux parties chantées beaucoup d'entrain, de familiarité.

Un simple rideau, deux paravents soudain opacifiés : de la forêt on passe dans la chambre d'Argan (décor de Jean-Vincent Lombard). Et dans la scène finale les deux images se superposent : quand les faux médecins convoqués par le frère d'Argan se perchent sur le lit du « malade », ils se détachent sur la forêt tels d'immenses vautours.

Par contrecoup, ces intermèdes masqués et chantés mettent en relief toutes les représentations, le théâtre dans le théâtre dont *le Malade imaginaire* regorge : la leçon de musique improvisée entre Angélique et Cléante (prétexte à un impudent duo d'amour), la mascarade médicale finale, la scène très cruelle où Argan non sans inquiétude fait le mort pour éprouver le sentiment des siens ; sans omettre le plaidoyer pour son propre théâtre que Molière met dans la bouche de Bérald.

Et Argan ? Joue-t-il ou non la comédie du malade ? Est-il dupe ou non de ce qu'on concocte autour de lui ? L'interprétation d'Alain Mergnat ne donne pas de réponse.

Il est un Argan assez doux, une sorte de grand enfant naïf et solitaire avec de soudaines colères, dont les œillades pourtant laisseraient penser qu'il n'est pas si dupe. Dans cette comédie-ballet, ce que le personnage perd en force dramatique, il le gagne en trouble : et si le théâtre, le jeu, était le meilleur remède à la maladie d'Argan ? Aux côtés d'Alain Mergnat, Brigitte Pillot (Béline) est une cocotte délicieusement vulgaire. Seuls deux personnages échappent, dans la mise en scène, à un traitement très caricatural : Toinette (José Drevon), et Berald (Charles Jorris) qui, et on l'entend bien ici, oppose à la déraison de son frère un discours non moins déraisonnable et obscurantiste.

Le spectacle est donc charmeur, léger. Il ouvre beaucoup de pistes, de questions, même si parfois on aimerait plus de tranchant, de violence. C'est une coproduction du Centre dramatique national de Bourgogne et du Théâtre populaire roman dont les deux directeurs (Alain Mergnat et Charles Jorris) cosignent la mise en scène. Après avoir inauguré la nouvelle salle entièrement rénovée à Dijon. Le spectacle se joue à La Chaux-de-Fonds, puis cet été à Neuchâtel.

ODILE QUIROT.

★ La Chaux-de-Fonds : du 23 au 26 avril. Festival de Neuchâtel : du 18 au 30 août.

CINÉMA

« La Veuve noire », de Bob Rafelson

Mme Verdoux

Dans l'océan de films gadgétisés, trop prévisibles, enfin une œuvre en marge, refusant la violence gratuite, le sexe aseptisé et la bonne conscience.

Bob Rafelson, l'intellectuel de Hollywood, l'homme qui aime travailler hors modes et à son rythme (sept films en vingt ans, cinq ans depuis *Le facteur sonne toujours deux fois*), revient aux sources du film noir avec un sujet de son cru, garanti cent pour cent inattaquable, même s'il faut un bon moment avant que l'intrigue proprement dite se noue.

La veuve noire du titre, dévoreuse de mâles qu'elle empoisonne à tour de rôle pour s'emparer de leur argent — ils appartiennent à toutes les couches de la société, elle symbolise leur réussite finale, l'accomplissement par le sexe — se retrouve à Hawaii pour un nouvel exploit dévorer un doux Frenchie : Samy Frey, à l'anglais suave, amateur de volcans. Sorte de M. Verdoux en jupon, et on soupçonne fort Bob Rafelson d'avoir joué à fond le paradoxe : d'innocente victime, la femme devient l'instrument d'une sorte de justice sociale à rebours.

Notre Mme Verdoux va trouver à ses trousses non plus une ribambelle de flics tous plus maladroits les uns que les autres, mais un superdétective, en jupon lui aussi, non plus « privé » mais agent fédéral, ne travaillant qu'à l'ordinateur et capable, l'intuition féminine aidant, de reconstituer le trajet de la criminelle, de s'apercevoir que toutes ces morts sont l'œuvre d'une seule main.

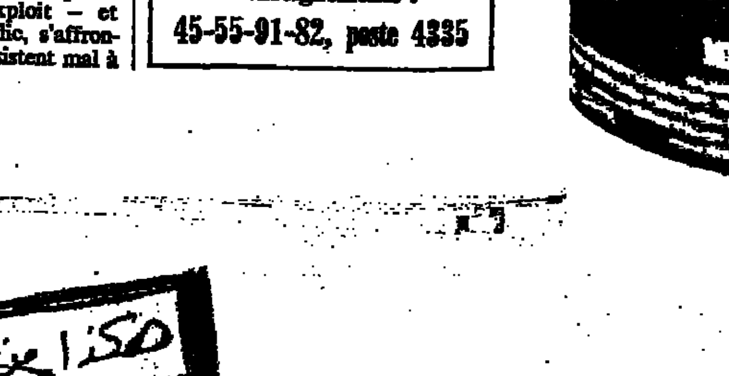
L'apothéose se joue dans la nature luxuriante de la célèbre île du Pacifique, photographiée en couleurs sublimes par le dernier grand opérateur américain, Conrad Hall, arraché à sa retraite haïtienne pour la circonstance. La veuve, cette fois baptisée Rennie — elle change de nom après chaque exploit — et Alexandra, la femme-flic, s'affrontent, se confrontent, résistent mal à une attirance réciproque, dans cet ultime paradis fait pour la nonchalance et la paresse. Deux tempéraments, deux sensualités, deux caractères : la blonde, asociale, objet érotique, cynique dans sa quête du gain, la brune, mal fagotée, petite fonctionnaire saisie par le démon du vrai.

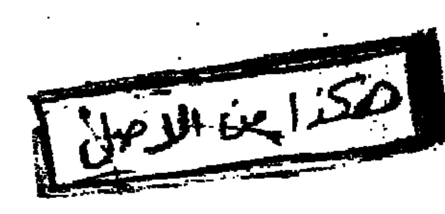
La morale gagne, donc Alexandra, par des chemins détournés. Bob Rafelson s'amuse, avec son dandysme naturel qui prend les mythes au collet. Les deux héroïnes, parfaitement interprétées par Theresa Rusell et Debra Winger, ne sont que l'envers et l'endroit, le négatif et le positif, d'une même gloutonnerie d'absolu pervers. Notre sympathie reste à Debra Winger, habillée à la diable, râleuse, volontaire, copine des bonnes causes, qui adore bafouer les fausses évidences.

LOUIS MARCORELLES.

● **Mort du batteur Carlton Barrett.** — Carlton Barrett, qui a été le batteur de Bob Marley, a été abattu le 17 avril de deux balles dans la tête par des inconnus à Kingston (Jamaïque). C'est sa femme qui a alerté la police. Elle était en train de regarder la télévision quand elle a entendu les coups de feu.

● **Mort du comédien américain Dick Shawn.** — Dick Shawn — qui jouait Hitler dans *Springtime for Hitler*, la comédie musicale dans le film de Mel Brooks *les Producteurs* — est mort au cours du spectacle qu'il donnait le 17 avril dans une université de Californie. Il avait annoncé des « gags-surprises »... C'est seulement après plusieurs minutes que l'on a tenté de le ranimer. Mais c'était trop tard. Dick Shawn était âgé de cinquante-sept ans.





Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

WOYZECK. Espace Marais (42-71-10-19), 20 h 30.
ANTIGONE. Madeleine (42-05-67-09), 21 h.

HORS PARIS

BESANÇON. Les Chevaliers de la Table ronde, le Graal, par Denis Llorca et le Centre dramatique de Franche-Comté (81-88-55-11), du 17 avril au 20 mai.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), à 19 h 30 : Elektra, de R. Strauss.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), à 14 h 30 : Polyeucte ; 20 h 30 : Turcaret.
BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.) Cinéma-vidéo : vidéo-information à 13 h : La mort en Californie, de J.-P. Ferbus, D. Garay ; 16 h : Haroun Tazieff : la Terre, son visage, de J.-L. Prévost ; 19 h, Les sentiers de la violence, de J. Viscarra, de M. Gomez ; Vidéo-musique : à 13 h : Gloriana, de L. Britten ; 16 h, Les hauteurs du Machu-Picchu, de R. Sepulveda ; 19 h, Cosi fan tutte, de Mozart.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), à 19 h 30 : Britannicus, de Racine.

Les autres salles

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : C'est ce soir ou jamais ; 22 h : Palier de crabes.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : Des orchidées au clair de lune.
GYMNASE (42-46-36-37), 20 h 30 : Cycle Molière.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.
PENICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h 15 : les Plaisirs du palais.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

EN RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-33-16-16), 20 h 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : En manches de chemise ; 22 h : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Le music-hall

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 21 h : Reinette l'Oranaise.
CONNÉTABLE (42-77-41-40), 22 h 30 : G. Artemise, A. Badin, Djalma, A. Vanderlove.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 22 h : J. Quer.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 21 h : Holiday on ice.

Jazz, pop, rock, folk

EXCALIBUR (48-04-74-92), R. Bayonne.
GREENE STREET (48-87-00-89), 22 h : J.-L. Pegorier Quintet.
LA LOUISIANE (42-36-58-98), Boozoo's Jazz.
MÉCÈNE (42-77-40-25), à 22 h 30 : Toucouleur Jazz Quartet.
MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : B. Doggett.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 20 h 30 : TSF-Huck ; 23 h : B.W. Lew.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Ch. Vander Trio.
TRIBULUM (42-36-01-01), 22 h : Hal Singer ; dern. le 20, à partir du 21 : Faton Cahen.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, l'Homme de paille, de P. Germi (v.o. s.-t.f.) ; 17 h 15, Hercule et la reine de Lydie, de P. Francisci (v.o.) ; 19 h 30, Dix ans de cinéma français : Paysannes, de G. Guérin.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le cinéma brésilien

14 h 30, Dona Flor e seus dois maridos, de B. Barreto ; 17 h 30, Cronica de um industrial, de L. Resemberg Filho ; 20 h 30, A vida provisoria, de M.-G. Leite.

Les exclusivités

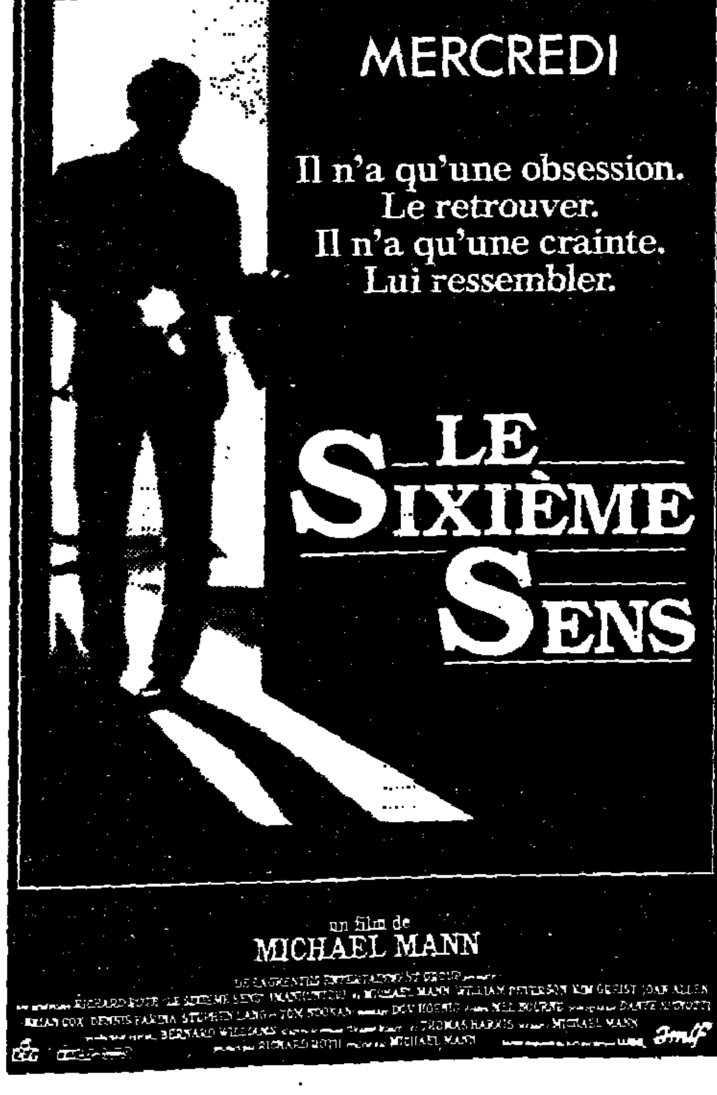
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).
LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Paramount-Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES FUGITIFS (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA GUERRE DES ROBOTS (A., v.f.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
KING KONG 2 (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LABYRINTHE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
LAPUTA (All., v.o.), Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14). ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Normandie, 8e (45-63-16-16).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
MASQUES (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) (h. sp.) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-25-59-83).
MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).
LE MIRACULÉ (Fr.) : 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MISSION (A. v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
LE MOUSTACHU (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50 ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum Horizon, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).
OVER THE TOP (A., v.o.) Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79 ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).
POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
SACRÉE BARBAQUE (Brés., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) (h. sp.).
LE SOLITAIRE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-91) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-18) ; v.f. : UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.), 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

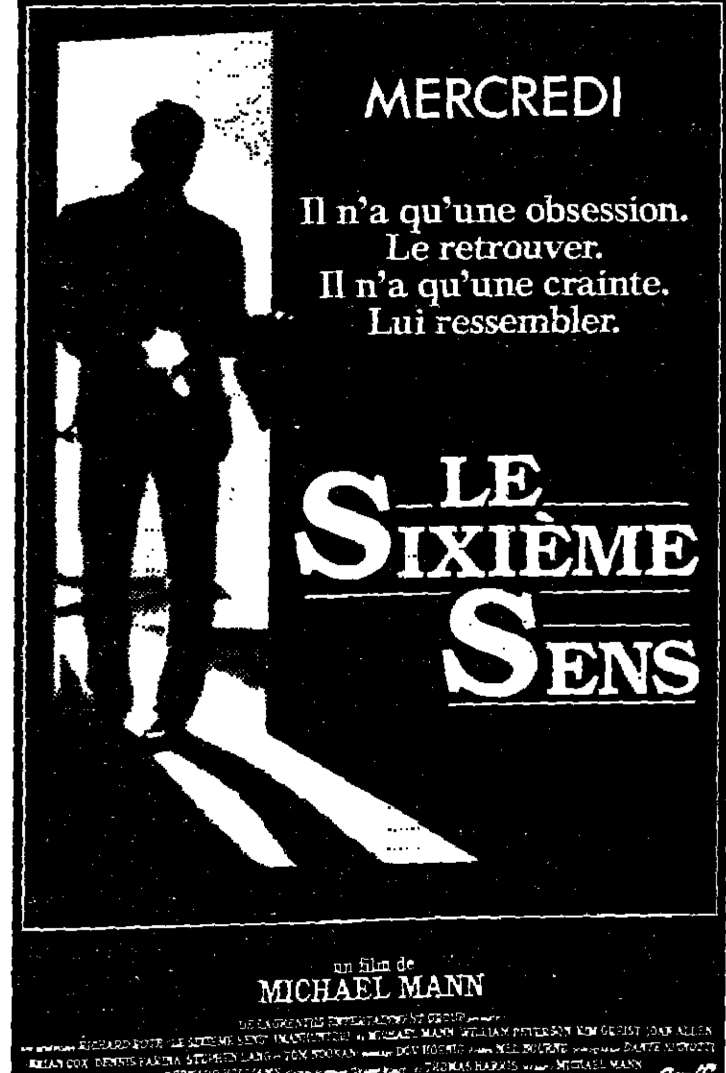
Les grandes reprises

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BOULEVARD DES PASSIONS (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon-Bastille, 11e (43-43-59-01) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Secretan, 19e (42-06-79-79).
2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-44-40).
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LA GARCE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
HENRI V (Brit., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LUDWIG (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
MARY POPPINS (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
PORTRAIT D'UN ASSASSIN (Fr.) : Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).
SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-72-94-56).

Les festivals

LES ANNÉES 50-60 Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) : les Enfants terribles.
FILMS VIVANTS DE MARIA KOLEVA, 43, bd Saint-Michel, 5e (43-54-78-36). L'internationale des fonctionnaires.
S. FULLER (v.o.), Action-Christine, 6e (43-29-11-30) : le Port de la drogue.
GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Masculin-féminin ; Sauve qui peut (la vie) ; Pierrot le Fou ; Je vous salue Marie ; Deux ou trois choses que je sais d'elle.
HITCHCOCK DES ANNÉES D'OR (v.o.), Action-Christine, 6e (43-29-11-30) : Sueurs froides.
L. JOUVET, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34) : Volpone.
LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) : Une heure près de toi.
MONTY PYTHON (v.o.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : les Nuits de la pleine lune ; Perceval le Gallois ; la Marquise d'O ; + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Pauline à la plage ; Perceval le Gallois ; la Marquise d'O ; les Nuits de la pleine lune ; le Beau Mariage ; la Femme de l'aviateur.
TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : Nostalghia ; Andreï Roublev ; l'Enfance d'Ivan ; + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Stalker ; Nostalghia ; Solaris ; Andreï Roublev.
TRUFFAUT, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : l'Enfant sauvage ; Jules et Jim ; l'Homme qui aimait les femmes ; + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : les Quatre Cents Coups ; Jules et Jim ; Tirez sur le pianiste ; l'Argent de poche ; l'Enfant sauvage.
T. WILLIAMS (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : Baby Doll.





LES FILMS NOUVEAUX

COUP DOUBLE. Film américain de Jeff Kanew. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (43-26-48-18) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
FROID COMME LA MORT. Film américain d'Arthur Penn. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-German Studio, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
MANHATTAN PROJECT. Film américain de Marshall Brickman. V.o. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ambassade, 8e (53-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS. Film français de Laurent Heynemann. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-59-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
PROTECTION RAPPROCHÉE. Film américain de Peter Hunt. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).
LA VEUVE NOIRE. Film américain de Bob Rafelson. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
YOU ARE NOT I. Film américain de Sara Driver. V.o. : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) avec PULL MY DAISY, de Robert Frank.

PARIS EN VISITES

MARDI 21 AVRIL

« De la place des Vosges aux hôtels de Rouhan et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Les bâtisseurs de Notre-Dame » (pour enfants accompagnés), 10 heures, portail central (Art et histoire).

« Le Marais sud », 14 h 20, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (Tourisme culturel).

« Les salons de l'Hôtel-de-Ville », 14 h 20, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (Tourisme culturel).

« Exposition Rembrandt », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (P.-Y. Jaslet).

« Hôtel du Marais sud », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« L'Opéra de Charles Garnier », 11 heures et 14 heures, hall d'entrée (Michèle Pohyer).

« La cathédrale russe : histoire de la religion orthodoxe », 15 heures, 12, rue Daru (M. Ch. Lasnier).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurection du passé).

« Les grandes heures de la Révolution au faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, 271, rue Saint-Honoré (Arcus).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Le Père Lachaise sous son aspect écologique », 14 h 45, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Exposition : l'œuvre gravée de Matisse », 14 h 30, Ecole des beaux-arts, 11, quai Malaquais (Arts et curiosités de Paris).

« Musée d'Orsay », 9 h 30, 1, rue de Bellechasse, entrée des groupes, côté Seine (Approche de l'art).

« L'Opéra de Paris », 13 h 15, hall de l'Opéra (Monuments historiques).

« La Sainte-Chapelle », 15 heures, entrée de la Sainte-Chapelle (Monuments historiques).

« Le style Mazarin : l'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Monuments historiques. Tél. : 48-87-24-14).

« Réalisations nouvelles dans le quartier Montparnasse », 15 heures, métro Gaîté, sortie (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

Façade église Notre-Dame, Versailles, 14 h 30 : « La paroisse royale et ses personnages illustres ».

6, rue Ferrus, 17 h 30 : « L'avenir économique et politique de l'espace européen » (Ergon Kemenes).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Lundi 20 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 Cinéma : La femme et le pantin. ■
Film franco-espagnol de Julien Duvivier (1958). Avec Brigitte Bardot, Antonio Vilar, Lila Kedrova, Jacques Mauclair, Dario Moreno, Jess Hahn.
Une jeune fille, de conduite très libre, vivant en Espagne, affole un riche propriétaire, amoureux d'elle, sans jamais rien lui accorder. Deuxième version parlante du roman de Pierre Louys (la précédente, réalisée en 1935 par Josef von Sternberg, avec Marlène Dietrich, reste à jamais inégalée), transformée pour le personnage que représentait alors Brigitte Bardot dans le cinéma français. Pour cette seule raison, une curiosité.

22.20 Patinage artistique.
Gala international de danse à Morzine.

23.35 Journal.

23.55 Magazine : Première page.
De Denis Brunetti.
Médias et communication.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.30 Série : La Mafia 2.
Avec François Périer, Nicole Jamet, Michele Placido, (3e épisode).
Grands enjeux, passion, quand l'argent est « sale » et quand les doubles jeux deviennent périlleux...

21.30 Magazine : Caméra 2.
Proposé par Michel Honorin.

22.45 Documentaire : Le corps vivant.
Voir et entendre.
Les yeux, les oreilles, des structures extraordinairement complexes !

23.15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Cinéma : Liberté, égalité, choucroute. ■
Film franco-italien de Jean Yanne (1984). Avec Jean Poiret, Michel Serrault, Jean Yanne, Ursula Andress, Catherine Alric, Mimi Coutelier.
La visite à Paris, en 1789, du cruel calife de Bagdad chamboule le cours de la Révolution française. Dans la tradition irrévérencieuse des opérettes d'Offenbach ou des revues de music-hall, une mise en boîte – visant aussi un parti politique de gauche actuel – dont la bouffonnerie n'a pas beaucoup plu au public.

22.30 Journal.

22.55 Documentaire :
Dimension 3. 3. Freud conserve-t-il une résonnance dans le monde du vingtième siècle ? Avec René Major, psychanalyste,

23.50 Prélude à la nuit.
Trope, extrait de la 3e sonate de Pierre Boulez, interprété par Claude Helffer, piano.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Life force. ■ Film américain de Tobe Hooper (1985). Avec Steve Railsback, Peter Firth, Granck Finlay, Mathilda May, Patrick Stewart, Michael Gothard. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Etoiles et buts. 22.45 Rugby à 7** (Tournoi international de Hongkong). **23.45 Basket professionnel américain. 1.15 Cinéma : Le dernier saut.** □ Film français d'Edouard Luntz (1970). Avec Maurice Ronet, Michel Bouquet, Cathy Rosier, Eric Penet, André Rouyer.

LA « 5 »

20.30 Cinéma : Le Bounty. ■ Film américain de Roger Donaldson (1983). Avec Mel Gibson, Laurence Olivier, Anthony Hopkins. **22.45 Série : Hill street blues. 23.40 Série : Mission impossible. 0.35 Série : L'inspecteur Derrick. 1.40 Série : Kojak. 2.35 Série : Star Trek.**

M 6

20.30 Cinéma : Le vainqueur. ■ Film américano-canadien de Steven Hilliard Stern (1979). Avec Michael Douglas, Susan Anspach, Charles Shamata. **22.10 Série : Clair de lune.** Les jeux sont faits. **23.10 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Majnum, le fou de Layla, d'André Miquel. 21.45 Musique : Latitudes. Portrait d'un sitariste bengali : Subroto Roy Choudhury. **22.30 La nuit sur un plateau.** Le marathon des auteurs, à Théâtre ouvert.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 12 juillet 1986 à Fribourg) : œuvres de Cabezon, Guerrero, Cabanilles, Guami, Rore, Gabrieli, Frescobaldi, Rossi, Mazzochi, Gibbons, Wilbye, Purcell et œuvres anonymes par l'ensemble Hesperion XX ; à 22.30, Feuilleton : Malher ; à 23.08, Un document exquis... ; à 23.50, Clémenti. **00.00 Nuits parallèles.** Les privés mélomanes.

Mardi 21 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Feuilleton : Dallas.
15e épisode : Le lien manquant.

21.30 Variétés : Un soir aux courses.
Emission de Guy Lux, en direct de Vincennes. Cinq courses de trotteurs entrecoupées d'anecdotes racontées par Léon Zitrone, Jean-François Pré, Christian Bernardet ; Variétés avec Régine, Francis Lalanne, Kazero, Phil Cataldo, Valli, Buzy, Hong Kong Syndikat, Patrick Sébastien.

23.30 Journal.

23.50 Magazine : C'est à lire.
Emission de Luce Perrot.
Avec Bernard Rideau.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.30 Cinéma : Magnum Force. ■ ■
Film américain de Ted Post (1973). Avec Clint Eastwood, Hal Holbrook, Mitchell Ryan, David Soul, Felton Perry.
L'inspecteur Harry Callahan lutte contre une organisation de « vigilants » qui tuent, sans autre forme de procès, les truands de tout poil dont les tribunaux ne peuvent venir à bout. Suspense, action particulière, document sur la loi du revolver. Et « dirty Harry », c'est-à-dire Clint Eastwood au meilleur de son personnage, remet en question sa propre attitude individuelle. Très intéressant.

22.30 Magazine : Cinéma, cinémas.
Au sommaire : Claude Chabrol ; Marie Windsor ; Les producteurs ; Catherine Deneuve. Interview de Robert Dalban réalisée en 1985.

23.15 Journal.

23.30 Série : Johnny Staccato.
Les voix de la terreur.
Feuilleton culte américain.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.30 D'accord pas d'accord.

20.35 Cinéma : Le mercenaire. □
Film italien de Sergio Corbucci (1968). Avec Franco Nero, Tony Musante, Jack Palance, Edvardo Farjano, Gouanne Ralli, Bruno Corazzi, Remo de Angeles.
Dans les années 1912-1914, un mercenaire au service d'un propriétaire de mines d'argent se lie avec les révolutionnaires mexicains, et est poursuivi par autre mercenaire. Histoire très embrouillée, mais comme il s'agit d'un western italien, seuls comptent l'humour et la violence.

22.25 Journal.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : L'inspecteur Lavardin. ■ ■ Film français de Claude Chabrol (1985). Avec Jean Poiret, Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafont. **22.10 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : On ne meurt que deux fois.** ■ Film français de Jacques Deray (1985). Avec Michel Serrault. **0.00 Cinéma : L'amant de Lady Chatterley.** □ Film anglais de Just Jaeckin (1981). Avec Sylvia Kristel. **1.40 Documentaire : Cascades et trucages de cinéma. 2.30 Série : Mr Gun.**

LA « 5 »

20.30 Téléfilm : La plume empoisonnée. Cycle Agatha Christie. **21.55 Série : Hill street blues. 22.50 Série : Mission impossible. 23.45 Série : L'inspecteur Derrick. 0.50 Série : Kojak. 1.45 Série : Star Trek.**

M 6

20.30 Cinéma : Fais gaffe à la gaffe. ■ Film français de Paul Boujenah (1980). Avec Roger Mirmont, Marie-Anne Chazel, Daniel Prévost, François Maistre. 21.55 Série : Brigade de nuit. 22.50 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. La mer, l'homme et leur santé ; Folies ; Dossier : Le corps de l'enfance et l'enfance du corps. **21.30 Les nouveaux mardis de la chanson** : Mélodie en filature. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Littérature ; Le cargo. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Pour ainsi dire. Invités : Boulat Okoudja et Otar Tchiladze ; Portrait : Sandro Penna ; Reportage : Max Loreau, pour Florence portée aux nues. **21.30 Musique. Futurs musiques.** 2e Festival de musique contemporaine de Fontenay-sous-Bois. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même, cinéma ; Le Congo. 2. Les femmes. **0.10 Du jour au lendemain.**

LOTO N°15 — TIRAGE DU SAMEDI 18 AVRIL 1987

6 10 26 29 39 49 — 5 (numéro complémentaire)

PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR TF1 : MERCREDI 22 AVRIL 1987 A 20 H 45 ET SAMEDI 25 AVRIL 1987 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante pour 1F
6 BONS N°	12	582 095,00 F
5 BONS N° + complémentaire	30	114 320,00 F
5 BONS N°	1 481	7 730,00 F
4 BONS N°	86 007	130,00 F
3 BONS N°	1 653 684	10,00 F

BONUS DU SAMEDI 135 669
2 BONS NUMÉROS + COMPLÉMENTAIRE. 10,00 X 2 : 20,00 F

JEU GAGNANT N°16 — LOTO SPORTIF

EN BREF

● **Bourse aux Etats-Unis.** — La fondation privée Eisenhower (Philadelphie, USA) propose à une Française ou à un Français de passer dix semaines aux Etats-Unis durant le printemps 1988 pour enquêter dans le domaine de son choix sur le thème suivant : « La modernisation de la société dans ses dimensions technologiques, culturelles et sociologiques ». Toutes les dépenses sont prises en charge par la fondation. Le candidat peut appartenir au secteur privé ou au secteur public, il doit avoir entre trente-cinq et cinquante ans, être d'excellent niveau et bien parler l'anglais. Pour faire acte de candidature, écrivez à Marcia Grant, ambassade des Etats-Unis, relations culturelles, 2, rue Saint-Florentin, 75042 Paris Cedex 01.

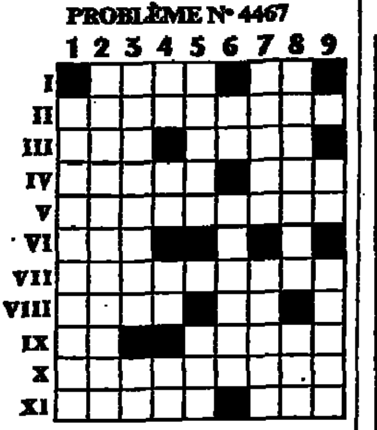
● **Diplôme de français.** — La chambre de commerce et d'industrie de Paris organise, à l'attention des étrangers qui désirent valoriser leurs connaissances de la langue française, des sessions d'examens de français des affaires ainsi que des examens de français des professions (scientifiques et techniques, secrétariat). Date limite d'inscription : 10 mai 1987.

★ Service des examens de français pour étrangers, 42, rue du Louvre, 75001 Paris. Tél. : 45-08-37-35.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4467



HORIZONTALEMENT

I. Don du seigneur. Elément important d'un réseau. – II. Quelqu'un qui bouleverse et qui désole en même temps. – III. Petit if. Coffre à musique. – IV. N'a pas bénéficié de la grâce. Repose sur de solides colonnes. – V. Front très dégagé. – VI. La dernière couche. – VII. Caractères qui manquent de « droiture ». – VIII. Couronnement d'une dent. Cité dans le passé. – IX. Pratiques. Grand amateur de tripes. – X. Des gens qui restent sans y rester. – XI. Confondu. Ami de Jules Ferry.

VERTICALEMENT

1. Chagrin simulé. – 2. Une manière de faire marcher un piston. – 3. Parfait pour un Anglais. Animé. – 4. Partie de pêche. Interjection. Suit son cours. Est vague. – 5. Connaissent une forte usure mais sont sans intérêt. Service d'ordre. – 6. Homme de troupe. Un coin où l'on peut voir des ânes. – 7. Opération militaire. Boîtes de restes. – 8. Ni ronde ni carrée. Madère ou Curaçao. – 9. Agent de liaison. Peut obstruer la « porte ».

Solution du problème n° 4466

Horizontalement

I. Porte-parapluies. – II. Etoupe. Epier. Ré. – III. Ressuscités. Pin. – IV. Ces. Itinéraires. – V. Sève. – VI. Signe. Estocade. – VII. Sonate. Etagère. – VIII. Ino. Tuile. Gong. – IX. Lierre. Menton. – X. Ne. Arbre. Té. – XI. Nife. Sieur. Et. – XII. Ide. Aigle. Ars. – XIII. Sera. Eu. Laine. – XIV. Tribune. Linteau. – XV. Ecu. Eternelle.

Verticalement

1. Percussionniste. – 2. Otée. Ion. Eider. – 3. Rossignol. Férié. – 4. Tus. Na. Ile. Abc. – 5. Epuisette. Uu. – 6. Peste. Eurasien. – 7. Cive. Irriguée. – 8. Reines. Lebel. – 9. Apte. Tee. Ruelle. – 10. Pierrot. Mer. Air. – 11. Lésa. Cage. Inn. – 12. Ur. Agonisante. – 13. Prudent. Réel. – 14. Erié. Ergotes. Al. – 15. Sensé. Net. Mue.

GUY BROUTY.

ÉCHECS

Le tournoi Swift

Kasparov et Ljubojevic en tête

Ayant gagné, comme prévu, sa partie ajournée contre Short (*le Monde* du 18 avril) et partagé les points avec Kortchnoi dans la septième ronde, Kasparov a repris la tête du tournoi Swift de Bruxelles. Il est accompagné cependant par Ljubojevic, vainqueur de Torre.

Karpov a réussi à ne pas perdre son ajournée contre Van der Wiel et a fait encore deux nulles, contre Torre et Tal. A quatre rondes de la fin, il aura du mal à remonter son point de retard sur Kasparov. Short, un des favoris, est dans les profondeurs du classement.

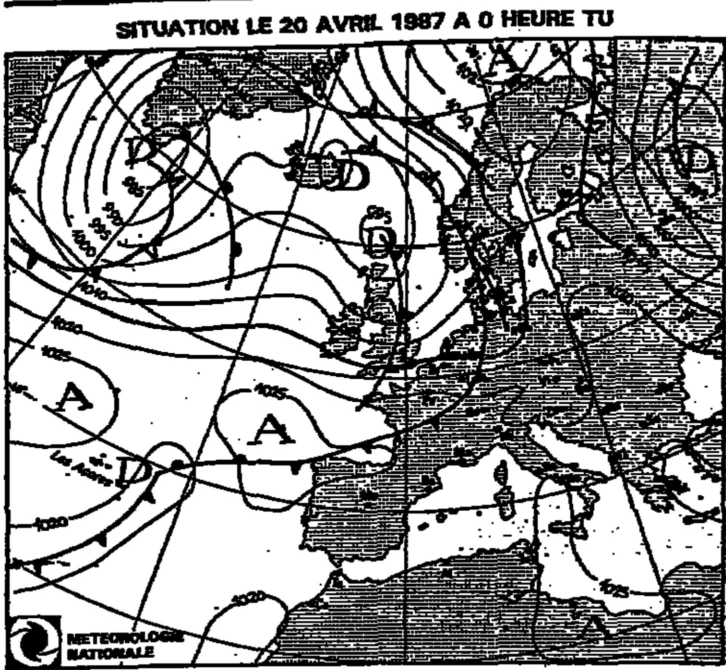
CLASSEMENT APRÈS SEPT RONDES. – 1. Kasparov et Ljubojevic, 5,5; 3. Kortchnoi, 5; 4. Timman, Larsen, Tal et Karpov, 4,5; 8. Torre et Van der Wiel, 2,5; 10. Short, 2; 11. Winants, 1,5; 12. Meulders, 0,5.

SUR MINITEL

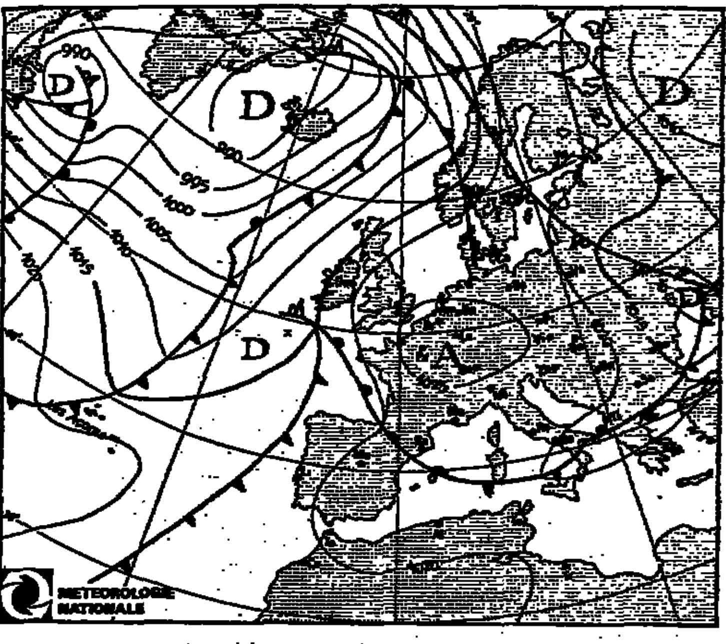
Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 AVRIL A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 20 avril à 0 heure et le mardi 21 avril à 24 heures.

Après le temps perturbé de ces dernières 24 heures, la France retrouve un régime anticyclonique caractérisé par une matinée brumeuse et un après-midi ensoleillé.

Seules, les régions s'étendant des Vosges aux Alpes et à la Corse risquent encore d'être affectées par de rares averses.

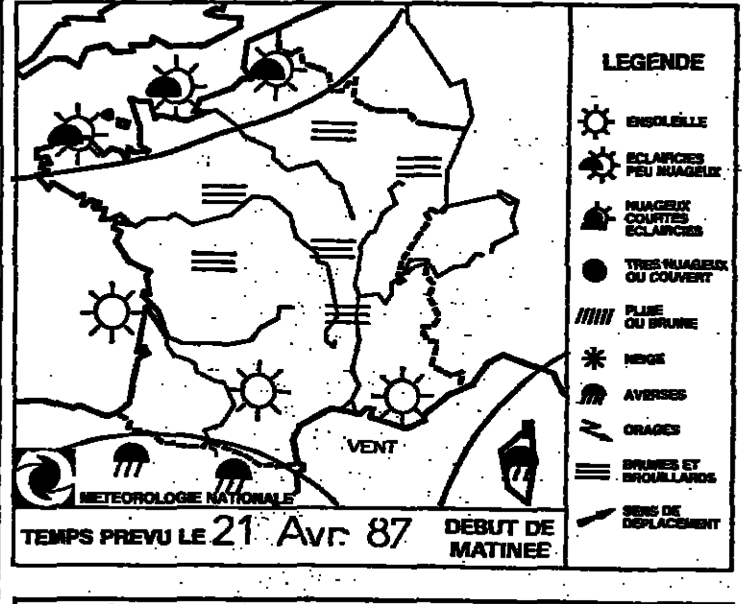
Mardi : de la Bretagne au Centre, au Lyonnais, à l'Alsace-Lorraine, à l'Ile-de-France et au Nord, les brumes et brouillards matinaux laisseront place à un temps bien ensoleillé. Toutefois, de rares averses se produiront encore dans le Nord-Est.

De la Vendée et de l'Aquitaine aux Alpes et aux régions méditerranéennes, le ciel sera clair ou peu nuageux dès le lever du jour. Seules les Alpes du Nord, les Pyrénées et la Corse feront exception avec un temps nuageux et quelques averses.

Les températures matinales seront particulièrement basses, avec un minimum de 4 à 6 degrés sur la majeure partie du pays, 2 à 4 degrés au nord de la Loire, 8 à 10 près des côtes.

Les températures maximales varieront entre 16 et 20 degrés du nord au sud, 14 à 16 degrés dans le Nord-Est.

Un mistral modéré soufflera en matinée dans la vallée du Rhône. Partout ailleurs, le vent sera variable, faible.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-4 à 6 h TU et le 20-4-1987 à 6 h TU — le 20-4-1987

FRANCE			
AJACCIO	18	5	D
BIARRITZ	18	13	C
BORDEAUX	21	12	P
BOURGES	21	11	P
BREST	14	14	N
CAEN	18	8	N
CHERBOURG	14	8	N
CLERMONT-FERR.	21	11	C
DIJON	23	12	P
GRENOBLE St-M-H	27	13	C
LILLE	18	8	C
LIMOGES	18	10	P
LYON	23	13	C
MARSEILLE-MAR.	22	11	N
NANCY	24	13	P
NANTES	18	8	D
NICE	16	13	C
PARIS-MONTS.	21	11	N
PAU	20	12	P
PERPIGNAN	23	14	N
RENNES	18	7	D
ST-ÉTIENNE	23	10	C
STRASBOURG	24	12	A
TOURS	19	9	P
TOULOUSE	22	13	P
POINTE-A-P.	32	25	D

ETRANGER			
ALGER	22	8	B
AMSTERDAM	15	8	C
ATHÈNES	21	11	D
BANGKOK	38	27	C
BARCELONE	19	8	B
BELGRADE	19	6	D
BERLIN	19	10	A
BRUXELLES	20	9	C
LE CAIRE	–	–	–
COPENHAGUE	11	5	P
DAKAR	30	24	D
DELHI	38	24	D
DJERBA	23	11	D
GENÈVE	23	12	P
HONGKONG	25	22	C
ISTANBUL	12	5	D
JÉRUSALEM	12	5	N
LISBONNE	22	13	N
LONDRES	17	9	N
LOS ANGELES	22	11	D
LUXEMBOURG	12	11	C
MADRID	21	6	D
MARRAKECH	33	17	D
MEXICO	29	12	B
MILAN	21	12	N
MONTRÉAL	26	11	D
MOSCOU	2	– 2	*
NAIROBI	16	16	P
NEW-YORK	23	12	N
OSLO	3	3	P
PALMA-DE-MAJ.	19	7	B
PÉKIN	17	11	P
RIO-DE-JANEIRO	32	23	D
ROME	19	7	B
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	8	2	P
SYDNEY	19	15	D
TOKYO	24	15	D
TUNIS	24	9	D
VARSOVIE	11	– 1	D
VENISE	20	11	B
VIENNE	18	10	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde

ECONOMIE

Après l'uranium, le Niger mise sur l'agriculture

Le plan de développement a pour but de rééquilibrer les échanges avec le Nigéria.

A PEINE dépassées les dernières maisons ocre de Niamey, une succession de vallées ensablées s'offrent déjà au regard, avec leurs dunes grossières et leur végétation rabougrie. Si le vrai désert commence seulement 900 kilomètres plus loin, il paraît ici narguer la capitale comme un chat taquine sa proie à distance.

Le Niger porte encore les stigmates de la terrible sécheresse de 1983, qui s'est poursuivie et aggravée l'année suivante. *« Ce pays était menacé de disparition physique »* se souvient le chef de mission de l'ambassade de France. *Plus de la moitié du cheptel (15 millions de vaches et de chèvres) a été décimée ; les récoltes de mil et de sorgho perdues, les stocks céréaliers trop vite engloutis. Sans une aide alimentaire massive, la famine aurait pris le désert de vitesse.*

Grâce au retour à la normale de la pluviométrie, la production agricole a retrouvé ses meilleurs niveaux depuis deux ans. Les greniers à mil sont pleins, malgré l'invasion récente des gerboises, contre lesquelles une battue nationale a été organisée.

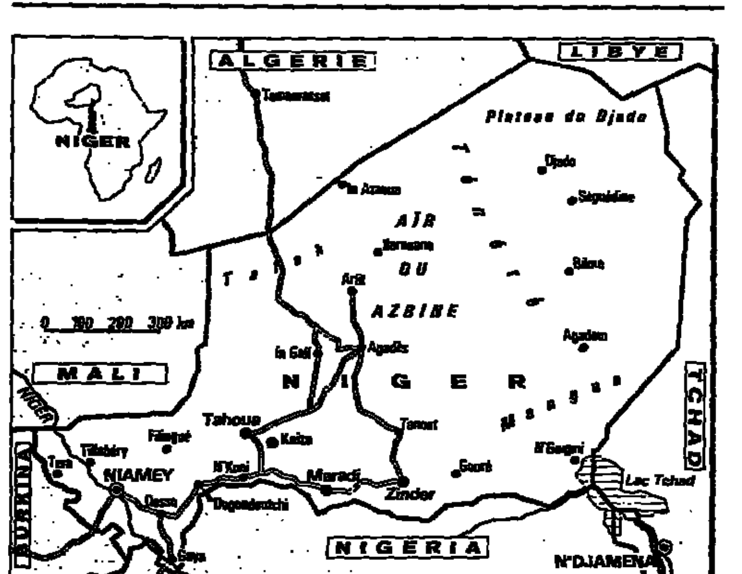
Au sortir de cette épreuve, l'économie nigérienne est au bord de l'asphyxie. Elle ne peut plus compter sur l'uranium, sa principale ressource naturelle, pour soutenir son développement. Depuis l'effondrement du marché, consécutif au ralentissement des programmes nucléaires en Occident, à partir de 1982, la source des « ura-dollars » s'est tarie. L'uranium, qui assurait 46 % des recettes budgétaires au début de la décennie, en fournit aujourd'hui 12 %. Les Nigériens préfèrent oublier qu'à l'époque la Banque mondiale leur demandait ce qu'ils comptaient faire des dizaines de milliards de francs CFA dont ils bénéficieraient désormais chaque année (1).

Une fois passé le « boom » de l'uranium, beaucoup d'entreprises étrangères sont parties aussi vite qu'elles étaient venues, laissant parfois des infrastructures ou des bâtiments inachevés, en contrepartie de factures impayées par un Etat aux abois. *La sécheresse et le sable, qui menaçait de tout recouvrir, ont parachevé ce sombre tableau, renforçant un peu plus le fatalisme des hommes du Sahel.* Avec un endettement de 325 milliards de francs CFA (6,5 milliards de francs français) – soit la moitié du PIB – un revenu par habitant inférieur à 300 dollars par an, une population à 90 % rurale et analphabète, le Niger s'est ainsi enlisé au sein du goupe des PMA (pays les moins avancés), *« le tiers-monde du tiers-monde »*, selon la formulation des Nations unies.

De classiques injonctions

Jugeant atteint *« le seuil de l'insupportable »*, le président Seyni Kountché et son gouvernement ont pris le taureau par les cornes. Après s'être pliés, dès 1983, aux classiques injonctions d'*« assainissement financier »* du FMI, ils ont obtenu, l'an passé, de la Banque mondiale, un crédit d'ajustement structurel (pour le rééquilibrage de la balance des paiements) de 60 millions de dollars, tandis que le *« Club de Londres »* acceptait un rééchelonnement de la dette nigérienne.

Mais l'étape la plus délicate a été franchie le mois dernier, lorsque le ministre du plan, M. Soumaïla, a convié à Niamey tous les bailleurs de fonds du pays. Une vingtaine de délégations, représentant, entre autres, la France,



les Etats-Unis, la RFA et l'Arabie saoudite, mais aussi le FMI, la Banque mondiale, le Fonds européen de développement (FED), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la FAO, ont vécu une expérience pour le moins originale. Pendant une semaine, ils ont discuté point par point le plan de développement économique et social du Niger pour la période 1987-1991.

Dans ce document volumineux (522 pages !), le gouvernement analyse sans concession les échecs des politiques passées. Il insiste en particulier sur l'*« omniprésence de l'Etat »* jugée néfaste en raison du *« climat peu propice aux initiatives »* qu'elle a créé. En préalable à cette autocritique, le Niger demande à *« ses amis bailleurs de fonds »* une aide annuelle légèrement supérieure à 100 milliards de francs CFA...

Pour quel usage ? Les recommandations adoptées à Niamey convergent autour d'une idée centrale : le Niger souhaite asseoir la relance de son économie sur le secteur rural, à qui il donne une mission-clé – contribuer, au-delà de l'autosuffisance, au développement général du pays, en dégageant des surplus exportables et en fournissant la base d'une industrie agroalimentaire nationale. Sous-entendu : le grand voisin *nigérian (100 millions d'habitants) offrira un débouché naturel aux produits du Niger.*

La bataille du riz

Du discours volontariste sur la dynamisation des coopératives villageoises, la diversification des productions agricoles ou le désengagement de l'Etat, que restera-t-il demain ? Le sujet sensible du riz a montré combien les divergences restent vives entre le Niger et certains « bailleurs ». La récolte nationale de paddy, puis sa transformation par la société d'Etat (à 98 %) *« riz du Niger »*, couvre 15 % des besoins intérieurs, pour un coût de revient unitaire de 200 francs CFA par kilo. Or, le riz d'importation, venu du Moyen-Orient, via Lomé ou Cotonou, se vend moitié prix à Niamey.

Pour le FMI et la Banque mondiale, une solution s'impose : le Niger doit s'approvisionner sur les marchés extérieurs, et non financer un secteur rizicole coûteux, qui ne pourra jamais satisfaire complètement la demande du pays. Nombre d'experts sont ainsi restés de marbre devant les rizières inondées et verdoyantes qui s'étendent de part et d'autre du fleuve Niger. *« Si on arrête de subventionner, la nature reprendra le dessus »* confiait un bailleur de fonds, *alors à quoi bon... »*

Une vision défaitiste

Le premier ministre, M. Hamid Algabid, s'indigne de cette vision libérale et défaitiste. *« Nous devons produire du riz. Les cultures sous pluie sont aléatoires en raison des cycles de sécheresse. En cas de coup dur, on pourra toujours obtenir du riz en bordure du fleuve. »* Au début de l'année, le gouvernement a interdit les importations, afin d'écouler ses propres stocks sur le marché local. *« Acheter trop de riz à l'extérieur modifierait nos habitudes alimentaires. Si on n'y prend pas garde, plus personne n'achètera le mil et le sorgho que nous pouvons produire partout »*, prévient encore M. Algabid.

Parier sur l'agriculture, dans ce pays aux trois quarts désertique, reste cependant un défi risqué. Est-il réaliste de vouloir exporter, alors que le transit céréalier entre les zones excédentaires et les zones déficitaires du Niger n'est pas assuré ou très mal ? Faute de moyens de transport, plusieurs *tonnes d'aubergines ont récemment fait le bonheur des hippopotames du zoo de Niamey.* Quant aux cultures de « contre-saison » (choux, carottes, tomates), voulues par le gouvernement, elles trouvent une clientèle auprès des *expatriés, mais très peu chez les* Nigériens.

Pour s'arracher à une terre par trop sollicitée, il faudrait au pays un ballon d'oxygène industriel et commercial. Mais autant rêver d'un arbre au milieu du Ténéré. La contrebande nigériane (qui s'appuie sur une monnaie sous-évaluée) porte un tort considérable aux entreprises installées à Niamey. La nuit, les pirogues venues du Nigéria se transforment en « pétroliers », acheminant par le fleuve des centaines de litres d'essence.

Un trafic d'automobiles, de piles Wonder (!) de chaussures et autres biens manufacturés s'opère ainsi le long de cette frontière « passoire » qui court sur un millier de kilomètres. Evalué à 100 milliards de francs CFA par an, l'économie parallèle est la *chasse gardée des « El Hadji »*, ces riches commerçants qui ont *« fait le voyage de La Mecque »* et jouissent d'une influence majeure en territoire frontalier.

Leur activité est encouragée par des droits de douane très dissuasifs appliqués sur la plupart des produits entrant au Niger (90 % sur les véhicules). *« Tous les grands importateurs du secteur automobile ont adopté une politique de désengagement à la suite du racket fiscal dont ils font l'objet. »* Renault et Unilever ont fermé, Peugeot et Mercedes limitent au minimum leur présence.

Si le premier ministre promet *« pour mai prochain »* un désarmement tarifaire, il faudra lever un autre obstacle tout aussi épineux : la manie de l'administration de multiplier les amendes arbitraires à l'encontre des firmes étrangères. On dit même à Niamey que l'Etat programme à l'avance ce type de recettes, à hauteur de 7 milliards de francs CFA, pour compenser en partie l'impasse budgétaire (20 milliards de francs CFA) et rattraper le manque à gagner dû à la contrebande (évalué à 25 milliards de francs CFA).

Le gouvernement, tout en minimisant l'ampleur de la taxation, a conscience qu'un assainissement intérieur passe par la définition de règles du jeu moins abusives avec ses partenaires privés. S'il y parvient, il ne sera pas pour autant tiré d'affaire.

Tout dépendra alors de la capacité de Lagos à jouer son rôle de partenaire fiable. *« Un drame intérieur au Nigéria ne manquerait pas de se répercuter, avec des effets incalculables, sur le fragile équilibre économique du Niger »* confient certains observateurs dans la capitale. La situation est cruelle pour ce pays, qui cherche à en finir avec son statut de *« mendiant international »*.

De Niamey,
ERIC FOTTORINO.

(1) 1 franc CFA = 0,02 FF.

Que vont devenir les plates-formes pétrolières ?

Entre 1995 et 2020 leur démantèlement coûterait près de 25 milliards de dollars

A PARTIR de 1990 ou 1995 des compagnies pétrolières *exploitant des gisements off shore* vont avoir à résoudre – et à payer – de très difficiles et très coûteux problèmes techniques : un certain nombre de plates-formes, installées à grand peine et à grands frais pour extraire des fonds sous-marins le pétrole ou le gaz, devront être retirées, les champs sur lesquels elles sont posées étant arrivés à épuisement.

La « vie » d'un gisement d'hydrocarbures est, en *effet*, de l'ordre *de vingt à vingt*-cinq ans. *Et le nombre* des plates-formes, installées dans plus de 6 mètres d'eau, pour la plupart à partir de 1970, est d'environ 4 650 unités, dont les deux tiers sont posées dans le golfe du Mexique et une bonne part du reste en mer du Nord.

Grues flottantes

Bien entendu, il y a une grande variété de plates-formes et structures *off shore*, bien que toutes relèvent du même principe : reconstituer en mer les conditions d'exploitation pétrolière de la terre ferme, c'est-à-dire installer « au sec » les têtes de puits et les unités de traitement du pétrole ou du gaz sur de grandes plates-formes dont le haut est hors d'atteinte des plus hautes vagues et dont le bas est solidement fixé sur le fond de la mer. La hauteur et le poids de chaque *structure off shore* augmentent donc avec la profondeur de l'eau et la difficulté des conditions de mer et de vent.

Pour les « petites » plates-formes pesant moins de 700 tonnes, l'enlèvement ne pose pas de gros problèmes techniques. Une ou plusieurs grues flottantes classiques suffisent. Le retrait de telles plates-formes est même – déjà – une opération presque banale : quatre cent dix-huit de ces structures avaient été ainsi retirées du golfe du Mexique à la date du 31 décembre 1986 (dont quarante pour la seule année dernière).

Mais il y a les « grosses » plates-formes. En mer du Nord, ont été posés 111 *jackets* (des structures d'acier clouées sur le fond par des piles disposées autour de chaque jambe). Leur poids est très variable : de quelques milliers de tonnes dans le sud à 40 000 tonnes au nord (sur le champ Magnus, dans 186 mètres d'eau) auxquelles s'ajoutent 10 000 à 30 000 tonnes de ponts et d'équipements divers.

Les « gros » jackets du golfe du Mexique sont au nombre de 1 550. *Certes, les conditions de mer sont moins* dures qu'en mer du Nord, la plupart des structures sont donc moins massives. Mais la profondeur de l'eau atteint des records (300 mètres à Cognac, 405 mètres bientôt à Bullwinckle) et le poids des jackets dépasse alors sensiblement celui de leurs homologues de mer du Nord : 50 000 tonnes pour le seul jacket de Bullwinckle (sans compter les piles de clouage, les ponts et les installations) qui est en construction sur la côte texane et sera mis en place d'une seule pièce l'année prochaine.

Au chalumeau

Outre ces structures de la mer du Nord et du golfe du Mexique, il existe des plates-formes analogues, mais en général moins grosses dans le Golfe persique, en Amérique latine, en Afrique, en Asie...

On peut imaginer deux types de démantèlement des structures d'acier devenues inutiles, étant entendu qu'au préalable les nombreux tuyaux et conduits seront déconnectés, les puits seront bouchés et cimentés, les équipements et les ponts seront découpés et emportés. Soit on enlèvera tout, après morcellement à l'explosif ou au chalumeau, soit on laissera sur le fond de la mer tout ce qui peut y rester à la condition impérative que la hauteur de l'eau libre entre le haut des « ruines » et la surface soit au moins de 40 mètres. Dans cette seconde hypothèse, et selon la profondeur de l'eau, on pourra ou bien basculer simplement les plates-formes, ou bien couper celles-ci de façon à laisser en place la partie inférieure des structures et à ne basculer que la partie supérieure.

Comme le *Times* du 16 février l'a souligné avec un humour tout britannique, les pays qui n'ont pas *de gisements off shore* sont les *plus farouches partisans du déménagement total*. Les militaires aussi, car de grandes *« ruines »* pourraient éventuellement servir de supports discrets pour des systèmes fixes d'écoute sous-marine installés par des pays, riverains ou non de la mer considérée, mais curieux de connaître, avec précision et détails, le trafic des bâtiments passant par là en surface ou en plongée... Les pêcheurs sont du même avis, car tout débris dépassant des fonds marins est très néfaste pour les chaluts.

Les Etats, sur le plateau continental duquel ont été installées de nombreuses plates-formes, préfèrent évidemment envisager des *déménagements très partiels*, et d'autant plus facilement que la Convention du droit de la mer adoptée et signée en 1982 (mais pas encore entrée en vigueur) ne dit rien sur le sujet.

Le coût de l'enlèvement total sera, en effet, beaucoup plus élevé que celui du déménagement partiel. Selon une étude faite par *l'Institut français du pétrole*, le *prix du retrait total* d'une structure pourrait être de l'ordre de 1 à 2 millions de dollars par faible profondeur d'eau dans le golfe du Mexique, mais de plus de 200 millions de dollars dans le nord de la mer du Nord. Le démantèlement partiel serait moins cher de 15 à 30 %, et le *simple basculement* de 50 à 70 %.

Lorsqu'on sait que, chaque année, 10 plates-formes deviendront inutiles entre 1990 et 1995, 25 entre 1996 et 2000, 35 entre 2001 et 2005, et 55 entre 2006 et 2010, les déménagements et *démantèlements* pourraient créer, entre 1995 et 2020, dans les activités mondiales de service *off shore*, un marché estimé à près de 25 milliards de dollars... Toutes ces estimations étant à considérer avec une grande prudence, puisque personne n'a jamais encore procédé à de telles opérations.

En béton

Restera encore le problème des plates-formes de béton de la mer du Nord (14 actuellement) dont le poids varie de 200 000 à 1 million de tonnes (non compris les ponts et équipements). Certes, ces monstres sont arrivés flottants et remorqués et ont été posés sur le fond de la mer par ballastage. En principe, il devrait donc suffire de les déballaster pour qu'ils flottent à nouveau.

En fait, le problème est extrêmement complexe. D'abord la base de certaines plates-formes de béton très récentes comporte des « bèches » (des tubes verticaux d'une vingtaine de mètres de hauteur et de diamètre) qui se sont enfoncées dans le sous-sol sous-marin pour assurer la stabilité. Quant aux plates-formes dépourvues de bèches, elles pourraient glisser sur le fond marin dès leur allégement par déballastage et même basculer.

On n'a jamais, en effet, procédé à de tels déballastages et, en l'état actuel des choses, il n'est pas sûr que l'on puisse contrôler la remontée en douceur de tels monstres. Par *définition*, la *remontée d'un* objet immergé réalisée en fonction du principe d'Archimède s'accélère d'elle-même (la descente aussi d'ailleurs).

Une chose est sûre, en tout cas : il est dommage qu'à la construction des grandes plates-formes de béton ou d'acier on n'ait pas aménagé des chambres à mines prêtes à recevoir des charges explosives comme on le fait dans tous les ponts pour des raisons stratégiques. Placées à des endroits savamment choisis, ces chambres à mines permettent la démolition rapide et rationnelle des structures dans lesquelles elles se trouvent.

YVONNE REBEYROL.

La chronique de Paul Fabra

Interfipol

EST-ON en présence d'un projet d'accord international anodin, ou bien au contraire d'une machine de guerre visant subrepticement à renforcer l'emprise des contrôles fiscaux sur l'ensemble des pays de l'Europe occidentale, sur les Etats-Unis et le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, sans oublier le Japon, en permettant à chaque fisc d'un pays de l'OCDE de bénéficier de la coopération de tous les autres, non seulement pour organiser la chasse à la fraude, mais également pour parer à toutes les tentatives d'évasion d'impôt, fussent-elles légales ?

C'est là un débat auquel l'opinion publique française est restée étrangère, bien que, de septembre 1977 jusqu'à aujourd'hui, le gouvernement de Paris ait joué un rôle important — certains affirment décisif — dans le long processus de négociations qui doit conduire d'abord les vingt et un Etats membres du Conseil de l'Europe, au cours de la session du 18 au 26 juin de cette Assemblée, à décider, si oui ou non, ils sont disposés à signer une convention *« concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale »*.

Le vote sur l'« intention de signer » est distinct de celui sur l'adoption du texte qui a eu lieu il y a quelques semaines, la Suisse, le Luxembourg et le Liechtenstein s'étant abstenus. L'attitude de ces trois pays, qui sont, chacun à sa manière, des paradis fiscaux, était attendue. L'élément nouveau est intervenu, le 6 avril, quand l'Allemagne, qui faisait partie des onze pays ayant expressément approuvé le projet de texte, a demandé que le scrutin qui devait intervenir ce jour-là sur l'« ouverture à la signature » soit ajourné.

A supposer que la République fédérale revienne au mois de juin sur ses hésitations, la convention que certains appelent déjà Interfipol, par référence à l'Internationale des polices (Interpol), aurait encore bien d'autres obstacles à franchir avant d'être définitivement adoptée. Le projet est le résultat de travaux menés conjointement par le Conseil de l'Europe et par l'OCDE. Les vingt-quatre pays membres de cette dernière institution devront à leur tour se prononcer (dix-huit d'entre eux font partie du Conseil de l'Europe). La question se posera alors de savoir si les Etats-Unis, qui furent jusqu'à une époque récente, de chauds partisans d'Interfipol — le fisc américain y voyait sans doute un moyen supplémentaire d'imposer sa loi et ses méthodes, aussi rigoureuses et inquisitoriales qu'en France, au reste du monde, — ne sont pas en train de changer de position.

La réforme qui vient d'être adoptée aux Etats-Unis ne devrait-elle pas faire de ce pays un paradis fiscal ? La réponse n'est pas encore claire. Elle pourrait justement dépendre en partie du sort qui sera réservé au projet de police fiscale internationale.

Quant au gouvernement français, on comprend qu'il puisse être aussi embarrassé par cette affaire. Le texte sur lequel on discute est prêt depuis le 16 janvier 1986 ; il ne cadre plus tout à fait avec la doctrine de la majorité telle qu'elle était exprimée par le programme (« plate-forme ») sur lequel elle a été élue. La « charte des contribuables » qu'Edouard Balladur a eu le souci de faire adopter, avant que l'administration ne reprenne assez d'assurance pour lui retirer toute substance, a beau ne pas aller aussi loin que le règne de l'Etat de droit devrait le laisser supposer ; elle renforce indéniablement les garanties données aux contribuables contre les empiétements du fisc (la conscience et la compétence dont la plupart de ses agents font preuve ne sont pas ici en cause). Cette préoccupation nouvelle est-elle compatible avec la lettre et l'esprit du projet que les experts de l'OCDE, en étroite liaison avec les administrations fiscales nationales, ont élaboré en donnant, quoi qu'on puisse dire au château de la Muette pour se défendre contre le grief de « secret », le moins possible de publicité à leurs travaux ?

PARTAGÉE entre le désir de reconnaître un enfant qui est aussi le sien et celui de ne donner aucun prétexte à l'ouverture d'un débat public sur le sujet, l'administration française a sa propre réponse à la question ainsi posée. La convention envisagée n'apporterait, selon elle, pratiquement rien de nouveau au dispositif d'entraide internationale sur lequel le fisc français peut déjà compter en vertu des accords de double imposition et autres conventions bilatérales qu'il a déjà passés avec les pays étrangers. Il faut dire que la France a fait savoir que, même au cas où la convention serait appliquée telle quelle par un grand nombre de pays, elle émettait, pour sa part, une réserve — ce qui équivaut à un refus d'appliquer — sur une des dispositions les plus contraignantes qui y figurent, à savoir la participation effective de fonctionnaires étrangers à la conduite d'opérations de contrôle sur le territoire national.

Il reste que la convention comprend beaucoup d'autres engagements d'assistance mutuelle dans trois domaines cruciaux. En ce qui concerne les échanges d'informations, il est stipulé que ceux-ci peuvent avoir lieu, de fisc à fisc, même au cas où aucune plainte précise n'est déposée contre un contribuable. Cela implique, entre autres choses, que ces échanges ont lieu par dessus la tête des principaux intéressés, qui n'ont aucun droit à être informés.

En ce qui concerne la communication des documents, la convention prévoit la mise à la disposition du fisc étranger de toutes les pièces. Sous toute forme (bandes magnétiques, par exemple). Il est aussi entendu que l'Etat requis devra procéder au recouvrement des créances fiscales de l'Etat requérant, comme s'il s'agissait des siennes propres. Aucune de ces mesures n'est permise par la convention qui lie la France et la Suisse. Elles ne sont en principe autorisées, dans l'état actuel des textes, qu'à l'égard des contribuables étrangers dépendant des autres pays de la CEE. On a enregistré l'an dernier quelque trois cents cas d'échange de renseignements et soixante-dix vérifications conjointes.

Si l'on met de côté les critiques les plus outrancières formulées (notamment en Suisse) contre le projet d'Interfipol, il reste que celui-ci est depuis le départ entaché d'une ambiguïté. Selon les termes de la recommandation adoptée par l'OCDE le 21 septembre 1977, la convention doit viser à renforcer simultanément les moyens de lutte contre la « fraude » et contre l'« évasion » fiscale. Les difficultés de traduction ont beaucoup contribué à éveiller les méfiances. Le texte de la recommandation en langue anglaise emploie les expressions *tax evasion*, qui a été rendue par « fraude » en français (exemple de faux amis), et *tax avoidance*, qu'on a traduite en français par *« évasion »*. *Avoidance* n'implique, *a priori*, pas autre chose que le désir en soit non répréhensible, de tirer parti des différences de fiscalité. Sur un long parcours impliquant le passage de plusieurs frontières, on remplira son réservoir de préférence là où la taxe sur l'essence est la plus faible.

QUE la recommandation approuvée il y a dix ans au château de la Muette ait eu pour origine une initiative scandinave — à une époque, notons-le au passage, où les partis « bourgeois » étaient au pouvoir à Stockholm — est une circonstance qui a beaucoup joué, dès le premier jour, pour dresser l'une contre l'autre deux sortes de « sensibilités » en Europe, celle qui est symbolisée par la tradition social-démocrate des pays du Nord et celle qu'incarne la Suisse, où le souci prioritaire de la défense du contribuable contre l'arbitraire du pouvoir est inextricablement lié avec la préoccupation moins noble de préserver les privilèges du paradis fiscal. Entre-temps, le climat politique a évolué, sous l'influence notamment du président Reagan.

Qui l'emportera ? Dans l'ombre des sessions du comité fiscal de l'OCDE, les représentants des administrations nationales s'en sont donné à cœur joie pour imaginer un réseau serré de contrôles, propre à la limite à annuler les effets bénéfiques de la liberté de circulation des capitaux, voire des personnes. Leur justification est l'énormité de certaines fraudes. Les pourchasser est un impératif. Ne pas empiéter sur le domaine privé des citoyens en est un autre. Entre les deux, l'équilibre est difficile à maintenir. Il n'est pas sûr que le projet de convention le respecte autant qu'il serait souhaitable.

A TRAVERS LES REVUES

par MICHEL BEAUD

« Perestroïka »

« *LES études sociologiques réalisées dans l'industrie et dans l'agriculture montrent que le tiers à peine des intéressés travaillent à plein rendement* (...). *Parmi les raisons invoquées, figurent la mauvaise organisation du travail, la faiblesse du système de stimulation, l'inefficacité de la gestion administrative de la production* » : ce diagnostic concerne l'économie soviétique ; il a été formulé par l'académicienne T. Zaslavskaïa, dans un article publié récemment par *Kommounist*, revue théorique et politique du comité central du Parti communiste de l'URSS (1).

Il faut donc accroître l'efficacité du *« facteur humain »* — j'allais écrire : augmenter la productivité du travail... Et, dans cette perspective, l'académicienne propose d'abord le rapprochement progressif, notamment grâce à la formation, des possibilités de départ de chacun, quels que soient son groupe social d'origine et la région d'où il vient ; ensuite, une meilleure adéquation entre les postes de travail et les capacités individuelles des hommes qui les occupent ; et enfin, une organisation de la production sociale qui assure à chacun la possibilité effective de travailler à plein.

Plus précisément, elle préconise *« la correspondance approximative du niveau de salaire des différentes catégories de travailleurs avec la quantité et la qualité de leur travail (...) ; la suppression de tous les revenus illicites et un niveau socialement juste dans le secteur individuel de la production »* ; et aussi le même accès pour tous au marché de biens de consommation, et une répartition *« socialement juste »* entre ce qui est à la charge de l'État et ce qui est payé par la population. Cela implique, à ses yeux, une réforme complexe aussi bien du système des salaires que de celui des prix de détail, ainsi qu'un réexamen de la ligne de partage entre ce qui est payant et ce qui est gratuit (1). En bref, si je comprends bien, un pas vers *« plus de marché »*...

Kommounist vient de publier des éléments d'un débat ouvert à partir de l'article de T. Zaslavskaïa. Certains apportent leur soutien à ses vues ; l'un par exemple souligne : *« A vrai dire, nous parlons beaucoup trop de ce qui nous est dû et pas assez de nos devoirs. »* D'autres s'inquiètent : la révision du partage gratuit/payant, la hausse des prix, tout cela ne risque-t-il pas d'ouvrir la voie à une mise en cause de ce qui fait la *« fierté du socialisme »* : l'assistance médicale gratuite, le caractère bon marché des loyers et l'instruction gratuite (2) ?

Mais l'ensemble des contributions présentées en ouverture du débat traitent des difficultés de la *« restructuration »* (*perestroïka*), des obstacles sur lesquels elle bute, des résistances qu'elle rencontre. Certains proposent *« d'évincer tous ceux qui se sont compromis »*. Un colonel en retraite évoque les réticences de certains dirigeants et souligne : *« Nous appelons le peuple à lutter contre la bureaucratie sans que ses droits soient garantis. »* Et un autre correspondant insiste sur l'écart entre l'ampleur des mesures envisagées (décentralisation de la gestion, développement de l'autogestion, mise en œuvre d'une autonomie comptable totale menée jusqu'à un autofinancement réel) et la minceur des changements engagés : *« On ne peut pas sérieusement supposer que cette « explosion » souhaitée d'énergie humaine puisse être engendrée par une chaîne de changements insignifiants. »*

Un immense iceberg

Le rédacteur de *Kommounist* le souligne : *« La restructuration doit (...) s'appuyer sur une démocratisation profonde dans tous les domaines de la vie de notre société. »* Elle implique la *« participation réelle »* des individus aux décisions vitales pour eux et pour le pays ; bref, elle passe par *« l'autogestion socialiste, notamment au niveau de la production »* (2). Ainsi, si je comprends bien, plus de démocratie à la base, plus d'initiatives des masses...

Ce débat n'est, à l'évidence, qu'un aspect d'une partie visible d'un immense iceberg : la *« restructuration »* — pourrait-on dire remodelage ? mais le mot réforme est systématiquement évité — engagée sous l'autorité de Mikhaïl Gorbatchev. Un autre aspect en est étudié, dans *Soviet Studies*, par V. P. Gagnon Jr, diplômé du département de sciences politiques de Columbia University ; celui-ci fait le point sur la mise en place du système des brigades autonomes, liées par contrats à leurs kolkhoses ou à leurs sovkhoses, dans l'agriculture, ainsi que sur les difficultés et les obstacles rencontrés. Il fait ressortir combien a été longue et incertaine la route qui a conduit à la décision de mars 1986 de généraliser le système des contrats collectifs, route sur laquelle on trouve à plusieurs reprises Mikhaïl Gorbatchev, d'abord comme premier secrétaire de la région de Stavropol, puis comme membre du politburo, et enfin comme premier secrétaire (3).

Restructuration, remodelage, réforme ? Une plus grande prise de responsabilité à la base à travers une démarche plus décentralisée, plus contractuelle, plus autogestionnaire ? Une plus grande vérité des prix et des salaires grâce à plus de marché ? La voie est loin d'être clairement tracée. Et pourtant, les résistances au changement, elles, paraissent fortes et bien marquées.

Dans un important article-bilan (4), l'économiste hongrois Janos Kornai fait d'une manière très systématique le point sur la réforme en Hongrie (5). Mais, surtout, il présente en une synthèse ramassée ses vues sur les systèmes économiques, les économies socialistes et la question de leur réforme. Pour lui, il n'y a que deux grands types d'organisation économique : par la bureaucratie et par le marché. Et il réserve le terme *« réforme »*, s'agissant d'un système économique socialiste, aux changements visant *« à diminuer le rôle de la coordination bureaucratique et à accroître le rôle du marché »*. Ainsi, selon Kornai, trois pays se sont engagés dans la voie de la réforme : la Yougoslavie, la Hongrie et la Chine ; et il y a quelques signes que la Pologne pourrait les suivre.

La sanction de la faillite

Janos Kornai poursuit sa réflexion en examinant les principales visions de l'économie socialiste de marché : celle d'Oscar Lange, qui, fondamentalement, est fondée sur une structure d'information walrasienne ; celle des socialistes galbraithiens, qui soulignent les analogies des économies d'Europe de l'Est avec les économies capitalistes contemporaines ; celle des « réformateurs naïfs », qui ne reconnaissent pas les conflits entre contrôle bureaucratique et jeu du marché et sont à la recherche de la bonne ligne de séparation entre l'un et l'autre : celle enfin des « réformateurs radicaux », à la fois critiques dans leurs analyses de la réalité et plutôt prudents, réalistes dans leurs propositions.

Kornai résume ainsi les propositions des réformateurs radicaux : nécessité d'un système de prix de marché ; développement de la concurrence entre les entreprises ; diversification de la taille des entreprises, en encourageant la constitution de petites et moyennes entreprises, les grandes firmes ne se justifiant que lorsqu'elles génèrent des économies d'échelle ou lorsqu'elles doivent être de taille à affronter la compétition mondiale ; libre marché du travail, avec une plus grande flexibilité dans la détermination des salaires ; durcissement de la contrainte budgétaire pour les entreprises, y compris avec la sanction de la faillite ; réduction de la part du budget de l'Etat dans l'économie ; banques commerciales, compétition pour l'importation et pour l'exportation, élargissement du secteur privé... L'Etat *« doit continuer à jouer un rôle actif dans l'économie »*, en particulier pour le développement de l'infrastructure, l'action sur la demande globale, la régulation d'ensemble du système (4).

Après avoir appartenu au cercle des « naïfs », Janos Kornai reconnaît s'être rapproché de celui des « radicaux ». Et si les propositions de ces derniers étaient appliquées, ne faudrait-il pas donner raison aux « galbraithiens » ? Mais peuvent-elles être appliquées ? Peut-on aller plus loin dans la réforme que ce qui a été accompli en Hongrie ? Incertain sur ce point, Kornai suggère finalement... d'attendre et de voir.

---

(1) T. Zaslavskaïa, « Le facteur humain du développement de l'économie et la justice sociale », *Kommounist*, nº 13, septembre 1986. Pour cet article comme pour le suivant, nous avons utilisé la traduction en français effectuée par l'agence de presse Novosti-APN.

(2) Débat présenté sous le titre « Facteur humain et justice sociale », *Kommounist*, nº 3, février 1987.

(3) V. P. Gagnon Jr, « Gorbatchev and the Collective Contract Brigade », *Soviet Studies*, janvier 1987.

(4) Janos Kornai, « The Hungarian Reform Process : Visions, Hopes and Reality », *Journal of Economic Literature*, décembre 1986.

(5) Quelques articles récents éclairent certains aspecs de cette réforme : Nigel Swain, « Hungarian Agriculture in the early 1980 », *Soviet Studies*, janvier 1987 ; Gabor Papanek, « La question du niveau d'agrégation des données dans la planification d'entreprise en Hongrie », *Revue d'économie industrielle*, 4e trimestre 1986 ; Xavier Richet, « La réforme du système bancaire en Hongrie », *Economie et humanisme*, mars-avril 1987.

Profil

« *EN tant que citoyen, j'espère qu'il sera possible d'aller plus loin dans la réforme de l'économie. En tant que chercheur, je conserve mon droit au doute.* » A la fin de l'article cité, Janos Kornai avoue son ambivalence.

Membre de l'académie des sciences de Hongrie et professeur titulaire à Harvard, consulté par les autorités chinoises et invité par des universités occidentales, Janos Kornai se veut un trait d'union entre l'Est et l'Ouest, entre l'Europe et les Etats-Unis. Ses analyses des « économies socialistes » lui valent une réputation mondiale : il a notamment dégagé les concepts d' « économie de la pénurie », de « paternalisme d'Etat », de « contraintes budgétaires » douces ou dures...

Depuis ses premiers travaux sur la centralisation excessive de la direction de l'économie (1956-1959), il exerce une grande influence sur la pensée économique en Hongrie et en Europe de l'Est. Son livre, *Economics of Shortage* (1980), a été traduit en français : *Socialisme et économie de la pénurie* (Economica, 1984, avec une présentation de Marie Lavigne). Il a aussi publié en français, en collaboration avec Xavier Richet, un ouvrage collectif, *la Voie hongroise* (Calmann-Lévy, 1986).

Auteur de *Anti-Equilibrium* (North-Holland, 1971), il tient à se démarquer de l'école du déséquilibre. Ambivalence, encore ?

Kaléidoscope

UNE grande attention est portée aux mutations et innovations financières : avec les numéros de *Economie et humanisme* de mars-avril 1987 et de l'*Oxford Review of Economic Policy* de l'hiver 1986) (1) ; avec aussi les articles de Christian de Boissieu (*Revue française d'économie*, hiver 1987) (1), de Patrick Artus (*Revue d'économie politique*, janvier-février 1987), de Michel Albony (*Revue d'économie industrielle*, 4e trimestre 1986).

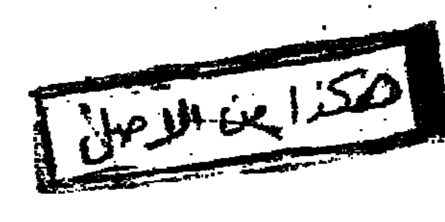
Notons aussi des numéros spéciaux sur : les politiques d'ajustement en Amérique latine et en Afrique, *Revue Tiers-Monde*, janvier-mars 1987 ; le « nouveau cours libéral » en matière d'organisation du travail et d'emploi, *Travail*, janvier 1987 ; le « commerce en mouvement », *Economie et statistique*, février 1987 ; la confusion des activités en milieu rural, *Cahiers d'économie et de sociologie rurale*, décembre 1986 ; « Epargne de proximité et développement local », *Futuribles*, février 1987...

Et pour les initiés : « Innovation et concurrence », *Economie appliquée*, 1986, nº 3 ; « Comportements stratégiques et compétition industrielle », *Oxford Economic Papers*, novembre 1986 ; « La monnaie dans la crise », *Economies et sociétés*, 1986, nº 8-9 ; « Systèmes, information et jeux », *Economies et sociétés*, 1986, nº 11...

---

(1) Malgré les différences de datation, il s'agit bien du même hiver.





REPÈRES

Production industrielle

Février compense janvier en France

L'indice mensuel de la production industrielle française après correction des variations saisonnières et hors bâtiment a progressé de 3 % en février, passant de 99 en janvier à 102, sur la nouvelle base 100 en 1980. L'indice avait baissé de 2 % en janvier 1987 par rapport à décembre 1986. En un an (février 1987 comparé à février 1986), la hausse est de 2 %.

Activité industrielle

Optimisme des chefs d'entreprise

« L'activité industrielle a progressé en mars, sauf dans l'automobile qui avait déjà atteint un niveau très élevé... Elle devrait rester bien orientée au cours des prochains mois. » L'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France, publiée le 15 avril, fait ressortir un optimisme certain des chefs d'entreprise sur leurs perspectives d'activité. Ceux-ci constatent un *« raffermissement général de la demande qui leur est adressée »*, tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger.

Le rythme soutenu de l'activité aurait permis de ralentir le mouvement d'érosion des effectifs industriels en mars. *« Sur diverses places,* note la Banque de France, *on estime que l'ajustement est presque réalisé. »* L'emploi aurait progressé dans le bâtiment et les services où les perspectives seraient plus favorables que dans le commerce. Un nouveau fléchissement des transactions dans le commerce de détail a d'ailleurs été à nouveau observé au mois de mars.

Matières premières importées

Les prix en baisse

En mars, les prix des matières premières importées par la France exprimés en devises ont baissé de 1,4 % par rapport aux prix de février. Sur les douze derniers mois, les prix ont ainsi diminué de 4,6 %, d'après les statistiques publiées par l'INSEE.

Exprimés en francs, les prix des matières premières importées ont diminué de 14,8 % en un an. Ce sont surtout les matières premières alimentaires qui ont contribué à ce mouvement. Leurs prix ont chuté de 34,5 % entre mars 1986 et mars 1987. Les prix des matières premières industrielles importées n'ont diminué, sur la même période, que de 3,2 %.

Après les sanctions américaines contre le Japon

Chassé-croisé diplomatique entre Tokyo et Washington

Le représentant du président Ronald Reagan pour le commerce international, M. Clayton Yeutter, est arrivé dimanche 19 avril à Tokyo. Il doit avoir des conversations avec les hauts responsables japonais sur les relations commerciales entres les deux pays à la suite de la décision prise par Washington d'imposer des droits de douane de 100 % sur un certain nombre de productions japonaises entrant sur le territoire américain.

M. Yeutter doit rencontrer le ministre du commerce international et de l'industrie (MITI), M. Hajime Tamura, mardi 21 et mercredi 22. Il assistera vendredi 24 à une rencontre des ministres du commerce japonais, américain, canadiens et de la Communauté économique européenne qui doit avoir lieu à Kashikojima, dans le centre du Japon.

En sens opposé, l'ancien ministre japonais des affaires étrangères, M. Shintaro Abe, a quitté Tokyo dimanche pour Washington afin de préparer la visite officielle aux Etats-Unis du premier ministre, M. Yasuhiro Nakas-ne, prévue du 29 avril au 5 mai. M. Abe doit exposer aux dirigeants américains, notamment au président Ronald Reagan et au secrétaire d'Etat George Shultz, ainsi qu'à des hommes d'affaires, la politique commerciale globale du Japon, ses projets de réforme économique d'urgence et ses propositions pour sortir *« de la phase assez critique »* que vivent Tokyo et Washington.

Le vice-président de l'association américaine de l'électronique, M. Mark Rosenker, a souligné que les consommateurs américains *« n'auraient pas de problème pour trouver des téléviseurs de taille moyenne fabriqués aux Etats-Unis ou ailleurs »* qu'au Japon. Les sanctions frappent les ordinateurs personnels, les téléviseurs de taille moyenne et les outillages électriques tels que les perceuses. En outre, certaines firmes japonaises comme Sony, qui assemble ses téléviseurs aux Etats-Unis, seront de ce fait protégés, a ajouté M. Rosenker.

Cet optimisme n'est pas partagé par tout le monde. Le chef du bureau régional du département du commerce pour la région de Chicago, M. Gerald Marks, a annoncé sa démission afin de protester contre les surtaxes. *« L'idée selon laquelle notre déficit commercial peut être réglé bilatéralement par la fermeté vis-à-vis du Japon donne de faux espoirs et pourrait être dévastatrice pour le système commercial mondial »*, a déclaré M. Marks au *Chicago Tribune*. – *(AFP.)*

Trois banques françaises vont pouvoir s'installer à Tokyo

A l'issue des entretiens qu'il a eus avec les autorités financières japonaises, M. Daniel Lebègue, le directeur du Trésor, a indiqué que trois nouvelles banques françaises allaient pouvoir s'installer à Tokyo. L'an dernier, Paribas et la Société générale avaient déjà obtenu l'autorisation de créer des agences financières au Japon. Avant la fin de cette année, Indosuez (par l'intermédiaire de sa filiale, maison de titre WI Carr), la BNP et le Crédit lyonnais devraient pouvoir compter sur une réponse favorable du ministère japonais des finances. L'intérêt des banques françaises s'explique par l'importance croissante de Tokyo comme place financière dans le monde : la capitalisation de la Bourse de Tokyo dépasse désormais celle de New-York.

Les Japonais, quant à eux, s'intéressent également à Paris. Après Nomura, Nikko et Yamaichi, la maison de titre Daiwa Securities devrait venir s'installer à Paris. Dans le cadre de leur stratégie de diversification, les investisseurs japonais sont de plus en plus présents sur la Bourse de Paris. Ils ont en outre commencé à s'intéresser aux valeurs du Trésor français, a indiqué à l'AFP M. Lebègue.

M. Bérégovoy réclame « une pause » des privatisations

Le gouvernement devrait *« faire une pause »* dans sa politique de privatisation, a déclaré M. Bérégovoy, l'ancien ministre socialiste des finances, le dimanche 19 avril, au « Forum RMC-FR 3 ». Ces privatisations constituent une « erreur économique », a expliqué M. Bérégovoy, car elles détournent les capitaux de *« l'investissement industriel »*. Celui-ci doit être prioritaire, alors que le gouvernement favorise *« le placement spéculatif »*.

A propos de la Sécurité sociale, M. Bérégovy a reproché au gouvernement de *« laisser filer les dépenses de santé »*, notamment par des hausses de prix des médicaments et des consultations médicales. – *(AFP.)*

La FMF invite les médecins à participer au plan de rationalisation des dépenses

Dans une lettre adressée aux adhérents de son organisation, le docteur Jean Gras, vice-président de la Fédération des médecins de France (FMF), les a invités à participer au plan de rationalisation des dépenses d'assurance-maladie (« plan Séguin »), malgré certaines réserves sur les modalités prévues pour distinguer les soins destinés aux maladies longues et coûteuses, remboursés en totalité par l'assurance-maladie, et ceux concernant d'autres troubles. La FMF, rappelle le docteur Gras, *« approuve l'objectif général du plan, la philosophie »* des mesures prises, la campagne d'information lancée par les caisses et invite les médecins à *« collaborer à la réussite du plan »* en établissant les *« protocoles »* présentant le diagnostic et le traitement prévu pour les maladies longues et coûteuses.

L'autre organisation de médecins libéraux, la Confédération des syndicats médicaux français, avait déjà approuvé le dispositif prévu, qu'elle avait discuté avec les caisses nationales d'assurance-maladie (*le Monde* du 1er avril).

Le Port autonome de Marseille diminue ses effectifs de 10 %

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Dans le cadre d'un plan social adopté par le conseil d'administration en septembre 1986, les effectifs du Port autonome de Marseille (PAM) viennent d'être allégés d'un peu plus de 10 % avec le départ de 201 salariés sur un total de 1 940. Ce plan avait pour objectif d'abaisser les coûts de passage de 30 % sur les marchandises diverses. Même si ses objectifs initiaux (300 emplois supprimés) n'ont pas été entièrement atteints, il a cependant abouti à des résultats que ne laissait pas prévoir l'opposition de l'ensemble des syndicats.

La CGT et la CFDT, en particulier, l'avaient considéré comme une *« déclaration de guerre »* des autorités portuaires et l'avaient combattu en déclenchant, notamment, une grève très suivie du personnel administratif et technique au début de janvier dernier (*le Monde* daté 13-14 janvier). Fondé sur le volontariat, chaque départ était assorti d'une indemnité moyenne de 220 000 F par salarié destinée à compenser le préjudice né de la rupture du contrat de travail.

Le succès de ce plan a néanmoins créé de sérieuses difficultés dans le fonctionnement de certains services puisqu'aucun quota ni aucune distinction d'âge et de qualification n'avaient été préalablement fixé (les cadres étant exclus de l'opération). Dans une lettre adressée au conseil d'administration du PAM, la CFDT a ainsi dénoncé la *« véritable débâcle »* provoquée, selon elle, par ces départs massifs qui concernent essentiellement le personnel féminin et de jeunes agents dans les services administratifs et commerciaux des bassins est de Marseille. De son côté, le directeur du port, M. Michel Péchère, a indiqué que les problèmes inhérents à l'application du plan étaient en voie de règlement grâce à des mutations interservices. Le coût total des indemnités versées est de 42 millions de francs et sera amorti en moins de dix-huit mois. *« Le port a montré l'exemple*, déclare le président du conseil d'administration du PAM, M. Jean Rousset. *Cet exemple doit désormais être suivi par l'ensemble de la communauté portuaire si l'on veut gagner de nouveaux marchés. »*

La part prise par le PAM dans les coûts portuaires pour les marchandises diverses est de 20 %. L'objectif de 30 % des diminutions des tarifs implique donc que les prestataires du secteur privé consentent, dans le même temps, un effort comparable à celui de la direction de l'établissement. Les responsables du port doivent décider, en juin, de la politique tarifaire pour l'exercice 1988. Leurs décisions tiendront compte de l'évolution des négociations en cours entre les entreprises de manutention et les dockers. Ces négociations portent sur une réduction sensible de la main-d'œuvre dockers de l'ordre de 500 à 1 000 emplois sur un total de 3 000, de façon à ramener le chômage dans la profession à un taux « raisonnable » (il est actuellement de 32 % dans les bassins est).

GUY PORTE.

Un nouveau terminal aérien pour l'Islande

L'Islande vient de se doter d'un nouveau terminal aérien baptisé Leifur-Eiriksson, du nom du Viking qui, selon la légende, découvrit le nord de l'Amérique vers l'an 1000. Avec son toit incliné rouge et ses deux grandes baies vitrées, ce bâtiment a été inauguré, le 14 avril, par la présidente de la République d'Islande, Mme Vigdis Finnbogadottir.

Jusqu'à présent, les voyageurs traversaient les locaux – et les terrains – de la base militaire américaine de Keflavik avant de gagner Reykjavik, la capitale, distante d'une cinquantaine de kilomètres. Les Etats-Unis ont d'ailleurs contribué pour environ la moitié, soit 20 millions de dollars, au coût de l'opération.

Deux fois plus grand que l'ancien terminal, Leifur-Eiriksson peut accueillir simultanément six appareils. Le hall et les parkings sont chauffés à l'énergie géothermique, l'une des rares ressources naturelles du pays. L'an dernier, Keflavik avait enregistré six cent mille voyageurs, chiffre en progression de 6,5 % par rapport à 1985.

L'IDIA (et la méthode Nébot) sur le second marché boursier

Connaissez-vous la méthode Nébot ? C'est celle qui, six ans après la création de l'Institut de développement des industries agricoles et alimentaires (IDIA), permet à celui-ci de se présenter sur le second marché le 28 avril prochain, en y introduisant 10 % du capital de l'entreprise, soit 409 215 actions, au prix unitaire de 152 F.

L'entreprise, comme la réussite, sont originales. M. Guy Nébot, ancien sous-directeur du Trésor, qui a le sens de la formule, présente l'Institut que préside M. Claude-Noël Martin, l'ancien patron de General Biscuit, comme un centaure : une croupe de banquier et la tête d'un industriel.

Lorsque, en 1980, à la demande de M. Michel Debatisse, alors secrétaire d'Etat aux industries agricoles et alimentaires, M. Guy Nébot réunit péniblement 100 millions de francs pour un Institut de capital risques, sans aucune participation de l'Etat, la critique des pairs est sévère : *« Un Institut mono-secteur, s'il y a crise, il est fichu »* ou encore : *« Pourquoi un Institut de plus dans ce domaine aussi concurrencé avec UNIGRAINS, le Crédit agricole et la BANEXI, qui fait à elle seule le tiers des opérations ? »*

Pourtant, six ans après, la réussite est là, avec 196 opérations, d'abord en fonds propres, représentant 136 participations dans des entreprises, pour un engagement total de 460 millions de francs, soit 60 à 70 millions de francs par an. Les choix du conseil d'administration de l'IDIA ont dû être judicieux puisque le résultat net à plus que triplé en l'espace de trois ans, pour passer de 10,65 à 37,72 millions de francs, avec des plus-values quadruplées dans le même temps de 4,59 à 17,97 millions de francs. Déduction faite des charges, le rendement brut de l'IDIA ressort ainsi à 15,3 %. C'est un des meilleurs dans ce type d'affaires.

La méthode, maintenant : *« Je suis*, dit M. Guy Nébot, *un financier qui ne croit pas à la finance ; l'homme et son projet sont infiniment plus importants que la ressource financière. Le banquier usuel a l'habitude de considérer les fonds propres comme le crédit : il étudie le passé, le bilan, bref les raisons de ne pas faire ; alors que l'homme qui vient chercher du capital et un associé voit, lui, le futur et le marché. L'entrepreneur veut une décision rapide : oui ou non ; un conseil à la demande, et non une immixtion dans sa gestion. La méthode du fonds propre possède donc l'intuition créatrice chère à Bergson, alors que les banques sont cartésiennes. »*

L'homme est-il un décideur ?

Pour aider l'intuition, l'administrateur-directeur général de l'IDIA a mis au point un entretien dirigé. On examine d'abord l'homme, ce qu'il veut faire. Est-ce un décideur ? Puis, on regarde si l'entreprise est grosse sur son mini-marché, car, dit M. Nébot, *« David battra toujours Goliath, à condition qu'il ait une fronde. »* Viennent ensuite l'étude du bilan et des ratios financiers, et, enfin, le programme et les moyens.

Sa méthode, M. Guy Nébot l'a appliquée pour d'autres instituts d'investissments comme IDIANOVA, qui traque les petites entreprises, mettant en œuvre des techniques très savantes ou encore le dernier-né, créé cette fois à la demande de M. René Souchon, lorsqu'il était secrétaire d'Etat à la forêt, l'Institut de participation du bois et du meuble, dont le capital est passé de 30 à 80 millions de francs. M. Nébot promet que ce dernier institut sera introduit en Bourse d'ici quatre ou cinq ans. D'un air gourmand, il ajoute que, après l'alimentation et le bois, un autre secteur serait *« génial »* pour l'application de sa méthode : le textile. Derrière, plus classiques, se profilent l'électronique et les logiciels informatiques. Bref, Guy Nébot n'a qu'un seul regret : *« Dommage pour l'industrie française que notre organisme n'y soit pas dix fois plus important. »*

JACQUES GRALL.

La restructuration européenne des équipements automobiles

Fiat entend rivaliser avec Bosch et Valeo

L'allemand Bosch, numéro un européen de l'équipement automobile, va désormais avoir des compétiteurs offensifs. Après le français Valeo, passé dans l'orbite de M. De Benedetti en 1986, c'est au tour de Fiat d'afficher un programme ambitieux dans ce secteur.

Son accord avec Matra, en juillet 1986, lui a permis de regrouper dans une nouvelle société, Ufima (Union Fiat-Matra), détenue à 65 % par l'italien et à 35 % par le français, leurs filiales respectives dans la carburation (Weber et Solex) et les équipements de bord (Jaeger et Veglia). Ufima, ainsi que les activités d'éclairage et de climatisation d'autres sociétés du groupe Fiat, ont été intégrées par Magneti-Marelli (spécialisée jusque-là uniquement dans la fabrication des machines tournantes, des batteries et des bougies).

Cette nouvelle entité du groupe Fiat comptera désormais 29 000 personnes, dont 8 000 en France pour un chiffre d'affaires de 2 550 milliards de lires (environ 13 milliards de francs) en 1987. Elle prévoit d'investir 310 milliards de lires et de dépenser 120 milliards de lires en recherches et développement.

Les efforts du nouveau groupe, qui va rivaliser avec Valeo pour la place de numéro deux en Europe, porteront particulièrement sur l'injection électronique et les systèmes de freinage antiblocage, points forts de Bosch, a précisé, le 16 avril à Milan, M. Alessandro Barberis, administrateur délégué du nouveau groupe. Magneti-Marelli devrait détenir désormais 60 % du marché européen des carburateurs, plus de 50 % de celui des tableaux de bord et 25 % des allumages électroniques.

La réorganisation des composants automobiles du groupe Fiat entraînera notamment *« une réduction des structures »* dans les sièges parisiens de Jaeger et Veglia (140 emplois supprimés) et une centaine de suppressions chez Solex. – (*AFP.*)

La compagnie pétrolière canadienne Dome rachetée par Amoco

La fin d'un rêve de grandeur

MONTREAL
de notre correspondante

Dome Petroleum, le fleuron de l'industrie pétrolière canadienne, devenu l'une des sociétés les plus endettées du monde, a accepté, samedi 18 avril, l'offre de rachat présentée par la filiale canadienne de la société Amoco, cinquième plus grosse compagnie pétrolière américaine.

En proposant 5,1 milliards de dollars canadiens (1), Amoco a éclipsé au moins deux autres candidats : Exxon et TransCanada Pipelines qui avait offert 4,3 milliards de dollars. La société américaine met ainsi la main sur des réserves d'hydrocarbures évaluées à plus de 220 millions de barils. Elle récupère aussi une dette de 6,1 milliards de dollars, au grand soulagement des cinquante-six créanciers de Dome, parmi lesquels cinq des six plus grandes banques du Canada.

Fondée en 1950 avec un capital d'à peine 250 000 dollars, Dome Petroleum avait d'abord investi en Alberta (le Texas canadien) avant d'échafauder des rêves de grandeur à partir des ressources potentielles de la mer de Beaufort, qu'elle explora la première dès 1976.

Principal bénéficiaire de la politique de *« canadianisation »* de l'industrie pétrolière lancée en 1980 par le gouvernement libéral de M. Pierre Elliott Trudeau, Dome avait étendu son empire en rachetant, notamment en 1981, les compagnies américaines Hudson's Bay Oil et Gas Company pour 4 millions de dollars grâce à des emprunts. Ses dirigeants n'avaient toutefois prévu ni la récession ni la baisse des prix du pétrole.

En 1984, ils estimaient que le prix du baril atteindrait 62,5 dollars à la fin de la décennie... Cette même année, Dome a dû renégocier sa dette. Les cessions effectuées ainsi que les énormes subventions (quelque 1,2 milliard de dollars) accordées par le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta n'ont pas réussi à remettre l'entreprise de Calgary à flot. Son déficit a atteint l'an passé 2,2 milliards de dollars. Dome Petroleum, dont les actifs sont évalués à 4,1 milliards de dollars, a dû suspendre ses activités trop peu rentables dans le Grand Nord.

Privilégier les « solutions canadiennes »

Les partis d'opposition ont vivement reproché au gouvernement conservateur de ne pas être intervenu dans les négociations autour du rachat de Dome en vue de privilégier les *« solutions canadiennes »*. Selon le Parti libéral et le Parti néo-démocrate, le secteur énergétique canadien est dorénavant contrôlé à 60 % par des intérêts étrangers, contre 50 % auparavant.

« Lorsqu'une société connaît d'immenses difficultés financières et que sa faillite risque de faire des milliers de chômeurs, il y a dans ce cas intérêt à considérer positivement un investissement étranger susceptible de protéger la sécurité de nos approvisionnements », avait indiqué la semaine dernière le ministre canadien de l'énergie, M. Marcel Masse, avant même que l'offre d'Amoco ne soit acceptée.

MARTINE JACOT.

(1) Un dollar canadien vaut environ 4,6 F.

● **Emplois supprimés chez Norpac...** – La société de travaux publics Norpac, filiale du groupe Bouygues à Villeneuve-d'Ascq, près de Lille, a annoncé le vendredi 17 avril la suppression de 296 emplois (sur 1 400), en raison d'une baisse prévisionnelle des commandes de 200 millions de francs en 1987 (sur un chiffre d'affaires qui culminait à 677 millions de francs en 1984). Le syndicat FO, seul représenté dans l'entreprise, a demandé aux élus et aux organismes constructeurs de *« hâter certains programmes »* pour compenser cette baisse.

... et à la Sollac. – La Sollac (Société lorraine de laminage continu), à Florange, filiale du groupe Sacilor, a annoncé, vendredi 17 avril, au cours d'un comité d'établissement, la suppression de 104 emplois (49 départs en retraite, préretraite et mutations et 55 congés de conversion), principalement dans le service d'études et de travaux neufs (276 salariés).

● **Liquidation judiciaire pour les chantiers navals de Dieppe.** – Le tribunal de commerce de Rouen a prononcé le 16 avril la liquidation judiciaire des Ateliers et Chantiers de la Manche (ACM) de Dieppe en dépôt de bilan depuis septembre 1986. Le tribunal a cependant autorisé la poursuite de l'activité pendant trois mois, temps qui devra être employé à la recherche d'un repreneur éventuel. Les chantiers de Dieppe, qui dépendent de la holding Manche SA, emploient une centaine de salariés contre près de trois cents au moment du dépôt de bilan. Manche SA compte deux autres sociétés, les Chantiers de Normandie de Grand-Quevilly, qui ont cessé leurs activités en décembre dernier et les ACM de Saint-Malo mis en liquidation le 1er avril.

● **Lettres de licenciement pour six cent quarante salariés des chantiers navals de La Rochelle.** – Six cent quarante salariés des Ateliers et chantiers navals de La Rochelle-Pallice (ACRP), qui emploient huit cent trente-quatre personnes, ont reçu, la semaine passée, leurs lettres de licenciement, a-t-on appris de source syndicale. Ces employés, déjà en chômage technique depuis plusieurs mois, recevront pendant un an, à partir de maintenant, 82 % de leur salaire net. L'entreprise, une filiale des Ateliers et chantiers réunis du Havre-Pallice (ACHP), conservera encore cent quatre-vingt-quatorze emplois. Les ACRP avaient dû déposer leur bilan le 3 mars dernier.

● **Refus d'expulsion des grévistes de la caisse d'épargne d'Evry.** – Le tribunal de grande instance d'Evry (Essonne), siégeant en référé, a refusé, vendredi 17 avril, l'expulsion des grévistes qui occupent depuis le mardi 14 le siège de la caisse d'épargne L'Ecureuil. Le tribunal, ayant constaté qu'aucune violence ne s'était produite, et que 70 % du personnel de la Caisse et de ses soixante et une agences faisaient grève, a seulement désigné un consultant pour entendre les parties et remettre un rapport avant le dimanche 26 avril. Les occupants avaient accepté, vendredi matin, de laisser entrer les non-grévistes. Ils réclament le versement complet de leur prime annuelle de bilan (un mois et demi de salaire), que la direction a décidé de réduire d'un tiers.

● **Baisse des droits de péage pour le transit par le canal de Suez.** – Les droits de péage pour le transit par le canal de Suez seront réduits dans une proportion de 40 % à 50 % pour les navires effectuant des voyages au long court, a annoncé le président de la Suez Canal Authority, M. Ezzat Adel, cité lundi 13 avril par la presse cairote. M. Adel a regagné l'Egypte récemment à l'issue d'une tournée au Danemark et en Norvège au cours de laquelle il s'est entretenu avec des armateurs et des représentants des compagnies maritimes. Aucune précision n'a été donnée sur la date de l'entrée en vigueur de cette réduction. Les droits de transit ont atteint le montant record de 1,18 milliard de dollars en 1986, selon une source officielle égyptienne. – *(AFP.)*

Le Monde

Dans son message pascal

Jean-Paul II demande de « toujours respecter l'homme »

Devant 300 000 personnes réunies sur la place Saint-Pierre, à Rome, Jean-Paul II a prononcé, le dimanche 19 avril, son message annuel de Pâques. En priant *« le Seigneur des vivants »*, le pape a dit : *« Fais que l'homme technologique ne se réduise pas lui-même à un objet, mais qu'il respecte dès son tout premier commencement la dignité qui lui est propre, à laquelle il ne peut renoncer ».*

Faisant allusion au document récent du Vatican sur la bioéthique, il a ajouté : *« Puisse ne jamais s'éteindre dans l'homme contemporain le respect admiratif pour le mystère d'amour qui entoure l'entrée de l'homme dans le monde. »* Le pape a demandé au Christ de *« demeurer auprès de l'homme d'aujourd'hui que la mort, avec la fascination des ténèbres, tente et séduit de mille façons (...). Fais que l'homme,* a-t-il dit, *respecte toujours la dignité de chaque homme, si pauvre et affamé soit-il, ou prisonnier, malade ou mourant, blessé dans son cœur, en proie au doute ou tenté par le désespoir. »*

● **A Jérusalem,** des milliers de pélerins ont assisté à la messe du dimanche de Pâques dans la basilique du Saint-Sépulcre, marquant l'emplacement de la crucifixion du Christ. Des responsables israéliens ont déclaré que 70 000 étrangers étaient présents en Terre sainte, soit environ 25 % de plus que l'an dernier, pour les fêtes de Pâques et de la Pâque juive.

● **A Moscou,** la fête de Pâques a été célébrée le même jour dans toutes les églises chrétiennes, orthodoxes, protestantes et catholiques. L'agence Tass a relevé que les services religieux en Lituanie (qui fête cette année le sixième centenaire de sa conversion au christianisme) avaient été célébrés *« en présence d'un grand nombre de croyants ».*

● **TAIZÉ : prière pour les otages au Liban.** — La radio libanaise de Beyrouth a diffusé en français et en arabe le message suivant, qui lui a été adressé le 16 avril par le prieur de Taizé, Frère Roger : *« Des milliers de jeunes Européens, réunis sur notre colline de Taizé, prient pour tous ceux qui, sur la Terre, connaissent une captivité — Marcel Carton, Marcel Fontaine, Jean-Paul Kauffmann, Jean-Louis Normandin, Roger Auque et beaucoup d'autres. Nous prions : Toi le Dieu vivant, Tu ne veux ni la souffrance ni la détresse humaine mais Tu souffres avec qui traverse l'épreuve. Souffle de l'amour de Dieu, en chacun Tu déposes la foi. Cette confiance toute simple que tous peuvent accueillir. Toi le Dieu de tout être humain, dans nos obscurités Tu allumes le feu d'un amour qui ne s'éteint jamais. »*

Après une fuite de vapeur

Arrêt partiel de la centrale nucléaire de Fessenheim

La tranche numéro deux de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin) a dû être arrêtée, dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 avril, à la suite d'un dégagement de vapeur non radioactive.

Un communiqué publié conjointement par la préfecture et la commission locale d'information précise que *« une soupape de vapeur non radioactive s'est ouverte à 2 h 40, lors d'une opération de baisse de puissance sur la tranche numéro deux de la centrale de Fessenheim. A 6 heures, cette soupape a été refermée ».*

Toujours selon ce communiqué, *« ce dégagement de vapeur est sans conséquences. »* Cependant, *« pour permettre l'expertise complète et approfondie de cette soupape, la tranche numéro deux a été arrêtée selon la procédure normale ».* A la direction de la centrale, on souligne que cet arrêt devrait être de courte durée, *« non encore précisée »*, tant que l'expertise ne sera pas terminée.

De son côté, à Paris, le service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), qui procède *« aux vérifications nécessaires du point de vue de l'hygiène publique »*, a indiqué dimanche, dans un communiqué, que *« la radioactivité de la vapeur rejetée n'est pas significative ».*

La « guerre des étoiles » du petit écran

Marie-France Brière quitte TF 1 pour la 5

Après un premier round d'observation dans cette « guerre des étoiles » du petit écran (*le Monde* du 10 avril), où la privatisation de TF 1 a fait rapidement monter les enchères sur le marché des vedettes de télévision, les hostilités viennent d'être déclenchées pour de vrai avec le passage de Marie-France Brière de la Une à la 5.

Responsable des variétés sur TF 1 depuis fin 1983, Marie-France Brière avait contribué, par des émissions comme « Cocoricocoboy » et les grands spectacles de Patrick Sabatier et Patrick Sébastien, au redressement de la chaîne. L'ancien PDG, Hervé Bourges, lui faisait une confiance totale et elle formait, avec Pascal Josèphe, directeur des programmes, le véritable tandem aux commandes de la chaîne.

Sollicité depuis longtemps par les dirigeants de la 5, Marie-France Brière a fini par céder devant les craintes que son autonomie se voie réduite dans le nouvel organigramme de TF 1. *« Considérant que le départ d'Hervé Bourges stoppait net mon aventure télévisuelle avec TF 1,* a-t-elle déclaré samedi 18 avril, *je viens d'envoyer une lettre de démission à Francis Bouygues. »* Sa décision de rejoindre bientôt la chaîne de MM. Hersant et Berlusconi a été confirmée samedi soir, lors de l'émission « Droit de réponse » par Patrick Le Lay, nouveau directeur général de TF 1, qui a souhaité *« bonne chance »* à la reine de variétés...

Le départ de Marie-France Brière pourrait en entraîner d'autres. Elle est très liée à Stéphane Collaro — qui a demandé les mêmes garanties d'indépendance qu'elle à Francis Bouygues — ainsi qu'à Jacques Martin, avec qui elle avait collaboré au « Petit rapporteur ».

D'autre part, Bernard Pivot signe sa chronique de *« Communication et Business »* ce lundi 20 avril sous le titre *« Pourquoi je reste sur la 2? ».* Il explique les raisons pour lesquelles il a signé un nouveau contrat avec la chaîne publique. D'abord, il ne pouvait abandonner « Apostrophes » que *« pour une émission d'une ambition culturelle au moins égale »*, et il annonce que les responsables d'A 2 lui ont promis *« les moyens, d'une part, de renouveler substantiellement* « Apostrophes » *en en diversifiant la formule et, d'autre part d'assurer aux livres une place accrue sur la chaîne ».*

Se déclarant *« moralement prisonnier d'une institution devenue nationale et internationale »*, Bernard Pivot lance, en conclusion : *« Il n'y en a qu'une, je sais, c'est la Une. Mais, comme A 2, il n'y en a pas deux ! »*

ALAIN WOODROW.

A l'exception de RTL

Les radios grandes ondes voient leur audience s'effriter

A l'heure où les chaînes de télévision, de plus en plus nombreuses, accroissent leurs programmes, les Français sont de plus en plus fidèles à la radio. 77 % d'entre eux l'écoutent au moins une fois dans la journée contre 67,5 % en janvier 1986. Rassurants sur la santé du média, les derniers sondages publiés par Médiamétrie le sont sans doute moins sur celle des grandes radios.

Ainsi, selon l'enquête mensuelle réalisée par téléphone auprès de cinq mille cinq cents personnes représentatives de la population, Europe 1, France-Inter et RMC ont constaté, au premier trimestre 1987, un effritement de leur audience. Malgré les efforts opérés depuis l'automne dernier, Europe 1 ne parvient pas à remonter la pente : 16,3 % en septembre 1986, 14,3 % en novembre, 16 % en janvier 1987, mais 14,9 % en février et 14,8 % en mars. France-Inter accuse également une baisse : 16,2 % en septembre 1986, 17,6 % en novembre, 17,4 % en janvier 1987, 16,9 % en février et 16,4 % en mars dernier. La direction se félicite toutefois d'une légère remontée dans la tranche d'information du matin.

Désormais quatrième radio nationale, NRJ — qui ne figurait pas dans les études de Médiamétrie au début de 1986 — se maintient en bonne position : 8,3 % en septembre 1986, 7,9 % en novembre, 9 % en janvier 1987, 8,8 % en février, 8,7 % en mars. L'audience cumulée de RMC semble, quant à elle, se tasser : 7,8 % en septembre 1986, 8,1 % en novembre, 7,3 % en janvier 1987, 7,5 % en février, 7 % en mars. Enfin, RTL, décidément, ne dément pas son succès : 22,3 % en septembre, 22,6 % en novembre, 21,4 % en janvier 1986, 22,7 % en février et 22 % au mois de mars.

Notons enfin la confirmation de la montée constante de l'audience globale des radios locales privées qui, partie de 19,3 % en janvier 1986, pour atteindre 22,8 % au mois de mars de la même année, 23,9 % en mai, 23,6 % en septembre, 23,7 % en novembre, parvient à 24,2 % en janvier 1987 et 25,7 % en mars.

A. C.o

Les carabins en grève multiplient les démonstrations

Les étudiants en médecine en grève multiplient les démonstrations pour « protester » contre le projet du ministre de la santé, M[me] Michèle Barzach, visant à *« supprimer l'internat pour les futurs médecins généralistes ».* Après avoir manifesté à Paris, le jeudi 16 avril, à l'appel du comité national inter-CHU, ils ont plâté, dans la nuit de samedi à dimanche, plusieurs monuments ou statues de Paris, entre autres le Zouave du pont de l'Alma et le Lion de Denfert-Rochereau.

Dimanche après-midi, les carabins se sont promenés du Sacré-Cœur au Centre Georges-Pompidou. Une centaine d'entre eux marchaient recouverts d'un tissu multicolore aux allures de mille-pattes derrière une banderole proclamant : *« Là où le mille-pattes passe, Barzach trépasse. »* Les étudiants en médecine devraient être reçus, mardi 21 avril, par M. Jacques Valade, ministre délégué de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Au « Grand jury RTL-*le Monde* »

M[me] Ahrweiler annonce une consultation des étudiants parisiens par minitel

Invitée, le dimanche 19 avril, du « Grand jury RTL-*le Monde* », M[me] Hélène Ahrweiler, recteur de l'Académie de Paris a déclaré, que *« la loi Devaquet était une très bonne loi »*, notamment parce qu'*« elle permettait aux universités de prendre en charge leur propre destinée ».* M[me] Ahrweiler a estimé qu' *« après les événements de décembre, il y a une sorte de calme »*, mais, selon elle, *« c'est un calme de réflexion. Parce qu'il ne faut pas croire que les problèmes qui se sont posés soient oubliés ou résolus ».*

Evoquant les difficultés d'accès aux universités parisiennes, le recteur de Paris a estimé : *« Pourquoi être hypocrite ? (...) La loi Devaquet n'aurait rien fait d'autre que ce nous faisons à l'heure actuelle et que nous allons faire cette année aussi ».* M[me] Ahrweiler a annoncé qu'un recensement de tous les futurs étudiants serait effectué par minitel dans l'Ile-de-France cette année. *« Chaque futur étudiant pourra, par l'intermédiaire du minitel de son lycée exprimer dix choix concernant les formations du supérieur. Ces choix seront communiqués, dès le 10 juin, par les recteurs aux présidents d'université, qui peuvent convoquer ces étudiants et leur indiquer le titre requis et les capacités requises pour pouvoir s'inscrire. Par conséquent, nous pouvons à l'heure actuelle éviter les files d'attente devant les universités, qui font très mauvais effet. »*

Décès de Cecil King magnat de la presse britannique

L'ancien Citizen Kane britannique, Cecil King, qui présida de 1951 à 1968 aux destinées du tout puissant groupe de presse International Publishing Corporation (IPC, groupe Mirror), est décédé à l'âge de quatre-vingt-six ans, samedi 18 avril à Dublin, où il résidait depuis 1974.

Un acteur de la vie politique

Neveu de lord Northcliffe, fondateur du quotidien populaire le *Daily Mail*, Cecil King vécut une enfance difficile — il écrivit à propos de ses parents : *« J'ai l'impression d'avoir été un orphelin, élevé par un beau-père complètement nul et une belle-mère capricieuse et parfois cruelle »* — avant de suivre des études d'histoire à Oxford.

Après avoir débuté au *Daily Record*, en Ecosse, et avoir tâté de la publicité, il dirige en 1929 le *Daily Mirror*. Il en fait le quotidien le plus vendu de Fleet Street (5 millions d'exemplaires). En 1951, il préside le groupe Mirror et place la société mère du groupe, l'IPC, au rang des plus grands groupes de presse américains avec des intérêts mondiaux, notamment au Nigéria.

La puissance de son groupe avait fait de Cecil King un acteur important de la vie politique britannique. Proche du Parti travailliste, il se considérait comme l'une des éminences grises du Labour. Mais, en 1964, il s'opposa violemment au premier ministre Harold Wilson. L'hôte de Downing Street ne lui offrit en effet qu'un titre de membre de la Chambre des lords après sa victoire électorale de 1964. Cecil King se servit alors du *Mirror* pour mener campagne contre le gouvernement travailliste.

Un groupe de 250 publications

En 1968, il fut accusé d'avoir fomenté un « coup d'Etat » contre Harold Wilson, en collaboration avec son adjoint au groupe Mirror, devenu, depuis, lord Cudlipp, et lord Mountbatten, le cousin de la reine Elizabeth. Dans un article publié à la « une » du *Daily Mirror*, intitulé « Assez, c'est assez », Cecil King demandait la démission du premier ministre, ce qui choqua les Britanniques.

Egalement choqué, le conseil d'administration du groupe lui demanda de quitter ses fonctions et, devant son refus, le limogea.

L'IPC contrôlait alors plus de 250 journaux ou magazines, 20 imprimeries et détenait des participations dans la télévision et l'édition. Cecil King jugea que ce limogeage était *« une conspiration particulièrement sordide ».*

Retiré à Dublin, l'ancien magnat écrivait encore pour le *Times* et le *Financial Times*. Il rédigea en outre plusieurs ouvrages dont *le Journal de Cecil King*. M. Robert Maxwell, qui racheta le groupe Mirror en 1985, a rendu hommage à son prédécesseur en indiquant qu'*« il était un géant de Fleet Street tel qu'on n'en fait plus ».*

Le procès de Klaus Barbie

Mgr Decourtray et le « souvenir de l'horreur »

Rédacteur en chef inattendu du journal de RTL, le samedi 18 avril, le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, a souhaité que le procès de Klaus Barbie, qui doit s'ouvrir le 11 mai prochain à Lyon soit *« l'occasion de se souvenir de l'horreur ».*

« Il faut regarder les camps de déportation en face », a ajouté le cardinal, qui a souhaité que les Français lisent ou relisent les livres sur le génocide juif du prix Nobel de la paix et ancien déporté Elie Wiesel.

Interrogé sur ses craintes éventuelles de voir l'avocat de Barbie, M[e] Jacques Vergès, mettre en cause l'attitude de l'Eglise sous l'Occupation, Mgr Decourtray a répondu : *« Il ne faut pas qu'un homme profite de ce procès pour régler ses comptes. »*

● **Un Marseillais arrêté à New-York pour trafic d'armes.** — Un conseiller juridique marseillais, M. Hubert Thierry, quarante-cinq ans, vient d'être arrêté à New-York et inculpé de trafic d'armes. Selon les enquêteurs américains, il aurait servi d'intermédiaire dans un trafic international d'armes livrées au Proche-Orient, *via* la Malaisie.

A B C D E F G .

Les élections cantonales partielles

La droite garde une avance confortable

La vague d'élections cantonales partielles des 29 mars et 5 avril derniers confirme les tendances des précédents scrutins partiels soulignées par MM. Jérôme Jaffré et Jean-Luc Parodi dans leur étude des élections cantonales qui se sont déroulées d'avril 1986 à février 1987 (*le Monde* du 11 mars).

Trois cantons de la série renouvelée en 1982 étaient à pourvoir ces derniers dimanches : Auch-Sud-Est (Gers), Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée) et Dieulouard (Meurthe-et-Moselle) (1). Au premier tour de ces scrutins, le Parti communiste recueille 9,05 % des suffrages, perd près de 6 points par rapport aux résultats qu'il avait obtenus dans ces cantons en 1982 (14,57 %). Cette baisse est essentiellement due à la consigne d'abstention données par le PCF à l'encontre du candidat communiste rénovateur, M. Alain Amicabile, dans le canton de Dieulouard. Ce dernier avait obtenu, le 29 mars, 18,66 % des voix, alors qu'en 1982 Michel Bertelle, représentant du PCF, avait recueilli 33,68 % des suffrages au premier tour.

Le Parti socialiste, associé aux divers gauche, tire bénéfice de cette baisse d'influence du PCF dans ces trois cantons. Avec 34,61 % des voix, il gagne plus de quatre points par rapport à son score de 1982 (30,38 %). Au total, la gauche, qui totalise 43,67 % des suffrages, perd 1,28 point par rapport à 1982 (44,95 %), tandis que MM. Jaffré et Parodi enregistraient une baisse de 1,3 points.

Les représentants de l'UDF, du RPR et des divers droite, qui avaient obtenu 55,03 % des suffrages en 1982, perdent plus de deux points, en recueillant 52,78 % des voix. La majorité a pâti de la présence de candidats du Front national, absents de la consultation en 1982, qui totalisent 3,54 % des suffrages. Avec 56,32 % des voix la droite améliore au total de 1,29 point son résultat de 1982 (1,3 point, selon MM. Jaffré et Parodi).

Sur les sept conseillers généraux, élus en 1985, dont les sièges étaient en jeu les 29 mars et 5 avril, six (trois communistes, deux socialistes et un UDF-PR) ont été invalidés, le dernier, Michel Baroin, élu à Nogent-sur-Seine (Aube) étant décédé dans la nuit du 4 au 5 février au Cameroun. Dans ces cantons, la gauche avait recueilli 53,59 % des suffrages en 1985 tandis que la droite avait obtenu 43,36 % des voix. Selon le bilan annuel des élections partielles, les candidats de gauche recueillent 41,2 % des suffrages tandis que les représentants de droite sont crédités de 58,3 % des voix.

Le Parti communiste, qui obtient 33,65 % des suffrages, au premier tour de 1987, améliore de près de 3 points son résultat de 1985 (30,85 %). Il a bénéficié d'une bonne mobilisation de son électorat et d'une forte abstention, notamment dans les trois cantons du Val-de-Marne, où ses conseillers avaient été invalidés (56,30 % d'abstentionnistes).

Le Parti socialiste enregistre, pour sa part, une hausse de près de deux points, en obtenant 23,22 % des suffrages en 1987, alors qu'il rassemblait 21,71 % des voix en 1985. Au total, avec 57,33 % des suffrages, la gauche améliore de 3,4 points (3,8 % selon MM. Jaffré et Parodi) son résultat de 1985.

Les représentants de la majorité perdent, de leur côté, près de 3 points en obtenant 31,75 % des voix, contre 34,26 % des suffrages en 1985. L'extrême droite a également souffert. Le Front national qui totalisait 9,03 % des voix en 1985, accuse une baisse de plus de 4 points, en obtenant, en 1987, 4,91 % des suffrages. Il a pâti, en fait, de la présence d'autres candidats d'extrême droite qui ont recueilli 3,24 % des voix. Avec 39,91 % des suffrages, la droite perd ainsi 3,45 points par rapport à 1985, tandis que MM. Jaffré et Parodi relevaient une baisse de 4 points.

(1) Le canton de Dieulouard ayant été créé en 1985, ont été pris en compte, en 1982, les résultats des communes issues du canton de Pont-à-Mousson, qui ont constitué ce canton.

● **M. Mitterrand à la hausse.** — Avec 56 % d'opinions favorables M. François Mitterrand enregistre une hausse de 3 points dans le sondage réalisé par l'IFOP et publié, le 19 avril, par le *Journal du dimanche* (1). Seules 32 % des personnes interrogées (au lieu de 35 % le mois dernier) se déclarent mécontentes du président de la République. M. Jacques Chirac, pour sa part, demeure stable avec 43 % d'avis favorables, tandis que 46 % des consultés (au lieu de 45 %) émettent un jugement négatif sur le premier ministre.

Avec 56 % de bonnes opinions, M. Raymond Barre, qui perd 3 points par rapport au mois précédent, se place toujours en tête des personnalités politiques. Il devance M. Michel Rocard, qui, avec 51 % d'avis positifs, baisse d'un point, et M. François Léotard, qui recueille 48 % d'opinions favorables (au lieu de 47 % en mars). Si M. Laurent Fabius améliore de 2 points sa cote de popularité avec 44 % de jugements positifs, M. Giscard d'Estaing (43 %) en perd un.

(1) Sondage effectué du 4 au 13 avril auprès d'un échantillon représentatif de 1 867 personnes.

EN BREF

● **M. Michel Delebarre : pour le retour de TF 1 au secteur public.** — M. Michel Delebarre, député socialiste du Nord et secrétaire national du PS, a affirmé, le 18 avril, à l'émission « Les cahiers du mégahertz-*le Matin de Paris* » que, *« le jour venu, TF 1 devra revenir au secteur public ; il faudra alors déterminer les modalités selon l'état des lieux et prendre en compte l'avis du personnel ».* L'ancien ministre du travail a souhaité, en outre, *« un dialogue constructif »* avec Francis Bouygues. *« Le PS étant la plus grande formation politique de France,* a-t-il indiqué, *Lionel Jospin et ses collaborateurs étant très fréquentables, M. Bouygues aurait tout intérêt à dialoguer avec nous. »*

● **Dix morts dans un glissement de terrain en Polynésie.** — Dix personnes de la même famille, dont sept enfants, ont trouvé la mort, ensevelies, ainsi que leur maison, par un glissement de terrain, vendredi 17 avril, à Huahine, l'une des îles Sous-le-Vent, située au nord-ouest de Tahiti. Le seul rescapé de la famille est un garçon de treize ans que son père avait envoyé donner l'alerte après avoir observé des mouvements de terrain anormaux sur les pentes de la colline voisine.

Ce sont les fortes pluies qui se sont abattues depuis quelques jours sur la Polynésie qui ont provoqué le glissement de terrain.

Le numéro du « Monde » daté 19-20 avril 1987 a été tiré à 424 029 exemplaires

